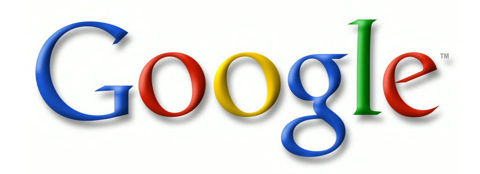
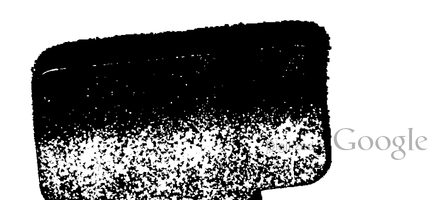




LES MAROUNITES,

D'APRÈS LE MANUSCRIT ARABE

DU R. P. AZAR,

Vicaire-Général de Saïda (Terre-Sainte), délégué du patriarche d'Antioche et de la Nation Marounite.

Se vend au Profit de cette nation persécutée.

Les Marounites ont toujours été catholiques.

BENOIT XIV.

Les Marounites sont Français de temps immémorial.

NAPOLEON.



Notre-Dame-de-Nazareth.

CAMBRAI,

FÉNÉLON DELIGNE et ED. LESNE, Imp.-Lib. de l'Archevêché.

1852.

Fenélon Deligne et Ed. Lesne, Imp.-Lib. de l'Archevêché.

LES MAROUNITES.

INTRODUCTION.

I.

Il est, sous le ciel, une terre que tous les hommes appellent leur patrie, que toutes les nations, jalouses de la posséder, ont arrosée de leur sang; que l'enfant apprend à connaître sur les genoux de sa mère, où l'homme mûr brûle de faire un saint pèlerinage, où le poête s'inspire, où le saint prie et adore; une terre qui a donné son nom au ciel lui-même : c'est la Terre Sainte, c'est Jérusalem. « Dans cette terre, dit « Châteaubriand, des aspects extraordinaires décèlent « de toutes parts, un sol travaillé par des miracles; « le soleil brûlant, l'aigle impétueux, le figuier stérile, « toute la poésie, tous les tableaux de l'écriture « sainte sont là. Chaque nom renferme un mystère, « chaque grotte déclare l'avenir, chaque sommet re- « tentit des accents d'un prophète. Dieu même a parlé « sur ces bords : les torrents desséchés, les rochers « fendus, les tombeaux entr'ouverts attestent le pro- « dige, le désert parait encore muet de terreur et « l'on dirait qu'il n'a osé rompre le silence, depuis

« qu'il a entendu la voix de l'Eternel. » (1) Encore maintenant cette terre est pleine des souvenirs, des bienfaits, des miracles, des paroles, du sang de Jésus-Christ ; nous même, nous avons pleuré sous les oliviers encore debout où il a pleuré ; nous avons suivi la voie douloureuse qu'il a suivie; près du torrent de Cédron, nous sommes tombés sur la pierre qui a conservé depuis sa chûte les empreintes de ses genoux ; nous avons gravi la montagne qu'il a gravie, la croix sur l'épaule, et nous avons cru l'y voir, pâle, ensanglanté, — mort ; et sur le mont des Oliviers, nos lèvres ont baisé la trace que ses pieds ont laissée dans le roc, comme pour rappeler à cette terre qu'un Dieu l'avait sanctifiée en la foulant. — Dans ce pays de prodiges où se trouvent la vallée de Saron avec ses fleurs, les paturages de Basan avec leurs troupeaux, le Carmel avec ses roses et les montagnes de Galaad avec leurs térébinthes, leurs aloës, leurs sycomores et leurs palmiers, la contrée la plus belle est la montagne blanche et odorante, le Liban (2). Cette Suisse de la Palestine montre au voyageur ses oliviers, ses grenadiers, ses orangers qui s'élèvent en amphithéâtre sur les flancs des monts, ses grottes sombres où tant d'anachorètes ont chanté le Seigneur, ses eaux limpides qui s'épanouissent en mille cascades larges et bruyantes, ses roches sauvages pendantes sur le précipice, et surtout ces cèdres gigantesques, toujours verts, toujours odorants, que l'Eternel lui-même a plantés, *quoi*

(1) Itinéraire de Paris à Jérusalem 3e partie.

(2) Lebnon, fleur odorante ou Liban, blanc.

plantavit altissimus. (1) Mille traditions s'y content le soir, quand les familles se réunissent, pour respirer la fraîcheur, sur les plates-formes qui, dans l'Orient, remplacent nos toits. Cette vallée, encore appelée Eden serait le berceau du genre humain; dans cette pierre carrée on voit le tombeau d'Abel; cette construction gigantesque est le tombeau de Noé; le fleuve d'Abraham (Nahr-Abram) parle de ce saint patriarche; voici la pierre sépulcrale de Moïse découverte par un berger en 1655 après Jésus-Christ; plus loin le puits de Salomon où a bu Godefroi de Bouillon; sous ce cèdre, S. Jean a prêché, la sainte Vierge a prié; cet aqueduc a été construit par les Romains; Balbeck et Palmyre dorment au pied des montagnes, dans ces palais, dans ces temples ruinés, dans ces rangées de colonnes renversées que recouvrent de leurs feuilles les plantes pariétaires; ces murailles crènelées sont les derniers vestiges d'un donjon élevé par le comte Thibaud, pendant les croisades : tous les siècles, toutes les nations semblent avoir voulu associer leur nom et leurs souvenirs aux paysages pittoresques que la nature a prodigués dans le Liban.

II.

Pour peupler ce noble pays de la Terre Sainte, il fallait une noble race : Dieu choisit son peuple dans la race syriaque. Il appela Abraham du pays des deux fleuves, en lui disant : « Quitte ta tribu et la maison de « ton père et viens dans la terre que je te montrerai; tu

(1) Ps. 103 ℣ 16.

« seras le père d'un grand peuple. (1) » Eliézer trouva, auprès du puits où buvaient les chameaux, Rébecca la syrienne qui sortit aussi du pays des deux fleuves, pour épouser Isaac le fils d'Abraham ; et Jacob le fils d'Isaac prit pour femme Lia et Rachel les syriennes, qui donnèrent le jour aux douze chefs des tribus d'Israël. Ces patriarches conduisaient leurs troupeaux tantôt dans la Palestine tantôt dans le Liban; et après la sortie d'Egypte, le Seigneur dit à Moïse sur le mont Horeb : « Passe dans le pays des Chananéens et du Liban ; « voilà que je te l'ai livré. » (2) Et il ajouta en parlant du Liban, selon Dom Calmet : « je vous ferai entrer « dans une terre pleine de ruisseaux, d'étangs et de « fontaines, dans une terre qui produit du froment, « de l'orge et des vignes, où croissent les figuiers, les « orangers, les grenadiers, les oliviers, dans une terre « abondante en huile et en miel, où les pierres sont du « fer et les montagnes de l'airain. » Et les hébreux vinrent bâtir des villes et des bourgades dans la Palestine et le Liban ; plus d'une fois David invita les cèdres du Liban à louer le Seigneur ; Salomon, le prince sage jugea qu'ils étaient les seuls arbres dignes d'orner le temple de Jérusalem, et lui même il se bâtit un palais dans la montagne blanche et odorante. Plus tard les prophètes et Elie surtout vinrent pleurer dans les grottes sur les infidélités d'Israël, et enfin, quand les temps furent accomplis, quand la terre, entr'ouvrant

(1) Gen. chap. 12, ℣ 1.

(2) Deut. chap. 1 ℣ 8. Ce passage et bien d'autres que nous pourrions citer prouvent que le Liban était compris dans la terre sainte.

son sein, eut fait germer le Sauveur, bien souvent Jésus-Christ alla prier sur les montagnes et dans les déserts de l'anti-Liban; c'est là qu'il prêcha, c'est là que prêchèrent les apôtres. Aussi, Dieu ne voulut point que cette terre destinée à être le berceau de la société, le berceau de la vraie religion, fut souillée par l'idolatrie et l'hérésie. Le nom du vrai Dieu y fut toujours connu : *notus in Judæâ Deus*. Et quand Elie, pleurant, disait : « ils ont détruit le « temple et souillé les autels et je suis resté seul ; » Dieu lui répondit : Je me suis réservé sept mille hommes qui n'ont point fléchi le genoux devant Baal. Et sous la loi de grâce, Dieu aurait permis que dans ces lieux arrosés de son sang, plus une voix pure ne s'élevât pour chanter ses louanges ! Il aurait permis que cette église formée par les prédications des apôtres fondée par S. Pierre, ce roc que les portes de l'enfer ne pourront ébranler, bâtie par Jésus-Christ lui-même sur Jésus-Christ lui-même, la pierre angulaire de l'édifice, il aurait permis que cette église fut détruite, qu'il n'en restât plus même pierre sur pierre, qu'elle tombât comme les temples de Salomon et de Zorobabel! Non, il ne l'a point voulu : il a décidé, dans sa puissance, que toujours il y aurait des catholiques en Syrie et, selon la belle expression du pape Pie IV (1), il a conservé la vraie foi dans la nation Marounite, dans ce peuple choisi, dans ces hébreux de la nouvelle alliance qui jamais n'ont ployé le genou devant Baal, c'est-à-dire devant l'hérésie : les Marounites ont con-

(1) Allocution au patriarche des Marounites.

servé de père en fils, pour tous les catholiques, les traditions, les souvenirs de la terre sainte, ils sont toujours restés inviolablement attachés à l'église romaine fondée par S. Pierre. Et c'est dans cette foi que maintenant, tous, ils veulent vivre et mourir.

III.

Avant de condamner les Marounites, avant de condamner le passé d'une nation si riche en souvenirs, les traditions d'un peuple qui remonte aux patriarches et tient à tout ce qu'il y a de grand dans l'ancien et le nouveau Testament; avant de jeter l'anathême sur ses usages, sur son rit que les apôtres eux-mêmes leur ont donnés; avant de vouloir proscrire l'usage de cette langue syriaque que les patriarches ont parlée, que Notre Seigneur a parlée, puisque les Hébreux qui l'avaient altérée, l'ont reprise à Babylone, lors de la captivité; avant de déclarer ces peuples hérétiques et leurs prêtres incapables de conduire leurs ouailles, on aurait bien pu étudier un peu cette nation, son pays, son origine, ses croyances. Mais non; trompés par des interprètes hèrétiques ou musulmans, les voyageurs ont affirmé les erreurs les plus grossières, les historiens les ont répétées, et l'on a écrit sur les Marounites, sans avoir même une idée de leurs croyances et de leurs traditions. Dans nos courses à travers l'Italie et la France, nous avons bien souvent rencontré des personnes qui ignoraient complètement l'histoire des Marounites : d'autres en avaient une notion tout-à-fait érronée. Nous avons gémi de cette

indifférence, de ces erreurs; appuyé sur des documents authentiques, sur de nombreux auteurs tant Orientaux qu'Occidentaux, nous avons parlé: Nos raisons ont paru fortes, des amis bienveillants nous ont conseillé de les livrer à la publicité. Nous nous sommes rendu à leurs conseils et nous avons fait écrire une notice sur les Marounites, nous efforçant de prouver qu'ils ont toujours été inviolablement attachés à l'église de Rome, et que des rapports de dépendance les attachent à la France, depuis le temps de Charlemagne. Catholique Romain avant tout, Marounite de nation, mais français de cœur, nous écrivons ces lignes dans l'intérêt de la vérité, pour détromper les occidentaux; nous écrivons pour la gloire de la nation Marounite qui repousse avec indignation la qualification d'hérétique qu'on lui a jetée à la face; nous écrivons dans l'intérêt de la France: son commerce et son influence en orient demandent qu'elle s'occupe de cette question; nous écrivons pour la gloire de la sainte Eglise Romaine, qui verra avec joie que toujours elle a eu en Terre-Sainte, des fils soumis et fidèles; nous écrivons surtout pour des malheureux, pour une nation persécutée, pour la gloire de Dieu à qui soient honneur et obéissance aux siècles des siècles.

Un Marounite du Liban,

LES MAROUNITES,

CHAPITRE PREMIER.

NAISSANCE DU CHRISTIANISME. — GROTTES. — ANACHORÈTES. S. MAROUN. — SES DISCIPLES COMBATTENT LES HÉRÉTIQUES.

I.

Le Christianisme naquit en Syrie: Notre Seigneur passait en faisant le bien, par les villes et les bourgades de la Palestine et des confins de Tyr et de Sidon, il guérissait les malades, il prêchait la bonne nouvelle. Il préluda à ses travaux par quarante jours de jeûne dans le désert de Syrie, et c'est sur la montagne, sur le Liban, que, rassemblant les peuples, il développa pour la première fois cette doctrine que le monde entier devait connaîre: c'est là aussi, que dans ses veilles solitaires, il parlait avec son père, il retrempait ses forces. Les Apôtres qui tous étaient nés dans la Syrie, rompirent d'abord le pain de la parole à leur nation. Le premier évêché chrétien fut établi à Antioche par S. Pierre; c'est là que les disciples du Christ prirent pour la première fois le nom de chrétiens, *mar* en Syriaque, et l'on croit que plusieurs des 8000 juifs convertis par le prince des Apôtres, dans ses premières prédications, allèrent chercher dans le Liban un asile contre les persécutions des Grands-Prêtres et des Pharisiens.

Une pieuse tradition raconte que S. Jean et la

Sainte Vierge allèrent par les montagnes en prêchant le Dieu d'amour : aussi les Marounites conservent encore maintenant pour la Vierge Marie une dévotion bien plus filiale, bien plus douce que la nôtre. Mais c'est surtout S. Jacques qui évangélisa la Syrie; Patriarche de Jérusalem pendant vingt ans, il féconda cette église naissante de ses travaux, de ses sueurs, de son sang; c'est encore sa liturgie, la liturgie primitive des Apôtres, que les Marounites suivent aujourd'hui. Sous S. Siméon cousin de Notre Seigneur, successeur de S. Jacques, quand arriva l'abomination de la désolation prédite par le prophète, les chrétiens s'enfuirent dans les montagnes en emportant la chaire et l'étole de S. Jacques, qu'Eusèbe prétend avoir vues, (1) et allèrent ainsi augmenter le nombre des chrétiens du Liban : Les montagnes et les plaines de la Syrie ont donc été, ont dû être nécessairement converties au christianisme, dès les premières années de notre ère. Nous ne croyons pas devoir réfuter Bergier qui affirme que les habitants du Liban étaient encore idolâtres au cinquième siècle: il suffit d'ouvrir les actes des Apôtres pour prouver que la Syrie était remplie de chrétiens (2). Du reste la suite ce récit le prouvera surabondamment.

II.

Rien de plus pittoresque que les montagnes du Liban: sur la cîme des rochers, sur les versants du mont,

(1) Baronius — Annales Eccl. ann. 68 xvi et seq.

(2) Act. Ap. cap. 15, ✝ 23 — 18,18 — 21,3.

la colère de l'empereur. Pour les remercier de ce qu'ils lui avaient épargné ce crime, Théodose fit creuser pour ces solitaires, le grand monastère de Kanobin (1).

III.

Théodoret nous a laissé quelques vies des solitaires qui vivaient vers le quatrième siècle, entr'autres celle de S. Maroun, dont nous devons dire quelques mots. Né en Syrie, probablement près de Cyr. Maroun dût connaître les cénobites, et de bonne heure il alla vivre sous la conduite d'un saint religieux : une montagne était occupée par les ruines d'un temple payen, il le détruisit complètement et s'y bâtit un petit abri, où il ne se retirait que très rarement ; il vivait sur le haut de la montagne, exposé aux injures de l'air, comme St Siméon Stylite. Dieu lui accorda bientôt le don des miracles, et sa renommée s'étendit dans les pays voisins : de toutes parts on lui amenait des possédés, des malades, qu'il guérissait parfois au moyen des remèdes que ses connaissances en médecine lui permettaient de composer, et le plus souvent par l'intervention de Dieu. Mais il s'appliqua bien plus, dit Théodoret, à guérir les maladies de l'âme, les vices des peuples voisins. Par humilité, il avait toujours refusé le sacerdoce, on le força de l'accepter, et il donna ses soins aux moines et aux habitants du pays. Il bâtit plusieurs monastères, dont le plus célèbre fût élevé sur les bords de l'Oronte, on l'appelle

(1) Helyot, hist. des ordres Relig.—Arnauld d'Andilly vie des Pères et surtout les excellents travaux de Daniela;ami de la religion t. 31 et 32, s.

le monastère de St. Maroun. La renommée du saint personnage s'était étendue si loin, que St. Jean Chrysostôme, du fonds de l'Arménie, où l'empereur l'avait exilé, lui écrivit une lettre où il lui demandait des prières, 404, après J.-C. (1), St. Maroun mourut probablement peu de temps après la réception de cette lettre. Les habitans du pays et les religieux se disputèrent son corps, mais une petite ville voisine s'en empara, et construisit au saint abbé une vaste église où il a été honoré pendant long-temps. (2) Ses reliques sont maintenant à Rome, et le pape Clément XII a accordé une indulgence plénière aux Marounites pour le jour de sa fête. Avons-nous besoin, après cet exposé, de faire remarquer dans quelle erreur sont tombés ceux qui ont soutenu que les Marounites n'étaient pas chrétiens avant St. Maroun? Comment, la montagne du Liban était remplie de solitaires, de saints; le pays fournissait des milliers de cénobites, tous les peuples qui entouraient la montagne étaient catholiques; Tillemont parle d'un grand nombre de saints du pays, dont l'un était curé de paroisse. S. Maroun s'attachait, non pas à convertir, mais à réformer les habitants du Liban, et ces peuples auraient été idolâtres! Autant soutenir que les habitants du Monte-Cavallo, à Rome, auraient peut-être été hérétiques, en telle année, parce qu'il n'y aurait pas pour cette année un acte authentique de leur orthodoxie. Les auteurs qui ont partagé

(1) S. Jean Chrys., p. 36.

(2) Bollandistes, Acta Sanct, XIV Februarii. Tillemont, T. 12, p. 13. Baronius Martyrol.. 21 Oct,

cette opinion, en s'appuyant sur Théodoret, qui dit que St. Maroun détruisit un temple païen, n'ont pas remarqué qu'il ajoutait que ce temple avait été autrefois vénéré par les habitants du pays. *Olim in honore habitum.* (1)

IV.

St. Maroun avait, comme nous l'avons dit, réuni les religieux dans plusieurs monastères, et leur avait légué ses vertus, sa science et son zèle pour la foi catholique; ils en devaient bientôt avoir besoin. Les Nestoriens et les Eutychiens déchirèrent le sein de l'église. D'autres hérésiarques s'élevèrent contre elle, dans l'Asie mineure, et près de la Syrie; mais les moines de St. Maroun, nés en Syrie, comme le dit Baronius lui-même (2), repoussèrent l'hérésie avec courage, et appelèrent contre elle les foudres de l'église. « Et » telle fut leur influence sur ces contrées, dit Pagi, dans » ses savants commentaires sur Baronius, que les chré- » tiens de Syrie, qui jamais n'avaient quitté le sentier » de la foi, l'ont conservé intacte jusqu'à nos jours, » ils se réfugièrent auprès des moines comme auprès » de leurs guides spirituels. » (3) Et quand des hérétiques voulaient les entrainer dans leurs erreurs, ils les fuyaient, ils se retiraient sur la montagne en disant : Nous nous sommes soumis à St. Maroun, et nous ne croyons que ses disciples. (4) Les moines de la seconde

(1) Bolland. op. cit. et loc. cit.

(2) Baronius Martyr. Rom. Annotationes, 21 Oct.

(3) Baroni, Ann. Eccl. — Pagi comm., T. 9, p. 198.

(4) Baroni et Nairon. dissert de Orig. Maronit., VIII.

Syrie applaudirent au concile de Chalcédoine (451), qui condamna l'hérésie d'Eutychès, et ils défendirent ses décrets contre St. Pierre-le-Foulon, Dioscore, et surtout contre Sévère qui chassa Flavien du patriarchat d'Antioche et usurpa son titre (512). Après l'avoir combattu dans la ville même, les moines continuèrent à le combattre dans la seconde Syrie, et ses émissaires furent chassés honteusement, avant de pouvoir lire les lettres de leur chef. (1) Furieux de cet échec, il envoya des troupes contre les Libaniotes, et surtout contre les moines : mais cela ne servit qu'à augmenter le nombre des habitants des montagnes, où se réfugièrent tous les catholiques fervents. Cependant en 1517, le jour de la fête de S. Siméon Stylite, quatre ou cinq cents moines de la seconde Syrie, se rendaient processionnellement, en chantant des hymnes, à la montagne admirable où ce saint avait vécu. Tout-à-coup, des cavernes des rochers sortent une foule de soldats armés; ils se jettent sur les moines, les tuent, les dispersent; plusieurs solitaires se réfugient auprès des autels, et y sont massacrés. Plusieurs monastères furent pillés et détruits, 350 moines avaient été égorgés par les hérétiques ; l'Eglise latine les a canonisés et elle a consacré un jour à leur mémoire, le 31 juillet (2). On trouve dans le tome premier des Décrétales, une lettre où les moines survivants rapportent au pape Hormisdas les avanies qu'on leur a fait subir, et lui demandent un concile général pour réprimer les hérétiques. Le pape leur répondit

(1) Fleury, Hist. Eccl. ann. 513, xx et seq,

(2) Baron. Martyr. Rom. Adnotationes, 21 Jul.

en louant leur foi, et en leur promettant le concile qui se tint en effet à Constantinople, en 553. Dans ce cinquième Concile Œcuménique, qui condamna les partisants d'Eutychès, on lut trois lettres, une au pape, l'autre au patriarche de Constantinople, et la troisième à Justinien, où les moines de Syrie et de Palestine demandaient la condamnation des hérétiques : elles portaient les signatures de plus de 200 abbés ou moines, parmi lesquelles celle de l'abbé du monastère de St. Maroun, qui prend le titre d'Archimandrite de Syrie. (1) Que les moines qui avaient demandé si instamment le concile, que les habitants qui ne croyaient qu'à ces moines, aient soutenu les décisions des pères assemblés à Constantinople, nous ne croyons pas que l'on puisse mettre cela en doute. Nous pouvons donc terminer ce chapitre en répétant ce que nous avons déjà dit : Depuis les apôtres, les habitants des montagnes de la Syrie et des plaines voisines de ces montagnes, ont été fidèlement attachés à la Foi romaine, jusqu'au septième siècle après J.-C. Nous prouverons, avec la même facilité, qu'ils n'ont point cessé de l'être.

---

(1) Fleury, et surtout les Conciles par Labbe. — Les lettres des abbés de Syrie y sont insérées avec toutes les signatures.

CHAPITRE SECOND.

SAINT JEAN MAROUN. — SA VIE. — RÉFUTATION DE GUILLAUME DE TYR.

I.

Vers 625, une nouvelle hérésie, à peu près renouvelée d'Eutychès, fut propagée par Jacques Boradée, elle fit des progrès considérables dans le pays d'Alep et de Damas et essaya d'entamer la foi toujours si ferme des Syriens du Liban. Mais « Dieu qui place toujours le » remède à côté du poison, suscita en même temps, dit » Pagi dans son commentaire, le moine Jean pour » combattre l'audacieuse hérésie des Jacobites. (1) » Dans le monastère de St.-Maroun, près de l'Oronte, vivait un moine, que sa science qui nous est révélée par ses écrits syriaques dont la bibliothèque du Vatican possède encore un exemplaire (2), sa vertu qui le fit élire, très-jeune, abbé du monastère, et son zèle à combattre les Melchites et surtout les Jacobites, firent nommer un second Maroun : On le connait sous le nom de Jean Maroun. Il voyagea par la montagne et par les villes des vallées et des plaines, écrivant contre les hérétiques, parlant au peuple qu'il assemblait sur les places publiques ou dans les campagnes. Sa renommée était si grande que le gouverneur Eugène et toute la population d'Antioche le nommèrent évêque et le conduisirent chez le légat où il fut consacré. Dans son évêché de Djebel et

(1) Baron. Ann. Ecc. Com. Pagi ann. 635.

(2) Préface du Missel Syriaque, imprimé par ordre de la Propagande.

de Batroun, Jean déploya encore plus de zèle pour le maintien de la vraie foi. Quelques auteurs assurent qu'il alla alors une première fois à Rome, où il aurait été reçu par le Pape Honorius et aurait assisté à un concile. Quoi qu'il en soit, il est certain que ses moines se répandirent dans les pays voisins, qu'ils évangélisèrent toutes les contrées qui s'étendent de Jérusalem à la petite Arménie. Jean Philadelphe, nommé légat par le Pape Martin I, apporta aux habitants du Liban des lettres où le Souverain Pontife les exhortait à fuir les hérésies et permettait à son légat de nommer les évêques, prêtres et diacres où il le jugerait convenable. Reçu par Jean Maroun qui lut ces lettres à ses diocésains, le légat le confirma dans son titre d'évêque et lui donna des pouvoirs plus étendus, et quand Théophane, le patriarche d'Antioche, fut mort, tandis que tout le peuple était réuni pour l'élection de son successeur, Jean, inspiré par l'esprit de Dieu, dit le savant Assemani, (1) se rendit dans la ville où il fut nommé patriarche, comme en conviennent les Jacobites eux-mêmes. C'est à cette époque que l'on rapporte son voyage à Rome: d'après le franciscain Quaresmius et plusieurs autres auteurs et d'après une Historia Arabica, traduite de l'arabe, il reçut le pallium, la mitre, la crosse et les ornements pontificaux du Pape et revint en Orient, où ses peuples le reçurent avec la plus grande joie, parce qu'il rapportait des décrets

(1) Biblioth. Orient. Assemani, t. 1, p. 501. Vies des Patriarches d'Antioche, par Boschius. Lequien, Oriens Christianus.

contre les hérétiques et avait raffermi leur union avec Rome (1). C'est alors surtout que du monastère de Kanobin, où les patriarches ont toujours habité depuis lors, il gouverna les catholiques de l'Orient et fit connaître la gloire et la foi des Marounites. On a dit que peu de temps avant d'être nommé patriarche il avait été condamné au VIe Concile général (680); mais c'est une assertion complètement dénuée de preuves puisque les décrets du VIe Concile général qui anathématisent nominativement le nom de plusieurs hérétiques de la Palestine ne donnent point celui de Jean Maroun, et pourtant ce serait le plus célèbre de ces hérétiques puisqu'il aurait donné son nom à la nouvelle secte. D'ailleurs, on trouve dans une lettre d'adhésion au Concile, auprès de la signature du patriarche de Jérusalem et du patriarche d'Antioche, la lettre d'un Jean, évêque de Syrie, qui est certainement la signature de Jean Maroun. Pendant sa vie, Jean avait la réputation d'un saint, après une mort précieuse devant Dieu il fut mis au nombre des Bienheureux, et le 20 Juin 1820, une bulle de Pie VII reconnut sa sainteté et accorda une indulgence plénière le jour de sa fête.

II

Nous avons donné la vie de Jean Maroun, telle que nous l'avons trouvée d'après des recherches consciencieuses; mais beaucoup d'auteurs doutent de l'authenticité de ces détails. Discutons : et d'abord. Jean

(1) Voir la Dissert. de Fauste, Nairon et les Comment. de Pagi.

Maroun fut-il hérétique? à cette question Guillaume de Tyr, Baronius, le cardinal Bona, Moréri, Renaudot, Poujoulat, Bergier, etc., répondent : oui, il fut hérétique. Quelques autres auteurs hésitent; nous répondons franchement : non, Jean Maroun ne fut pas hérétique, et nous croyons que quand on aura lu les raisons qui militent en notre faveur, on n'hésitera pas à donner à Jean Maroun le nom de Saint que lui a donné Pie VII. Nous réfuterons d'abord les auteurs qui nient l'orthodoxie constante des Marounites, et nous établirons ensuite que catholiques jusqu'à St. Jean Maroun, ils n'ont pas cessé de l'être jusqu'à nos jours. — Les auteurs qui soutiennent que les Marounites ont été hérétiques s'appuient tous, d'après leurs notes, sur l'autorité de Jacques de Vitri et de Guillaume de Tyr: ces deux auteurs s'accordent presque complètement pour cette question : nous prendrons à partie Guillaume de Tyr, témoin peut-être oculaire de l'évènement qui a donné lieu à cette discussion et dont l'autorité d'ailleurs est invoquée par presque tous nos adversaires. Dans son livre sur la guerre sainte, ce chroniqueur rapporte qu'en 1182, la nation des Marounites, après avoir suivi cinq cents ans les erreurs d'un hérésiarque appelé Maroun, poussée par une inspiration divine, abjura ses erreurs aux pieds d'Aimeric, patriarche latin d'Antioche. Ils étaient au nombre de 25000 et avaient été trompés par Maroun, hérésiarque monothélite condamné par l'Eglise, comme on le lit dans le VI° synode. (1) Voilà le récit de Guil-

(1) Guillaume de Tyr, lib. 22, Belli Sacri, cap. 8.

laume de Tyr, nous y trouvons deux faits à examiner : 1°. Les erreurs et la condamnation de Jean Maroun, 2° l'abjuration des Marounites. Nous ne commencerons pas comme Pagi, le savant commentateur de Baronius (1), par prouver que Guillaume, tout occupé des faits et gestes des Francs, a commis plusieurs erreurs très graves sur les questions d'Orient, nous prenons le fait et nous le discutons. Guillaume de Tyr dit dans sa préface que jusqu'en l'année 1184, il a surtout suivi les annales d'Eutychius (Seid-ibn Batrich) (2), et comme ces annales s'accordent avec le récit du chroniqueur franc, nous devons croire qu'il l'a suivi. Cet Eutychius était un hérétique de la secte des Melchites que Maroun avait combattue. Le savant Pocock qui nous a donné ses ouvrages, ses annales, dit qu'Eutychius s'est très-souvent attaché à des fables (3). Dans les quelques lignes qu'il donne sur Jean Maroun, Eutychius commet les erreurs les plus graves : il le fait vivre sous Maurice, qui régnait 100 ans avant lui; à l'époque où il parle, le monothélisme n'était pas encore né; il s'appuie d'une lettre du pape Jean IV qui condamne Jean Maroun; mais le nom de Jean Maroun a été interpolé, car les recueils arabes, le recueil d'Anastase, Bellarmin et Baronius rapportent cette lettre sans y mettre le nom de Maroun. Guillaume de Tyr dit, d'après Eutychius, que ce Maroun fut le chef des Monothélites, mais tous

(1) Baron. Ann. Eccl, — Pagi, Comm. ann. 1182, x et seq.

(2) Guill. de Tyr, préf. op. cit. *maxime* secuti sumus venerabilem Seith.

(3) Pocock. — Eutych. Interp. arabe, cat. 1659.

ceux qui s'occupent de l'histoire ecclésiastique savent que cette hérésie eut pour auteur Théodore de Pharan, Sergius, etc. Trois Conciles eurent lieu en Palestine vers 650, un synode fut tenu à Rome par le pape Martin I, en 629, contre les Monothélites; et pour la même raison le VIe Concile Œcuménique se rassembla à Constantinople en 680, et les pères de ces Conciles, comme nous l'avons déjà dit, auraient condamné 14 hérétiques Monothélites, sans condamner l'hérésiarque, un hérésiarque si connu qu'il donnait son nom à la secte, à tout un peuple. Le nom de Jean Maroun ne se lit point dans les actes du Concile. Les index des hérétiques ne donnent nulle part le nom de Jean Maroun, il n'est pas plus nommé dans Jean de Damas, qui, voisin du Liban, devait connaître l'hérésiarque chef d'une nation. Enfin les ouvrages de Jean Maroun, conservés à la bibliothèque du Vatican et en Syrie ne contiennent aucune erreur contre la foi. Nous croyons pouvoir conclure de ces faits, que le récit de Guillaume de Tyr n'est pas fondé, n'est pas exact quant à Jean Maroun.

III.

Est-il plus exact par rapport au premier fait? Il dit que les Marounites étaient hérétiques depuis cinq cents ans, mais sans en apporter aucune preuve; et nous ne trouvons aucun concile qui les ait condamnés. Du reste plusieurs faits nous prouvent qu'ils étaient catholiques: les ouvrages de Jean Maroun au VIIe siècle, les écrits des Jacobites qui confondent dans le VIIe,

VIII• et IX• siècle le nom de marounite et de catholique; les constitutions ecclésiastiques de l'archevêque Marounite David (1039) ou l'on trouve exprimée la croyance aux deux natures, et qui se trouvent encore à Rome. Lors de la prise de Jérusalem, les ambassadeurs de Godefroi de Bouillon et ceux du patriarche des Marounites, Joseph Georgès, se rendirent ensemble à Rome, et le pape leur remit la mitre, la crosse et le bâton pastoral pour le patriarche : le pape lui aurait-il donné l'investiture s'il avait été hérétique? L'an 1130, nouvelle ambassade du patriarche, à laquelle le pape répond par un légat envoyé au patriarche des Marounites ; ce légat fut Guillaume de Tyr lui-même. Ces faits prouvent évidemment que les Marounites étaient catholiques avant 1182. Et d'ailleurs qu'elle valeur aurait devant la critique, cette conversion de 45,000 hérétiques qui, un beau jour, prennent la résolution de se faire catholiques, et se jetent aux pieds du patriarche? Ce miracle serait trop éclatant pour n'être rapporté que par le seul Guillaume de Tyr ou ses copistes. Et enfin si ce nom de marounite avait été un nom d'hérésie l'aurait-on laissé à la nation? Les Marounites n'eussent-ils pas dû s'appeler catholiques? Est-il un luthérien, un calviniste, un jacobite, qui, après sa conversion, retienne le nom de l'hérésiarque? l'eglise le souffrirait-elle? Non certainement: Guillaume de Tyr s'est donc laissé tromper, mais comment nous expliquer cette erreur? Le voici. — Un jacobite, Thomas Kfartab, évêque de Kharran, en Syrie, vint enseigner les erreurs du monothélisme dans la Syrie ; le

ceux qui s'occupent de l'histoire ecclésiastique savent que cette hérésie eut pour auteur Théodore de Pharan, Sergius, etc. Trois Conciles eurent lieu en Palestine vers 650, un synode fut tenu à Rome par le pape Martin I, en 629, contre les Monothélites; et pour la même raison le VI° Concile Œcuménique se rassembla à Constantinople en 680, et les pères de ces Conciles, comme nous l'avons déjà dit, auraient condamné 14 hérétiques Monothélites, sans condamner l'hérésiarque, un hérésiarque si connu qu'il donnait son nom à la secte, à tout un peuple. Le nom de Jean Maroun ne se lit point dans les actes du Concile. Les index des hérétiques ne donnent nulle part le nom de Jean Maroun, il n'est pas plus nommé dans Jean de Damas, qui, voisin du Liban, devait connaître l'hérésiarque chef d'une nation. Enfin les ouvrages de Jean Maroun, conservés à la bibliothèque du Vatican et en Syrie ne contiennent aucune erreur contre la foi. Nous croyons pouvoir conclure de ces faits, que le récit de Guillaume de Tyr n'est pas fondé, n'est pas exact quant à Jean Maroun.

III.

Est-il plus exact par rapport au premier fait? Il dit que les Marounites étaient hérétiques depuis cinq cents ans, mais sans en apporter aucune preuve; et nous ne trouvons aucun concile qui les ait condamnés. Du reste plusieurs faits nous prouvent qu'ils étaient catholiques: les ouvrages de Jean Maroun au VII° siècle, les écrits des Jacobites qui confondent dans le VII°,

VIII[e] et IX[e] siècle le nom de marounite et de catholique; les constitutions ecclésiastiques de l'archevêque Marounite David (1039) ou l'on trouve exprimée la croyance aux deux natures, et qui se trouvent encore à Rome. Lors de la prise de Jérusalem, les ambassadeurs de Godefroi de Bouillon et ceux du patriarche des Marounites, Joseph Georgès, se rendirent ensemble à Rome, et le pape leur remit la mitre, la crosse et le bâton pastoral pour le patriarche : le pape lui aurait-il donné l'investiture s'il avait été hérétique? L'an 1130, nouvelle ambassade du patriarche, à laquelle le pape répond par un légat envoyé au patriarche des Marounites ; ce légat fut Guillaume de Tyr lui-même. Ces faits prouvent évidemment que les Marounites étaient catholiques avant 1182. Et d'ailleurs qu'elle valeur aurait devant la critique, cette conversion de 45,000 hérétiques qui, un beau jour, prennent la résolution de se faire catholiques, et se jetent aux pieds du patriarche? Ce miracle serait trop éclatant pour n'être rapporté que par le seul Guillaume de Tyr ou ses copistes. Et enfin si ce nom de marounite avait été un nom d'hérésie l'aurait-on laissé à la nation? Les Marounites n'eussent-ils pas dû s'appeler catholiques? Est-il un luthérien, un calviniste, un jacobite, qui, après sa conversion, retienne le nom de l'hérésiarque? l'eglise le souffrirait-elle? Non certainement: Guillaume de Tyr s'est donc laissé tromper, mais comment nous expliquer cette erreur? Le voici. — Un jacobite, Thomas Kfartab, évêque de Kharran, en Syrie, vint enseigner les erreurs du monothélisme dans la Syrie; le

patriarche d'Antioche l'ayant éloigné, il entra dans les montagnes en disant au peuple qu'il apportait la doctrine du pape et des saints : On ne l'écouta point d'abord et dans l'une de ses lettres, Thomas se plaint de ne pas avancer. Mais enfin en parlant, en répandant une foule de livres infectés de ses doctrines que ses mules lui portaient à droite et à gauche; il gagna deux moines et quelques fidèles : ces hérétiques se remuèrent, des troubles eurent lieu; le patriarche des Marounites fut tué ; la nomination d'un successeur augmenta le désordre, mais Aimeric d'Antioche y mit fin et obtint l'abjuration des Monothélites et des assassins du patriarche. Guillaume de Tyr, entre une bataille et un tournoi, vit peut-être quelques livres hérétiques, il entendit vaguement ce récit, il l'arrangea avec celui d'Eutychius qu'il suivait aveuglément, et en composa la fable qui a trompé tant d'historiens et de théologiens. (1) Concluons avec le savant commentateur de Baronius, *maneat Wilhelmum et eos qui eum sunt secuti, vere hallucinatos esse* — Il résulte de ceci que Guillaume de Tyr et ceux qui l'ont copié ont été trompés comme des visionnaires. (2)

(1) Voir Assemani et Lequien, op : Cit. — Dandini, voyages — Gabriel Klai et surtout la dissertation et l'Euoplia de Fauste Nairon.

(2) Baroni. Ann. Eccl. Pagi crit. : anno 1182, X et seq. —Voir pour cette partie le Bullaire de Benoit XIV— De cultu S. Maronis.

CHAPITRE TROISIEME.

TRADITIONS. — ÉCRITS DES JACOBITES. — HISTORIENS. — CONCILES. — ENCYCLIQUES ET BULLES DES PAPES.

I.

L'Orient est le pays des contes merveilleux, des vieilles traditions: le Patriarche, sous le palmier, disait à ses arrière-petits enfants les longs jours des hommes d'autrefois, leurs vertus, leurs entretiens avec le Seigneur ; et maintenant encore, le soir, accroupis en rond autour des feux mourants du bivouac, près de leurs cavales dont les yeux intelligents semblent aussi écouter, les Bédouins du désert s'abreuvent, calmes et attentifs, des récits de ceux qui ont vu et vécu, des voyageurs et des vieillards. Aussi, point de livres dans ces contrées de traditions orales; parfois une construction gigantesque ou quelques pierres énormes détachées du roc voisin pour rappeler les nobles souvenirs; le plus souvent, le père les confie à la mémoire de son fils, il sait que de soirée en soirée, de récit en récit, de cœur en cœur, ils passeront aux générations futures non pas glacés comme les pages d'un livre, mais vivifiés, colorés par les yeux, les gestes et la voix du conteur. Aussi l'historien doit demander l'histoire au récit de la soirée, aux contes du foyer. Eh bien, dans cet Orient, dans la plus patriarchale des nations de ce pays conteur, il est une population de 5 à 600,000 âmes, qui depuis des siècles,

va répétant que toujours elle fut catholique ; le savant et le riche le soutiennent, le pauvre et l'ignorant aussi ; c'est leur titre de gloire, c'est leur bonheur, c'est leur passé, c'est leur avenir. Ce mot de catholique leur explique seul leurs relations d'amitié, leurs antipathies, leurs goûts, leurs mœurs : sans lui tout est mystère et contradiction dans leur existence. Un jour dans ces contrées rarement visitées, passe bien vite un voyageur ignorant la langue, les mœurs, l'histoire, les légendes du pays, et occupé de toute autre affaire que de s'en inquiéter : il parle de ce pays dans un de ses ouvrages— et nous le croirions plutôt que ces cinq cen mille hommes! Et nous ferions plus de cas de sa parole que des voix qui sortent des légendes, des monuments, des mœurs! Et pourtant n'est-ce pas ce que nous ferions si, malgré toute la nation Marounite, nous nous en rapportions à Guillaume de Tyr. On me dira que la natio-Marounite est intéressée, que l'on n'est point juge dans sa propre cause : à cela je répondrai qu'un individu ment, qu'un peuple ne ment pas ; toujours pour avoir des documents certains, vous devez vous en rapporter aux nationaux ; dans l'Egypte, dans le Pérou, qui interrogez-vous? les monuments et les peuples, ou les savants qui les avaient interrogés avant vous. Faites-en de même pour les Marounites, interrogez leurs légendes, leurs anciennes coutumes, leur liturgie, leurs offices, leur langue morte, leurs récits, le calendrier qui précède leur bréviaire où l'on voit qu'ils firent toujours mémoire du 6e Concile Œcuménique qui les aurait condamné, et vous aurez

la réponse vraie: Les Marounites furent toujours catholiques. *vox Populi, vox Dei.*

II.

Dans l'Orient sont mélangées de nombreuses populations schismatiques et hérétiques qui, en tout temps se sont réunies dans une même pensée, la haine des Marounites; ils les appellent des latins, des francs, des catholiques, des Marounites enfin. Ce fait n'indique-t-il rien? L'hérétique Eutychius rapporte qu'en 631, Héraclius, avant de favoriser les monothélites se vit refuser par les habitants hérétiques, Acéphales et Monophysites l'entrée de la ville d'Emèse, *quia Maronita tu es* disaient les habitants, parce qu'il était Marounite (1). Et comme à cette époque il était encore catholique, on peut conclure que le nom de Marounite était déjà devenu le nom même des catholiques; Scoglius est plus clair, il dit: *quoniam catholicus erat* parce qu'il était catholique, L'arménien Aytus et plusieurs manuscrits jacobites traduits de l'arabe, confondent aussi les noms de Marounites et de Catholiques et de Latins. D'après les catéchismes jacobites qui sont à Rome, les empereurs qui combattent le monothélisme, comme Constantin Pogonat, sont nommés Marounites (3). Et du reste, si le catholicisme était si récent parmi les Marounites, s'il datait de 1182, s'il avait été précédé par cinq siècles de monothélisme,

(1) Entychius (Seid. ibn. Batrick) Annales.

(2) Scoglius — Chronol.

(3) Fauste Nairon, Asscm. et Pagi Op. et loc. cit.

leur nom n'eût jamais été pris comme synonime de catholique, de latin, de franc, comme il l'est depuis tant de siècles en Orient. — Les livres des jacobites nous offrent encore plusieurs textes qui prouvent l'orthodoxie de S. Maroun et de ses peuples : dans ces mêmes instructions encore conservées à Rome (1), ils disent : « vous êtes Syriens et révoltés avec Maroun qui » veut retenir le Kesrowan et le mont Liban dans la » religion des Latins, *in religione Francorum:* » ils ajoutent : « jamais Marounites, vous n'avez possédé un » livre sur qui reposa votre foi. » Les peuples s'étaient donc contentés des traditions des Apôtres. Et plus loin : « Maroun veut donc connaître le Seigneur mieux » que le Seigneur lui-même; car celui-ci n'a pas dit : » j'ai deux natures ou j'ai deux volontés. » Ce passage indique clairement que Jean Maroun n'était ni monophysite, ni monothélite. Dans un autre endroit, on accuse les Marounites d'enseigner qu'il y a deux natures et deux volontés. — Nous croyons ces passages bien suffisants pour prouver l'orthodoxie de Jean Maroun et des Marounites : nous avons tenu à les citer, parce que venant de ses ennemis les plus acharnés, ces témoignages de catholicité ne peuvent être suspects. Ce serait peut-être ici le lieu de rapporter quelques extraits des écrits de Jean Maroun où les diverses hérésies sont refutées : nous en avons sous les yeux, mais nous les omettons, ils sont trop étendus. — Nous avons donc prouvé, par les Jacobites, que S. Jean Maroun et les Marounites étaient catholiques.

(1) In coll. Maronit.

III.

Nous avons dit que plusieurs auteurs graves, vivant dans une époque où la critique ne pouvait s'exercer que très-difficilement, ont été induits en erreur par Guillaume de Tyr, et que beaucoup d'historiens les avaient copiés sans vérifier leurs assertions; ce n'est pas cependant que nous manquions d'autorités; nous allons les présenter, et nous les prenons parmi ceux qui ont étudié l'Orient à fonds ou qui y ont voyagé; nous croyons qu'elles ne seront pas sans quelque poids auprès de nos lecteurs. — Nons citerons en premier lieu, parmi les professeurs marounites de Paris, de Ravennes et de Rome qui tous ont soutenu l'orthodoxie de leur nation, Fauste Nairon et Assemani, tous deux très-remarquables et par leur science et par leur impartialité consciencieuse. Nairon, dans son Euoplia fidei Cathol. et dans sa Dissertation sur les Marounites, ouvrages appuyés sur des manuscrits arabes et syriaques, a prouvé d'une manière évidente, selon nous, l'orthodoxie des Marounites. Assemani, dans la Bibliothèque orientale (1), n'est pas moins explicite: Il dit positivement que Jean Maroun, lors de son élection à l'épiscopat, fut poussé à Antioche par une *inspiration divine*; il dit que depuis son époque, les Marounites son toujours restés isolés au milieu des Nestoriens, des Grecs et des Jacobites qui les entouraient; il parle de leur attachement au Saint Siége; il donne Jean Maroun

(1) Assemani, Bibl. or., t 2, p. 501. — Act. mart. Orient. t. 2, p. 205.

comme un saint (1). Assemani fait aussi venir de ce saint personnage le nom et la nationalité des chrétiens Marounites (2). Aussi nous ne concevons pas comment Bergier, dans son article sur les Marounites, d'ailleurs si incomplet pour l'histoire, trouve qu'Assemani contredit Nairon : ou plutôt nous le concevons très-facilement, car à Nairon, qui fait remonter ce nom au VIIe siècle, il fait dire que ce nom remonte au Ve, et à Assemani qui le fait aussi venir du VIIe, il fait dire que ce nom remonte au XIIe. Nous avons donc pour nous l'autorité de deux savants orientalistes. Il en est de même d'Ibrahim Ecchellensis. Lequien, dans son Oriens Christianus, embrasse la même opinion (3). Le savant historien Massoudy fait aussi venir du nom de Jean Maroun le nom de Marounites. L'illustre Pagi, qui a jeté tant de jour sur les parties obscures des immenses travaux de Baronius, s'est attaché avec passion à réhabiliter le passé de la nation Marounite, et il l'a fait avec succès : nous renvoyons nos lecteurs à son ouvrage (4). Baronius lui-même, dans ses annotations au martyrologe romain (21 oct.), dit que les Marounites, depuis St. Maroun, conservèrent la foi catholique. Le cardinal de Bona, bien que plutôt opposé à notre opinion, reste indécis (5). Le Dictionnaire de

(1) Id. cap. 18, 19, 20. — Et pass.

(2) Biog. Univ. de Michaud, art. Maroun.

(3) Or. Christ., t. 3, cap. et seq.

(4) Baron. Annales Eccl. — Pagi, Comm. ann. 685, v et sq., xii et sq. — Ann. 1182, x et sq.

(5) De Variis Ritibus, 910.

Trévoux et Morery ne se prononcent pas et rapportent les deux opinions (1). Mais nous avons bien d'autres auteurs qui soutiennent l'orthodoxie de Jean Maróun et des Marounites. L'érudit Possevin, dans son Apparatus, embrasse complètement ce système (2), il dit que seul de tous les Orientaux, les Marounites restèrent fidèles à la foi des apôtres. Le savant franciscain Qaresmius (Carême), dans son ouvrage sur la Terre-Sainte (3), Cévérius de Vera dans son Itineraire de Jérusalem (4), et Dandini (5), jésuite envoyé par Grégoire XIII pour étudier les croyances et l'histoire des Libaniotes, parlent de l'orthodoxie des Marounites en termes aussi explicites que Nairon et Pagi. Nous pourrions aussi donner des extraits des lettres édifiantes (6), du curieux ouvrage intitulé la Syrie Sainte, par le P. Besson (7), de l'Histoire des Patriarches d'Antioche, par Boschius(8) du voyage du Liban par M. de la Roque, chargé par Louis XIV d'explorer ces contrées (9), de l'Histoire Ecclésiastique de Rohrbacher, des ouvrage de Lamar-

(1) Art. Marounites.

(2) Apparatus, art. Maronitæ : uni ex omnibus Orientis populis, Maronitæ fidem apostolicam retinuerunt.

(3) Quaresm. Dilucidat Terræ Sanctæ. cap. 37.

(4) Ceverius de Vera Itiner. Hierosol. cap. 17.

(5) Voyages de Syrie en 1596.

(6) T. 1 entr'autres.

(7) Le P. Besson dit, p. 90. Le patriarche des Maronytes, ses religieux et son peuple, qui se maintiennent tous en la sainte foy, parmi les schismatiques qui les assiègent.

(8) Art Jean Maron.

(9) Passim,

tine, du P. de Géramb (1), de M. de Malherbe et de M. l'abbé Mislin, qui fait remonter aux apôtres la foi des Marounites ; mais nous nous bornons et nous terminons par un passage de l'Histoire des Jésuites, du savant Sacchini : « J'ai lu les auteurs qui font venir le » nom de Marounite d'un Maroun, hérétique monothélite; » mais pour celui qui parcourt les annales et compare » le cours des siècles, je crois qu'il ne peut rester aucun » doute *nihil dubii restare opinor*, que ce nom ne vienne » d'un saint personnage, et que les Marounites n'aient » toujours conservé la religion catholique. (2) »

Peut-être trouvera-t-on que nous avons fait un trop grand nombre de citations ; mais si l'on réfléchit combien l'on était trompé en France sur l'orthodoxie des Marounites, si l'on réfléchit combien il est pénible pour un fils d'entendre mettre en doute la vertu et la foi de sa mère, si l'on réfléchit combien nous avons à gémir en entendant calomnier notre patrie, l'on pardonnera à un Marounite d'avoir été long en prouvant la gloire de sa terre natale, de n'avoir pas voulu laisser la moindre tache sur la face de sa nation : tous les Français concevront ce sentiment, ils aiment leur patrie, nous aimons la nôtre : nos cœurs doivent se comprendre. Ils savent que ce n'est point seulement pour la France, mais bien pour toutes les nations, qu'un de leurs poètes a dit :

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère !

et elle l'est surtout quand, exilé loin de cette patrie

(1) Extrait du P. Nacchi.

(2) Sacchini, Hist. Soc. Jes. in quin. tom in-4°. Pars IV, t. V, p. 174.

adorée, loin des tombeaux de ses parents massacrés pour la foi, on l'entend calomnier indignement par l'erreur et l'indifférence.

IV.

Arrivons maintenant à un autre ordre de faits pour prouver l'orthodoxie des Marounites. Nous parlons à des catholiques, et nous croyons que ces dernières raisons paraîtront encore plus convaincantes. Il existe, comme nous l'avons déjà dit, un index des hérétiques de Nicéphore qui vivait cinquante ans après Jean Maroun, un autre de S. Jean Damascène qui vécut en même temps que lui dans le même pays, un autre de Sophronius, né au Liban, patriarche de Jérusalem qui pût connaître Jean Maroun pendant 50 ans au moins et qui a colligé dans son index les noms de deux cents Monothélites — et dans aucun de ces trois catalogues nous ne trouvons le nom de Jean Maroun, nous ne trouvons le nom d'un Marounite. Ceci ne prouve-t-il pas évidemment que les Marounites ne furent pas entachés de l'hérésie des Monothélites. S. Jean de Damas et S. Sophronius étaient trop ardents contre les hérétiques, pour oublier leurs chefs, pour en oublier un seul, et ils étaient trop voisins des Marounites, il avaient trop de rapports avec eux pour ne pas savoir s'ils étaient catholiques.—Une autre considération nous conduira à la même conclusion : l'hérésie monothélite excitait beaucoup de troubles et d'agitation grand nombre de conciles furent tenus contre elle. Sophronius en assembla deux à Jérusalem en 634 et 640, un autre fut

tenu à Chypre, pays Marounite, en 643 ; S. Maxime, si ardent contre les Monothélites en fit aussi célébrer plusieurs ; le pape Théodore en convoqua un à Rome, en 648 : il fut réuni à Latran en 649 par Martin 1^r ; sous le pape Agathon nouveaux synodes, entr'autres celui de Lyon, enfin en 680, le 6e Concile Œcuménique est célébré à Constantinople. Dans tous ces conciles, les pères, à plusieurs reprises, se levèrent tous ensemble en s'écriant anathême à tel hérétique ; ils excommunièrent ainsi un nombre considérable de monothélites, jacobites, etc. et jamais le nom de Jean Maroun ou d'un Marounite n'est mêlé aux actes des conciles. (1) Nous le demandons encore une fois, si Jean Maroun avait été hérésiarque, n'aurait-il pas été condamné ?—A ces preuves déjà si fortes, viennent s'ajouter les allocutions et les brefs où des souverains pontifes déclarent l'orthodoxie constante de la nation Marounite. Nous admettons que les bulles d'Innocent III, d'Alexandre IV et de Léon X reprochent des erreurs aux peuples de l'Orient et aux Marounites comme aux autres, mais nous ferons remarquer avec Dandini, le visiteur apostolique du pape, que les légats ont trouvé les Marounites exempts de ces hérésies ou que du moins elles n'attaquaient que les individus et non pas la nation. (2) Du reste, les témoignages suivants suffiornt pour établir notre thêse. Pie IV dans ses lettres apostoliques aux Marounites, les loue de n'avoir jamais fléchi le genou devant Baal et, bien qu'entourés d'hérétiques et de

(1) Concilia Ph. Labbe. T. VI ab ann. 649 ad 787.

(2) Dandini. Rapp. au pape chap. 8.

schismatiques d'avoir *toujours* persévéré avec fermeté dans la foi chrétienne et la religion catholique. (1) En 1584, Grégoire XIII fonda à Rome le collége des Marounites, et dans la bulle donnée à cette occasion, il loue la nation Marounite de sa foi constante. (2) Sixte-Quint l'en félicite aussi en 1585 et 1586. Clément VIII s'adresse aux Marounites presque dans les mêmes termes que Pie IV. Paul V les appelle les roses du Carmel qui, par la grâce de Dieu, ont fleuri au milieu des épines de l'infidélité. Urbain VIII et Clément XI parlent des Marounites en termes aussi flatteurs pour cette nation; ils disent que jamais elle n'a souillé sa foi catholique orthodoxe. En 1740, un synode national fut tenu chez les Marounites, pour recevoir les actes du concile de Trente, et confirmé par Benoit XIV. En 1753 ce pape aussi pieux qu'érudit, dans sa bulle *De cultu S. Maronis*, ne se contente pas de dire que les Marounites ont toujours été fidèles à l'église; mais après avoir montré l'erreur d'Eutychius et de Guillaume de Tyr, il s'appuie sur les témoignages de Nairon, d'Assemani et de Pagi pour prouver leur orthodoxie. Cette bulle seule suffirait pour démontrer que les Marounites n'ont jamais quitté la communion romaine.(3) Nous avons donc, en faveur de l'orthodoxie des Marounites et de Jean Maroun, un

(1) Raynald. Bull. an. 1562, XXVIII et sq.

(2) Bullar. Magn. Lugd. 1673. T. 2. p. 475.

(3) Bened. XIV Bull.— Mechl. 1827. Les témoignages des autres papes cités plus haut y sont rapportés. T, 1. Vol. 3. Appendix, VII. Le Synode T. 1. Vol. 1, p. 151. La bulle de cultu. T 4 Vol, 10 p. 291. Voir les pièces justificatives.

nombre imposant de témoignages, qui se fortifient les uns les autres et forment une masse inébránlable que Pie VII, le 20 janvier 1820, a couronnée, a achevée, par la bulle, où il reconnaît la sainteté de Jean Maroun, déjà fêté en Orient depuis longtemps, transfère sa fête au 2 mars, et accorde une indulgence plénière pour le jour de sa fête. A la réception de cette bulle, qui reconnaissait l'orthodoxie de la nation, qui la prouvait au monde entier, les Marounites s'émurent ; des offices solennels, des fêtes joyeuses animèrent, toutes les demeures, toutes les routes et les sentiers des vallées et des montagnes ; répété par toutes les bouches le nom de S. Maroun vola de roche en roche, d'écho en écho, de montagne en montagne, et la nuit, une illumination générale couvrit les flancs du Liban de mille points lumineux que regardèrent avec étonnement les vaisseaux qui passaient sur la mer de Syrie. Cela se conçoit : il était enfin démontré que le peuple Marounite avait raison contre l'Europe, et l'on ne pouvait plus douter de son orthodoxie et de celle de S. Jean Maroun, sans aller contre les décisions même du souverain pontife, sans reconnaître pour faux ce que l'autorité infaillible de l'église avait reconnu pour vrai.

CHAPITRE QUATRIÈME.

D'OU VIENT LE NOM DE MAROUNITES — MUSULMANS — INDÉPENDANCE NATIONALE — GUERRES.

I.

Déjà bien des fois nous nous sommes servis du mot Marounite, et nous n'avons pas encore expliqué l'origine de ce nom. On lui donne deux étymologies. L'on fait généralement venir ce nom de S. Maroun et de S. Jean Maroun. Les hérétiques jacobites et melchites avaient donné par dérision le nom de Maronins, Marounites, aux disciples de S. Maroun, comme les anglais donnèrent aux catholiques le nom de papistes ; mais les religieux du Liban ayant pris cette dénomination comme un titre de gloire ; les peuples que dirigeaient ces moines portèrent aussi le nom de leurs guides spirituels, et quand ils conquirent leur indépendance, ils en firent le nom de leur nation. D'autres auteurs, dont nous embrassons l'opinion, font venir ce mot du Syriaque *Mar*, qui signifie saint : ce nom était donné aux chrétiens de la primitive église en Syrie ; il était porté par les solitaires de la montagne, et une foule de villes et de villages et surtout de monastères portaient, comme ils le portent encore maintenant, un nom de saint. *Mar-Mikaïll* etc. Ces circonstances firent appeler cette contrée, le pays des Mar ou Marounie, et les habitants portèrent le nom de Marounites. Quoiqu'il en soit de cette étymologie ce nom ne fut adopté qu'à l'occasion des évènements que nous allons rapporter.

II.

Byzance était déjà entrée dans cette agonie flétrissante qui devait encore se traîner huit cents ans, elle s'occupait des cochers verts et bleus de l'amphithéâtre et négligeait les populations soumises à son empire, quand Dieu lança du désert les hordes musulmanes, comme un déluge qui devait le venger des hérésies et des débauches de l'Orient; les hordes farouches d'Omar et de Moaviah couvrirent les terres de l'empire, mais l'Arche-Sainte, après avoir erré quelque temps, s'arrêta avec un petit nombre d'adorateurs du vrai Dieu, sur les montagnes du Liban. — Les montagnes ont toujours été l'asile et le rempart de la liberté et du courage : il semble que cet air pur, cette végétation forte et vigoureuse, cette nature rude et sauvage, ces paysages pittoresques, grands, terribles, élèvent l'âme et lui donnent plus de valeur et de magnanimité : la liberté et la foi furent souvent les filles de la montagne. Dans les grottes du Liban de pieux solitaires avaient fleuri pour le ciel; des moines s'y étaient formés, ennemis acharnés de l'hérésie; et quand les bandes fanatisées des musulmans vinrent, au cri d'Allah, prêcher, à coups de cimeterre la religion du Prophète, les cavernes du Liban s'ouvrirent encore, ses rochers enfantèrent des héros. Comme Pélage dans les grottes de la Cabadonga et des Asturies, les Libaniotes commencèrent cette guerre sainte, cette croisade de 800 ans, croisade aussi longue, aussi sanglante, aussi glorieuse que celle des héros Espagnols : et pourtant

les livres des Occidentaux sont pleins des romanceros Castillans, leurs théâtres parlent du Cid, le monde est plein du nom des rois de Léon, et pas une voix ne célèbre la gloire des Marounites, pas un poète n'a chanté leurs malheurs. L'on ne sait pas même que, pendant 800 ans, ils ont écrit leur catholicité et leur valeur sur les rochers du Liban avec le tranchant de leurs cimeterres et leur sang. Puissent ces lignes leur donner quelque chose de la gloire immense qu'ils ont méritée. —Les Marounites que trois rois gouvernaient sous la dépendance des Grecs, avaient déjà combattu: sous les ordres d'Héraclius, ils avaient vaincu les Perses et reconquis la vraie Croix que, pieds nus, chantant des hymnes, ils reportèrent au Saint Sépulcre (629). Leur courage était connu; aussi, tremblant devant les cruautés des Sarrasins, les habitants de la plaine, hommes libres et esclaves, vinrent des villes et des campagnes se refugier auprès d'eux, dans la montagne. la population se grossit considérablement; l'on fortifia les endroits les plus faibles; trois villes fortes s'élevèrent sur le Liban, Basconta, dans la vallée d'Aulon, Besciarraï au pied du Liban, et Haddeth, dans la vallée du fleuve saint. Et quand Moaviah, avec ses hordes farouches, voulut gravir la montagne, les habitants, sous les ordres d'un chef, élu par S. Jean Maroun et le peuple, tombèrent sur eux, disent les chroniques, avec la force et le bruit du tonnerre, et ils furent écrasés dans la plaine. Le pays de Damas fut ravagé par les Libaniotes ; ils gagnèrent une bataille rangée, et leurs courses continuelles obligeant Moaviah de séparer ses forces, il ne put s'emparer de Constantinople, que son

feu grégeois n'eut peut-être pas sauvé. Moaviah, à cause des incursions des Marounites, fut même forcé de demander la paix à l'empereur, et il consentit à lui payer un tribut annuel de 3000 livres d'or, de 50 prisonniers et de 50 chevaux de la plus belle race (1).

III.

Les Libaniotes avaient donc sauvé Constantinople: ils avaient donné la paix à l'empire; ils l'avaient rendu vainqueur du terrible Moaviah: nous allons voir quelle reconnaissance les empereurs de Byzance leuren eurent. Mécontent de ce que le chef des Marounites eût été élu sans son autorisation, Constantin Pogonat ou Justinien Rinothmète, envoya des ambassadeurs, comme pour le féliciter et lui donner des présents, mais en réalité pour l'assassiner: ce qu'ils firent. Dans une autre circonstance, Justinien II, en paix alors avec les Sarrasins de Damas, livra, à l'un des successeurs de Moaviah, les habitants du Liban, dont beaucoup furent massacrés et 12000 transportés en Arménie où ils conservent encore leur religion et leur langue. Les Libaniotes furent indignés de ces actes et de plusieurs autres semblables: leur nation était nombreuse et vaillante; St. Jean Maroun était nommé patriarche des montagnes

(1) Voir pour cette partie, Cedrenus, in Contant. Pogon. — Sarraceni, terrore perculsi ex Mardaïtis qui in Libano erant, pacem inierunt. — Zonar et Theophane, Histor. Byz. et Baronii. Ann. Eccl. ann. 670, III et Al.—Paul Diacre lib 19. Edit Alde, Venise, 1548 — Assemani, Bibl. Or. t. 1-504 et s. — Hist. du Bas-Empire. Fauste Nairon, op. cit — M. de la Roque, voyage en Syrie.

et d'Antioche ; la Syrie et les environs de Jérusalem se soumettaient à lui et aux Marounites ; puisque Byzance les abandonnait, les trahissait, ils l'abandonnèrent. Toutes les tribus se réunirent à Basconta, dans le Kesrowan : Un roi fut élu et sacré par le patriarche St. Jean Maroun ; l'indépendance de la nation fut reconnue : c'est alors probablement que l'on prit le nom de Marounites. St. Jean, actif, courageux, aussi ferme pour l'indépendance de sa nation que pour le maintien de la foi, avait pris une grande part à tous ces mouvements ; il avait fait jurer aux chefs, le jour de leur couronnement, de ne jamais permettre l'entrée du pays aux Sarrasins et aux hérétiques. L'un d'eux, Salem, ayant laissé pénétrer quelques Jacobites dans le Liban, le patriarche St. Jean l'excommunia et les habitants l'abandonnèrent. C'est au temps de ce Salem, qui vivait de 670 à 700, que les Sarrasins, profitant des troubles, firent le siége de Haddeth, dont ils ne s'emparèrent que par trahison, après un siége de 7 ans; les Marounites reprirent bientôt l'avantage et les chassèrent jusqu'à Damas. En694, le monothélite Justinien, nez-coupé (Rinothmète), furieux contre les Marounites, qu'il appelait des catholiques, des mardaïtes (rebelles, maraddat), envoya, contre eux, une armée nombreuse sous les ordres de Maurice et de Marcien. Cette armée parcourut le pays, égorgea 500 moines au couvent de St. Maroun et dans d'autres monastères, parce qu'ils ne s'étaient pas convertis à la secte des Monothélites, massacra beaucoup d'habitants, et le glaive, dit la chronique, ne cessa de se plonger et de se retour-

ner dans le sang de ceux qui soutenaient le dogme des deux volontés et des deux natures. De toutes parts on se réfugiait dans les montagnes. Les hérétiques arrivèrent au pied du mont Liban. Alors, continuent les annales du pays, les Marounites et leurs chefs, animés par St. Jean Maroun, qui priait comme Moïse pendant la bataille, descendirent dans leur bravoure, comme un torrent impétueux, comme la foudre qui tombe, et, avec l'aide de Dieu, ils mirent leurs ennemis en fuite. Marcien fut blessé et Maurice tomba mort au village d'Amion (1). Ainsi donc St. Jean Maroun et les Marounites combattirent les hérétiques Monothélites, bien loin d'être hérétiques eux-mêmes. Mais c'est surtout contre les Sarrasins de Damas qu'ils durent toujours guerroyer : avec eux pas de trêve, pas de repos. Jusqu'au IXe siècle, ils ne cessèrent de lutter: aussi devinrent-ils des soldats intrépides, aussi adroits à tirer de l'arc qu'à manier leurs chevaux, les meilleurs fantasssins et les meilleurs cavaliers de tout l'Orient (2). Du fond des cavernes, des rocs de la montagne, forteresses inexpugnables, comme l'aigle qui du haut des cèdres fond sur sa proie, les Marounites s'abattaient sur Alep, sur Damas, et ne laissaient pas un instant de repos à ceux qui voulaient détruire la religion catholique, à ceux qui voulaient que le croissant remplaça la croix ; mais les montagnards l'avaient plantée bien avant dans le roc, et serrés autour d'elle, ils formèrent un rempart, intelligent et brave, qui savait se porter où était le

(1) Voir les autorités de la note précédente et les livres des Jacobites.

(2) Rohrbacher, Hist. Eccl., t. 10, p. 351.

danger, un rempart bien plus solide que les constructions les plus fortes, un rempart d'hommes courageux et dévoués jusqu'à la mort.

CHAPITRE QUATRIEME.

PROTECTORAT — CHARLEMAGNE — LES CROISADES — S. LOUIS.

I.

Comme nous aurons souvent à parler du protectorat que la France a le droit d'exercer sur la nation Maroûnite, nous croyons utile de commencer cet article par expliquer ce que l'on entend en Orient par le mot protectorat. La nation protégée a droit aux privilèges dont jouit la nation prtectrice : tous ses membres sont considérés comme citoyens de l'Etat protecteur; insulter l'une, attenter à ses droits, c'est insulter l'autre, c'est attenter aux droits de l'autre. On va même, jusqu'à donner aux protégés le nom des protecteurs. Cette importante remarque faite, nous reprenons la suite de notre récit.

Pendant le huitième siècle, les Marounites eurent à lutter contre les Grecs parfois, presque toujours contre les Sarrasins; mais enfin au neuvième, une lueur d'espérance brilla à leur yeux : ils entendirent parler de l'empereur d'Occident, du frank Charlemagne qui, sacré par le pape de Rome, avait songé aux Lieux saints. Le Kalif Haroun-al-Reschid, par des ambassadeurs, lui avait donnés les clefsdu Saint-Sé-

pulcre, lui avait donné les lieux saints en possession : Eginhard le dit positivement dans son histoire de Charlemagne : « *sanctissimum Domini Sepulchrum ut* » *illius potestati adscriberetur* , *concessit.* Aroun-al-» Reschid concéda à Charlemagne le Saint Sépulcre du Seigneur, lui en attribua la possession. » Il y avait donc propriété, souveraineté réelle. Et nous pouvons croire que cette souveraineté ne se bornait pas seulement à Jérusalem, mais qu'elle s'étendait aux populations catholiques de la Terre Sainte qui voyaient dans la ville de Jérusalem, leur métropole, leur capitale. Et cette possession n'était pas un vain titre, une souveraineté dérisoire : non, Charlemagne s'occupait de son Etat de Terre Sainte, et l'un de ses capitulaires est intitulé : (1) sur les aumônes à envoyer à Jérusalem pour la restauration des temples de Dieu. Ainsi donc, à peine la nation des Francks était-elle constituée, à peine avait-elle des lois, que déjà la Terre Sainte lui appartenait, que déjà, par conséquent, la population catholique de la Terre Sainte, les Marounites (car la population Marounite s'étend jusqu'à Jérusalem) étaient non-seulement sous le protectorat mais encore sous la souveraineté de la France. Dès l'an 810, ils étaient abrités sous notre épée : le souvenir et le nom de Charlemagne les protégèrent et ils eurent une existence un peu moins agitée. Aussi, même avant les croisades le nom de *Francs* était connu et vénéré en Orient; dès lors, les nombreux pèlerins qui mon-

(1) Baluze, t. 1, p. 474. De eleemosynâ mittendâ ad Jerusalem.

traient aux enfants de la Mekke que le prophète n'avait pas seul des adorateurs qui vinssent vénérer un tombeau ces nombreux pèlerins trouvaient sur leur route un caravansérail chez les Marounites ; ils en recevaient l'hospitalité, ils parlaient aux Marounites de la France, de la mère-patrie, ils resserraient les liens qui les unissaient déjà.

II.

Bientôt l'Europe, la France surtout comprit que le sépulcre d'un Dieu ne demandait pas seulement les pleurs des pèlerins, mais encore le sang des guerriers ; et le cri des Marounites opprimés, massacrés, mais toujours fidèles, trouva un écho dans le cœur de la papauté et de Pierre l'Hermite ; le cri de Pierre l'Hermite trouva son écho dans le cœur des preux du moyen-âge, et l'Europe se leva, et partit en répétant : Dieu le veut ! Et quand les Croisés furent arrivés en Syrie, ils virent descendre des montagnes, avec des vivres et des armes, des Orientaux qui s'écriaient : Francs ! Francs ! C'étaient les Marounites ; les Marounites qui, depuis 400 ans, avaient commencé la croisade, et qui venaient maintenant fournir des guides et des guerriers à l'armée de Godefroi de Bouillon. Le royaume Franc s'établit en Palestine, et les Marounites en firent partie ; ils étaient sous la suzeraineté de Godefroi, et les Assises, ce code de loi si sage, ce code le plus beau du moyen-âge, contient une partie où il traite de l'administration des habitants du pays des Marounites. Benclai, savant religieux

franciscain, dit que les Marounites conservent encore des lettres que Godefroi leur écrivait comme à ses sujets ; les députés du roi de Jérusalem et du patriarche des Marounites se rendirent ensemble à Rome, comme ne représentant qu'une seule nation; les princes des Marounites gouvernaient sous la domination du roi de Jérusalem. Les Marounites sont donc français de fait; ils mêlèrent leur sang à celui des Français sur les champs de bataille; une noble fraternité d'armes s'établit entr'eux (1). Ils mêlèrent aussi leur sang par des alliances; le sang français coula et coule encore dans les veines des Marounites. Souvent quelque noble baron, au moment de quitter la Terre Sainte, embrassait son fils qui l'avait suivi à la croisade et lui disait en laissant tomber une larme: mon fils, depuis longtemps ta mère appelle mon retour; mais toi, reste auprès du tombeau du Sauveur, tu ne seras point en sol étranger, cette terre est vraiment terre de France.— Et le jeune chevalier: je resterai parmi les Marounites; ils sont nos frères et amis, ils sont nobles pieux et féaux à Dieu et au roi comme nous. — Et quinze ans plus tard, si le vieux baron reprenait la la croix rouge et revenait au tombeau du Christ; il y trouvait de jeunes pages qui étaient ses petits fils, et qui lui parlaient de leur patrie lointaine, la terre si aimée dans l'Orient, la terre de France.

III.

Mais Salah-Eddin (Saladin) reprit la ville sainte: il fallut combattre, et les Marounites ne faillirent pas,

(1) Guillaume de Tyr. Lib. 2 Bell. Sacr. cap. 8.

à leur noble mission, la défense de la Terre Sainte, la confraternité d'armes avec les Francs, ils se battirent; mais des hordes Turques arrivaient sans cesse, et les croisés diminuaient. Enfin, le plus grand des rois du moyen-âge après Charlemagne, le plus grand des rois de France St. Louis comprit l'importance politique et religieuse de la question d'Orient. Afin d'asseoir solidement le royaume de Jérusalem, il voulut que du côté sud, il y eut une autre nation Marounite qui fût le second rempart de la Terre Sainte. 10,000 Marounites l'accompagnèrent en Egypte, et moururent pour lui, pour leur roi. Après sa captivité il se rendit en Palestine, et là encore les Marounites vinrent au-devant de lui; le fils du prince du Liban lui offrit des dons magnifiques et surtout des chevaux de race arabes, présent très estimé dans l'Orient: il lui amenait 25,000 montagnards prêts à combattre sous les ordres de leur chef, le roi de France. Celui-ci comprit combien il était nécessaire de rendre publique, éclatante, l'alliance des deux peuples, et, de S. Jean d'Acre, il écrivit au prince du Liban la lettre suivante que nous citons dans son entier à cause de son importance.

« LOYS, ROI DE FRANCE,

» Au Prince des Marounites du mont Liban, ainsi qu'aux
» Patriarche et Evêques de cette nation.

» Nôtre cœur s'est rempli de joie, lorsque nous avons
» vu votre fils Simon, à la tête de 25,000 hommes, venir
» nous trouver de votre part pour nous apporter l'ex-

était présentée pour essuyer la poussière qui couvrait leurs mains et leurs fronts; on leur versait le vin le plus généreux, et assises autour du chevreau que le père avait tué exprès, les familles voisines tâchaient de faire oublier au guerrier exilé ses revers et la patrie absente. Le pape Alexandre IV écrivit au patriarche Siméon pour le remercier, au nom de l'Europe catholique, et Benoît XIV rappelle cette hospitalité dans une allocution aux Marounites (1). Ces Français et bien d'autres qui avaient fixé leur demeure à Jérusalem, se retirèrent dans les montagnes pour retrouver une autre France; ils se fondirent dans la nation Marounite, et lui donnèrent ainsi un nouveau droit à s'appeler notre fille. Aussi le Français qui parcourt maintenant ces contrées, entend retentir à ses oreilles bien des noms de famille qu'il entendit en sa patrie, noms que les habitants portent avec orgueil, parce qu'ils indiquent une origine franke; certaines familles conservent le souvenir de parents qu'elles auraient sur les plages lointaines de la France; par fois sur un roc ou sur le tronc d'un oranger, d'un cèdre, le voyageur rencontre des caractères gothiques que le croisé traça peut-être avec la pointe de sa dague encore sanglante du combat; il arrête son cheval, il descend, et le cœur lui bat en lisant le nom d'une ville de France, un nom de famille, un nom de femme; rêveur, il pense quelque temps.... sous ces lettres mortes, sous ces hiéroglyphes dont personne n'aura jamais la clef, il y a peut-être bien de la gloire, bien des regrets

(1) T. 1, v. 3-736.

pour la patrie, bien des larmes! Et, en écrivant sur son album de voyageur le nom qu'il a trouvé, il laisse tomber une larme en se disant que, lui aussi, il se trouve dans ces montagnes du Liban, loin d'une patrie, d'une mère adorées.

CHAPITRE QUATRIÈME.

FÉODALITÉ. — DRUZES. — FRANÇOIS I[er]. — AMURAT III. — FAKHR-EDDIN.

I.

Long-temps les Marounites et les familles latines restées en Terre-Sainte attendirent des croisés, long-temps, en voyant des voiles cingler en haute mer, ils s'écrièrent : Les Francs! les Francs! long-temps ils crurent que la voix des Papes trouverait de l'écho dans les cœurs. Ils ne savaient pas que déjà une politique étroite et égoïste commençait à remplacer les nobles idées d'intérêt général et de bien-être religieux et moral; ils ne savaient pas que comprimant l'élan généreux des peuples, qui se traduisait par les croisades d'enfants et les rassemblements de pastoureaux, les princes de l'Europe aimaient mieux faire couler le sang des chrétiens que celui des infidèles; ils ne savaient pas que déjà il y avait des princes qui protégeaient en paroles mais non en action; ils ne savaient pas que la France versait alors le plus pur de son sang dans les longues guerres qu'elle soutenait contre l'Angleterre. L'Angleterre, nation odieuse, alors ennemie

déclarée de la France, aujourd'hui son ennemie cachée, aujourd'hui l'ennemie de la nation Marounite, parce que, malgré ses souffrances et son abandon, cette nation aime encore la France comme sa mère! Cependant, le Liban n'était pas complètement ignorant sur ce qui se passait dans la mère-patrie : de nombreux pèlerins français venaient demander à ses habitants une hospitalité qui ne leur était jamais refusée, et ils trouvaient là des cœurs et des noms français et même un gouvernement presque semblable à celui de la France féodale. Se réglant en partie sur les assises de Godefroi de Bouillon, suivant les conseils de St. Louis, les Marounites avaient établi une sorte de féodalité dans leur pays: tous les scheiks ou seigneurs reconnaissaient l'autorité du prince des Marounites dont les fonctions étaient héréditaires dans la famille princière, sans ordre de primogéniture. Et ce chef, soumis en partie à l'autorité du patriarche, était indépendant de toute autre nation que la France: les Musulmans, de temps en temps, l'attaquaient, mais la montagne du Liban ne fut point souillée par les mosquées et par le croissant. Le courage des Marounites, leur nombre, leurs richesses, les avaient grandis considérablement aux yeux des peuplades voisines, hérétiques ou autres, qui voulaient aussi rester indépendantes des Sarrasins, et ils étaient à la tête d'une confédération de peuples de religions différentes.

II.

Parmi ces peuples étaient les Druzes. Les Druzes,

dont le nom vient soit d'un de leurs chefs Durzi, soit du mot Darzi, schismatique, descendent probablement d'une secte musulmane fanatique qui, vers la fin du Xe siècle, fut chassée de l'Egypte, après la mort de son chef Hakem B'amri, à cause de sa férocité et de sa turbulence. Ils s'établirent dabord dans le Hawran entre le Liban et Damas, et c'est là qu'ils formèrent vers le XIIe siècle, époque où ils commencèrent à habiter les dernières côtes du Liban, cette fameuse secte des Assachins (Assassins) si connue dans l'histoire par son dévouement fanatique au chef, par son mépris de toutes les lois divines et humaines, par les crimes dont elle se souilla. Alors, comme maintenant, les Druzes étaient aussi ennemis des musulmans que des catholiques, ils étaient nomades, pillards et prêts à courir partout où ils espéraient du sang et du butin; leur religion était un culte grossier, rendu à la divinité dont Al-Hakem était l'incarnation, qui exigeait quelques pratiques supertitieuses et leur permettait tous les attentats les plus révoltants. Mais trop peu nombreux pour les grandes expéditions, ils se contentaient souvent de se mettre à la solde d'un guerrier plus puissant, comme les chakals de leurs déserts, qui suivent les pas des tigres et des lions pour profiter des restes de leur cruauté, non pas qu'ils soient moins féroces, mais par ce qu'ils sont vils et lâches. Du reste, les Marounites, puissants et nombreux, ne craignaient pas plus le voisinage des Druzes, que celui des Métualis, petite peuplade établie aussi sur une cîme du Liban, formée, probablement, des débris des

armées Persannes et autres, et peut-être plus cruelle et plus perfide, que les Druzes. Pendant bien des années ces tribus se battirent, soit entr'elles, soit contre les Sarrasins, soit contre les Tartares où les autres bandes barbares qui de temps en temps désolaient l'Asie en éclairant leur marche par l'incendie, en laissant pour traces de leur passage, des campagnes ruinées, des maisons en cendres, des pyramides de têtes coupées. L'Empire de Constantinople n'avait plus de forces vitales, et cependant il appelait les Marounites des rebelles à sa puissance; par fois même, il leur faisait défendre de prendre les armes: aussi, maintenant, ils ne le défendirent plus, et en 1453, Mohammed II s'empara de la ville de Constantin.

III.

Au milieu de ses guerres, la France semblait avoir oublié ses sujets d'Orient, ses Marounites qui si souvent appelaient son appui dans leur détresse. Cependant, de temps en temps, un de ses rois élevait la voix, comme pour empêcher les Musulmans d'oublier l'antique droit de protectorat que la France exerçait sur le Liban. Les turcs avaient fait subir aux chrétiens de cruelles avanies; François 1er se plaignit, par ses ambassadeurs, de ce que les droits de la France étaient violés en Palestine, et, Soliman II faisant droit à ses réclamations, répondit : « les lieux, autres que les » mosquées, continueront à rester entre les mains » des chrétiens; personne ne molestera sous mon règne

» ceux qui y demeureront (1) » etc. François 1er dans ses réclamations parlait des Marounites, des chrétiens du Pays de Jérusalem, et probablement aussi des Marounites du Liban, qui cherchaient toujours à entretenir des relations avec les rois de France. Ils en avaient besoin : c'est contre le Liban que les turcs tour naient toutes leurs forces et toute leur rage ; ils étaient furieux qu'une nation d'un million d'hommes parvint à former ainsi un état dans leur état, à être même complètement indépendante : ensuite, cette nation était catholique. Sélim II s'empara de la Syrie, de la Palestine, de l'Egypte, mais le Liban, bien qu'entouré par sa domination, résista a tous ses efforts. Les Marounites, établis depuis tant de siècles dans l'ile de Chypre, avaient été soumis, Amurat III voulut en finir avec ceux du Liban. Depuis sept ans les troupes cernaient, bloquaient les montagnes ; à diverses reprises, le jour, la nuit, elles essayaient de les gravir, mais partout elles rencontraient les Marounites et les Druzes qui roulaient sur elles d'énormes quartiers de roche, sortaient tout à coup comme des entrailles de la terre, et les taillaient en pièce, les perçaient à coups de cimeterre et de flèches, et quand on leur parlait de se soumettre au sulthan, les Marounites répondaient toujours : nous sommes Français, nous ne dépendons que du roi de France, il viendra nous secourir. Le pays était riche, il était bien cultivé, bien peuplé, couvert de maisons magnifiques ; quarante évêques sous la direction des patriarches, dont beau-

(1) Extrait de la lettre de Solyman II à François 1er.

coup étaient allés chercher à Rome le pallium et l'investiture, dirigeaient les prêtres et les religieux qui résidaient dans les couvents, dans les colléges, près des magnifiques et vastes églises, dont le Liban était rempli ; les turcs voulaient le posséder. Amurat III envoya des messagers qui proposèrent les conditions de paix les plus avantageuses et engagèrent les chefs des Marounites et des Druzes à se rendre à la plaine de Bkâa pour conclure cette paix glorieuse : ils s'y rendirent et le farouche musulman les fit massacrer. Profitant des troubles et de l'effroi que cette perfidie avait causés dans les montagnes, et guidés par des hérétiques melchites et jacobites toujours ennemis des marounites, les janissaires du sultan entrèrent enfin dans cette forteresse qui résistait depuis neuf à dix siècles. Des prodiges de valeur, illustrèrent bien des Marounites, mais ces actes isolés ne purent les sauver (1596). Ce fut un carnage affreux : palais, églises, maisons, couvents, moissons, rien ne fut épargné ; l'incendie enflamma presque certaines montagnes de leur base à leur sommet : d'après l'historien Ben-el-Kalaï, 500,000 catholiques furent brûlés ou égorgés et torturés de la manière la plus inhumaine. Plusieurs se jetèrent dans les montagnes de l'Asie-mineure et de la haute Asie où ils firent aux turcs une guerre de guérillas, d'incursions et de surprises ; ils sont encore maintenant indépendants, et n'ont point perdu leur orthodoxie, ni leur vénération pour le grand S. Maroun. Beaucoup avaient cherché un refuge dans les cavernes et dans les grottes du Liban; quel-

ques uns y furent tués ou asphyxiés par la fumée que les turcs firent à l'entrée de plusieurs cavernes, et leurs ossemens se rencontrent parfois, tout blanchis par les années, au fond des grottes les plus difficiles à atteindre; mais la plupart, s'étant aussi défendus ou cachés, les Marounites ressuscitèrent encore de leurs cavernes, ils firent la paix avec les turcs : on leur permit d'être, comme auparavant, gouvernés, d'après leurs lois, par leurs seigneurs, leurs scheiks; mais ces scheiks étaient maintenant soumis à un émir musulman. — Plusieurs dynasties d'émirs passèrent en gouvernant le Liban et sous leur administration qui était assez douce, la nation se releva de l'horrible désastre qui l'avait abattue; les familles catholiques des scheiks reprirent peu a peu leur influence première. Du reste la nation Marounite ne fut jamais gouvernée par les turcs avant 1842; l'émir recevait les ordres du divan, et les ministres et agents de cet émir, choisis parmi les peuples des montagnes, les faisaient exécuter par des Marounites ou Druzes, et même les Marounites ne payèrent pas de tribut avant le commencement du XVIIIe siècle : ils avaient donc encore leur gouvernement particulier et même quand la famille Khazen, à laquelle appartient le patriarche actuel, et la famille Karam, dont le R. P. Azar est membre, portèrent au pouvoir le chef de la famille Fakhr-Eddin, les Marounites et les Druzes essayèrent de former un gouvernement complètement indépendant. Actif, hardi, intrépide, Fakhr-Eddin étendit sa domination sur les pays voisins; ses armées firent trembler

Achmet II, mais enfin il fut vaincu; pendant sept ans le chef Druze, retranché dans les cavernes de Gizzin, se défendit avec l'énergie du désespoir, et fit sans cesse de nouvelles incursions dans le territoire de Damas; mais enfin, tandis qu'une troupe de soldats bloquait l'entrée, une autre parvint à percer les roches d'un autre côté, et l'on pénétra dans les grottes. Néanmoins l'intrépide Fakhr-Eddin parvint à fuir en Europe; il finit pourtant par être saisi; on le conduisit à Constantinople et les muets du Sérail lui apportèrent le cordon; il fut étranglé en 1633. Son fils lui succéda au titre de simple vassal, mais en conservant encore l'administration, indépendante des turcs.

CHAPITRE CINQUIÈME.

LOUIS XIV — RAPPORTS AVEC ROME — NAPOLÉON.

I.

Nous avons vu que François 1er avait obtenu des priviléges importants pour les chrétiens de Syrie. Henri IV les avait augmentés par un firman que le sulthan octroya à ses ambassadeurs; Louis XIII négocia avec la Porte au même effet; mais c'est surtout Louis-le-Grand qui, voulant que la France possédât non-seulement, la souveraineté sur le continent, mais encore le Trident de Neptune, le *sceptre du monde* que l'Angleterre prétendait tenir seule en sa puissance, s'occupa de l'influence française en Orient, et par consé-

quent des Marounites. Nous venons de lire 14 lettres expédiées par ce grand roi à Constantinople et au Liban ; et nous voyons que sa pensée était toujours de conserver l'influence française au Liban en y conservant la religion catholique ; qu'il se reconnaissait comme le protecteur naturel des Marounites; qu'il voulait établir les rapports les plus étroits, les plus intimes entre les Français et les Libaniotes ; et à cet effet, comme il le dit dans sa lettre à son ambassadeur, il donne les ordres nécessaires pour aider les Marounites à rétablir leur pays sur le pied où il était autrefois, à ne dépendre que du Bacha de Damas et demeurer sous sa protection avec défense au Bacha de Tripoly de se mêler doresnavant du pays des Marounites, ni du revenu du monastère de Kanobin ; de plus Louis XIV, nomme des Marounites, consuls et représentants des intérêts français dans les échelles du levant; de plus il envoye plusieurs Français dans le Liban, pour étudier les langues Orientales et il appelle à Paris plusieurs savants Marounites pour y professer ces langues: entr'autres Gabriel Sionite et Abraham Ecchellensis connus par leur immense érudition. Enfin, sur les flancs de la montagne, dans la ville si pittoresque de Ghoustah, s'élève une magnifique église, le plus beau des nombreux temples qui se voient sur les montagnes, l'un des plus riches de l'Orient ; cette église a été bâtie par les ordres et aux frais de Louis XIV. Ces faits ne prouvent-ils pas suffisamment que Louis XIV voulait faire du pays des Marounites une autre France, qu'il les considérait

comme des Français : pesez les termes des lettres que nous citons aux pièces justificatives et vous serez convaincus de la vérité de ce que nous avançons (1). Et, de leur côté, les Marounites protégés par la France, lui ont voué une affection, je dirais presque un culte qui ne s'est jamais démenti : nous en avons vu les preuves dans les croisades, dans leur hospitalité généreuse ; nous les trouvons encore dans les ambassades, dans les lettres qu'ils ont écrites à la France, en toutes leurs situations facheuses, en toutes les avanies que bien souvent, malgré leur dépendance du gouvernement français, les Marounites avaient à essuyer ; nous les trouvons dans les récits des voyageurs modernes, dans Volney, Lamartine, Mgr Mislin, les rapports de tous les consuls, chargés d'affaires et agents du gouvernement qui n'avaient qu'à se dire Francs, pour être accueillis avec l'amitié la plus cordiale et la plus généreuse ; nous les trouvons dans les consuls Marounites établis par Louis XIV et les gouvernements qui suivirent dans les échelles du Levant ; ces consuls veillaient aux intérêts de la France, s'occupaient des affaires politiques et commerciales, sans traitement, sans indemnité ; c'était bien assez pour eux d'avoir la gloire, le bonheur de servir la mère-patrie, la France ; nous les trouvons dans une coutume bien belle et bien noble : dans chaque église, une place d'honneur est réservée aux consuls français, aux seuls consuls français ; quand ils entrent dans un temple, on les conduit à cette place, et,

(1) Voir aux pièces justificatives.

pendant l'évangile, le consul, debout, tire son épée du fourreau et la tient levée au dessus du livre sacré des Evangiles, au dessus des têtes de tous les Marounites, comme pour jurer sur l'évangile, sur la parole de Dieu qui retentit sous la voûte de l'église, que, si quelqu'un ose s'attaquer à la foi catholique, à la montagne du Liban, la France, l'épée à la main, l'épée nue, frappera cet audacieux, et lui apprendra que jamais elle n'oublie ses protégés. Hélas! un temps devait venir où cette coutume si noble ne serait plus qu'un symbole, qu'un souvenir du passé. Nous trouverions encore la preuve de l'attachement que les Marounites portent à notre nation, dans ces drapeaux français qui, jusqu'à nos jours ont toujours été arborés sur leurs couvents, sur leurs colléges, leurs séminaires: le Turc voyait ce drapeau flotter sur le haut de ces saintes demeures, et il éteignait sa torche déjà enflammée, il remettait dans le fourreau son cimeterre déjà à demi tiré. Nous le demandons; les lettres et les actes de Louis XIV, les lettres et les actes des Marounites, sous son règne, ne suffiraient-ils pas, à eux seuls, pour établir positivement, que les Marounites sont français, que la France a sur eux un droit de protectorat. Car enfin, nous le demandons à tout homme qui peut réfléchir pendant quelques minutes, si la France n'avait pas eu droit à ce protectorat, la Porte n'aurait-elle pas réclamé? Aurait-elle laissé un gouvernement aussi puissant que celui de Louis XIV, prendre ainsi pied-ferme, prendre racine dans

le cœur même de ses Etats ? Mais bien loin de crier à l'empiètement, la Turquie a fait justice aux réclamations des Français, elle les a écoutées, elle a reconnu par des faits les droits de la France et des Marounites. Après cela, nous croyons pouvoir dire que celui qui mettrait en doute, les droits qu'a la France dans le Liban, n'aurait pas la moindre idée, les premières notions de la politique et des rapports qui dirigent les relations internationales.

II.

Les rapports avec Rome avaient commencé avant les croisades, ils devinrent fréquents après ces expéditions, les moyens de communication étant moins difficiles ; les patriarches par eux-mêmes où par leurs ambassadeurs venaient, comme nous l'avons déjà dit, demander la ratification de leur élection, le pallium et la bénédiction : le successeur de S. Pierre évêque de Rome, sur le tombeau même du prince des apôtres, confirmait les pouvoirs du successeur de S. Pierre à Antioche : car depuis S. Jean Maroun, les patriarches Marounites prennent le titre de patriarche d'Antioche et même ils ajoutent toujours, à leurs noms le nom de Pierre ; nous avons parlé aussi de la bulle si flatteuse pour les Libaniotes par laquelle Grégoire XIII, en 1684, fonda a Rome le collége des Marounites, non point parce que les marounites étaient ignorants, (le collége de S. Louis des Français à Rome ne prouve pas que le clergé français soit ignorant) mais parceque

manquant chez eux des secours que fournissent les immenses bibliothèques de Rome et manquant aussi, à cause des mauvais traitements, des tracasseries des turcs, de la paix et du calme si nécessaire à l'étude, ils ne pouvaient s'y adonner tout entiers : mais c'est surtout dans leurs rapports avec un pape aussi pieux plus savant et plus grand que Grégoire XIII, avec Benoit XIV, que nous devons étudier les marounites au XVIIIe siècle. S'il est dans les temps modernes un acte solennel, sérieux et important, c'est le concile de Trente : l'adopter dans son entier, c'est dire à la face du monde : je suis catholique romain dans l'acceptation la plus large du mot. — Les Marounites bien qu'ils n'eussent rien à craindre du protestantisme, voulurent cependant associer leur voix aux voix de toutes les églises, et se réunirent en synode national. Le 30 septembre 1736, dans l'église de la B. V. Marie immaculée, au monastère de Loaisa dans la province de Kesrowan, le patriarche des Marounites et 18 évêques, entourés d'un nombre considérable d'abbés de monastères et de prêtres réguliers et séculiers, ouvrirent un synode dans lequel on reçut les canons et décrets du concile de Trente, et le pape Benoit XIV approuva par la bulle *singularis romanorum* (1) toutes les décisions prises dans le synode. Trois ans après un synode provincial ayant encore eu lieu, les envoyés du patriarche, dans le consistoire du 13 juillet 1744, présentèrent à Benoit XIV, dans un coffret tout brillant d'or, les actes et décrets du synode, qui furent

(1) V. 1. P. 151. Ann. 1741. Pièces justificatives, n° 1.

encore approuvés et confirmés par le souverain pontife. Et quelques années plus tard, les images de St-Maroun, d'ailleurs imprimées à Rome même, ayant été déchirées par le patriarche Cyrille, Grec-Melchite, Benoit XIV, dans sa bulle *de cultu S. Maronis* prouve par des documents historiques, la sainteté de S. Maroun et l'orthodoxie des Marounites. (1) Les louanges qu'il donne aux Marounites du Liban, de la Terre Sainte et de Chypre, sont importantes à noter : émanées d'un pape tel que Benoit XIV, elles font autorité. Ainsi donc, aux temps même où les musulmans venaient de détruire en partie leur indépendance, les Marounites se rattachaient avec plus de force à l'unité catholique et a la France, par Benoit XIV et par Louis XIV.

III.

Louis XV, avec cette droiture de vues que de honteux plaisirs n'étaient point parvenus à éteindre en lui, suivit, peut-être en partie par instinct de politique traditionnelle, la voix de son bisaïeul, et dans ses lettres de protection, convenant avec les Marounites que depuis un temps immémorial leur nation est sous la protection des empereurs et rois de France, ses glorieux prédécesseurs, dont ils ont ressenti les effets en toutes occasions, il les prend sous sa protection, mande à ses amez et féaux ambassadeurs et consuls, présents et à venir de la favoriser de leurs soins, et prie et requière de la même chose, le Grand empereur

(1) Voir aux pièces justificatives, n° 1.

des Musulmans. (1) Cette lettre n'a pas besoin de commentaire : les Marounites étaient de temps immémorial sous la protection de la France : nous nous demandons seulement si le mot empereur ne serait pas un souvenir du protectorat de Charlemagne, conservé dans le Liban. Ajoutons que sous Louis XV, le visir reconnut, comme il l'avait fait sous Louis XIV, par deux firmans solennels (1740 et 1751) que le roi de France avait le droit d'exercer son protectorat sur les chrétiens d'Orient, sur les Marounites. La Convention, qui en France jetait les prêtres au bourreau, sentit tellement qu'il était de l'intérêt de la France de continuer ce protectorat qu'en 1793, Aubert du Bayet, son envoyé, eut ordre de protester contre la violation de nos droits, « je rappellerai, disait M. Léon de « Malleville à la chambre des députés, que la convention faisait respecter en 93 les montagnes du Liban, « le nom français. Je rappellerai que son ambassadeur « ayant appris que des églises avaient été fermées et « des prêtres insultés, il mit les églises du Liban « sous la protection du drapeau tricolore. Tandis que « la France égarée fermait ses églises, son ambassadeur faisait ouvrir celles d'Orient. » De son œil d'aigle sûr et rapide, Bonaparte avait compris l'importance de la question d'Orient : il comprit que du haut du Liban, le Gibraltar français de la Méditerrannée, il pouvait dominer sur cette mer et sur l'Orient. Et quand au siège de St-Jean d'Acre, les montagnards, comme au temps de Godefroi et de saint Louis, lui ap-

(1) Pièces justificatives n° 2.

portèrent des vivres, il répondit à leur chef : je reconnais que les Marounites sont français de temps immémorial. Ne semblerait-il pas que cette Syrie était destinée à rattacher à elle tous les grands noms qui illustrent la France : basés sur Charlemagne, affermis par St-Louis, François 1er, Henri IV, Richelieu, Louis XIV, les droits des Marounites devaient être couronnés par les paroles de Napoléon. Et ils n'ont pas oublié les paroles du *Sulthan de feu;* le père du délégué actuel de la nation marounite, du R. P. Azar, commandait les Libaniotes qui vinrent au camp français; il avait vu Bonaparte et il lui avait voué ce culte que commande le génie et il avait espéré pour sa nation : il ne l'oublia point ; et quand dépouillé de ses biens, (1) il était indignement traité par le cruel Djezzar (le boucher), il répondit : « Bonaparte viendra, il l'a « promis.... Si le ciel me donne un fils je le nom« merai de son nom » Et maintenant son fils vit dans les montagnes portant le nom glorieux de Napoléon Bonaparte.... Dans les derniers massacres, ce fils a reçu deux blessures profondes, peut-être parce qu'il portait le nom d'un Français, du plus grand des Français.... Quand le R. P. Azar a raconté ces détails au prince Louis-Napoléon, le prince a laissé tomber une larme de ses yeux.... Tout est il passé avec cette larme qu'un rayon de soleil a bientôt séchée? L'homme a pleuré, que fera le prince?... Oh! si en 1842, en 1845, l'empereur s'était réveillé de sa tombe, s'il avait saisi

(1) La famille du R. P. Azar perdit alors la propriété de trois villages, de beaucoup de plantations d'orangers, de tabac et de vignobles.

son drapeau, si la vue de l'étendard des pyramides et du mont Thabor n'eut pas suffi pour immobiliser l'Angleterre, il eut déployé ce vieux drapeau au vent des mers! S'il se réveillait aujourd'hui oublirait-il ces paroles qu'il a prononcées à St-Jean d'Acre: les Marounites sont Français de temps immémorial? N'aurait-il aucun souci de l'honneur du nom français outragé dans les protégés de la France! N'en appellerait-il pas au droit? Et si le droit ne paraissait pas suffisant à l'Angleterre, eh bien alors n'aurait-il point son épée qu'il ne lui faudrait que montrer?.. Et voici qu'il se réveille, voici qu'il est sorti de sa tombe.... Qu'il étende sa main et la montagne redeviendra libre et prospère; elle redeviendra ce qu'elle est depuis 1,000 ans, elle redeviendra française. Car, en terminant ce chapitre, nous tenons à le répéter avec Charlemagne, St-Louis, François 1er, Henri IV, Richelieu, Louis XIV, Napoléon et la France tout entière, avec la Turquie qui a reconnu le droit de protectorat: Les Marounites sont Français de temps immémorial.

CHAPITRE SIXIEME.

SYRIE GÉOGRAPHIQUE — SYRIE POLITIQUE — SYRIE RELIGIEUSE.

La Syrie est bornée au nord par les monts Alnadagh, à l'est par l'Euphrate et les déserts qui la bornent aussi au sud; à l'ouest par la Méditerrannée. Les Turcs la divisent en plusieurs pachaliks dont les limites et le nombre varient sans cesse. Antioche, Tripoli, Beyrouth, Sidon (Saïda), Tyr (Sour) St-Jean d'Acre, Jaffa, sont échelonnées sur la côte; les

premières assises des montagnes commencent à se renfler près de plusieurs de ces villes, et de collines en collines, de monts en monts, elles arrivent à former la chaîne du Liban, dont les sommets s'élèvent à près de 8000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Ces montagnes se divisent en deux chaînes, le Liban qui regarde la méditerrannée, et l'Anti-Liban qui regarde Damas et le désert: entre ces deux chaînes qui, vues de la mer, semblent se rejoindre, s'étend la vaste plaine de Bkaâ, l'ancienne Cœlé-Syrie, vallée riante et fertile. L'est nous montre au nord le pachalik d'Alep, et vers le sud le pachalik de Damas, au-delà desquels s'étendent de vastes déserts où courent, les gazelles, les tigres, les lions, et des bédouins souvent assi sauvages que les bêtes fauves, mais parfois civilisés et même catholiques, quand ils descendent des familles que les exactions des Turcs ont forcées de demander la vie et la nourriture aux rares oasis de ces immenses plaines de sable. Car, sous un gouvernement oppresseur, sans protection de la part des lois, sans sûreté pour leurs marchandises, sans route, sans relations, sans certitude de récolter le blé qu'ils sèment, les Syriens négligent souvent les affaires et la culture du sol: bien des terres sont en friche et ne produisent qu'une végétation inutile, mais forte et luxuriante. C'est à cause de cet état de désolation, que l'on a mis en doute la fertilité de la Syrie: il est vrai que les déserts de l'est sont arides, et que certains pics des montagnes, manquant de terre végétale ne produisent que des arbustes sau-

vages, mais en général le territoire présente une abondance prodigieuse relativement à nos contrées. Le blé de beaucoup plus grand que le nôtre, y rend trois ou quatre fois plus qu'en France; sur les collines et les flancs des monts sont étagés d'excellents vignobles qui offrent des grappes pesant huit livres et plus; le tabac y pousse parfaitement; l'on rencontre grand nombre de plants magnifiques d'orangers, de grenadiers, d'oliviers; d'abondantes récoltes de coton s'y font chaque année, et la culture des mûriers permet aux habitants de recueillir une immense quantité de soie: mille cours d'eau descendent des montagnes; n'oublions pas de dire que le sol renferme des mines de charbon et de fer. Que faudrait-il pour faire de cette contrée, une seconde Algérie, plus riche et plus fidèle que la première? Un peu de tranquillité, le gouvernement d'autrefois. Puisque nous parlons de la géographie du pays, disons un mot de ces fameux cèdres dont le nom revient si souvent dans nos livres saints. L'ôn trouve encore de petits cèdres dans plusieurs montagnes; mais les gros, mais ceux que les traditions du pays font remonter à Salomon, au déluge, peut-être même à la création ne se trouvent plus que près de Beschiarraï. non loin des ruines de Balbeck. Sur le mamelon le plus élevé, s'élève un bouquet de vingt cèdres, d'une grosseur prodigeuse: le tronc de ces arbres, couvert d'une écorce brune et très-lisse, excepté vers le bas, ne s'élève qu'à sept ou huit pieds, mais là naissent d'énormes branches qui forment.une immense couronne dont la circonférence

atteint 120 pieds : dans les feuilles, toujours vertes, se voient des fruits noirâtres d'où s'échappe une odeur délicieuse et une espèce de gomme parfumée qui embaume ce qui entoure l'arbre. Souvent les pas des voyageurs font envoler des branches, les aigles et les vautours que le prophète appelait, de la part de Dieu, contre Tyr et Sidon. Les habitants du pays conservent pour ces cèdres une vénération presque religieuse, et tous les ans, le jour de la Transfiguration, le patriarche entouré d'une population immense et recueillie, avec une pierre contre les cèdres pour autel, et le feuillage pour dôme, y célèbre des offices solennels où l'on chante surtout la gloire de Marie que l'Ecriture Sainte a si souvent comparée aux cèdres du Liban. — L'on ne s'accorde pas sur les populations de la Syrie, nous essayerons cependant de donner à ce sujet des détails que nous avons lieu de croire très exacts. Dans les déserts de l'Est courent les Turkomans, les Kurdes, les Bédouins, peuplades dont nous n'avons point à nous occuper; Alep capitale de la Syrie et Damas le centre des caravanes de l'Orient et de l'Arabie, sont surtout peuplées par des musulmans; il en est de même des villes du littoral où cependant il y a un plus grand nombre de chrétiens, soit Grecs, soit Marounites; les Ansariehs, peuplade cruelle et fanatique, composée de 12 à 15000 âmes, occupe une partie de l'Anti-Liban entre Alep et Tripoli; les Métualis, tribus aussi féroces et aussi peu nombreuses, habitent le Liban non loin de Ballbeck et près de Tyr. Les Marounites et les Druzes séparent ces peuplades

de la mer: la nation Marounite compte dans le Liban au moins 300,000 âmes; de Beyrouth à Tripoli elle occupe les montagnes sans mélange d'autres peuples: de Beyrouth à Sour (Tyr) la population Marounite est mêlée à 40,000 Druzes environ: cependant dans ces districts qui sont appelés mixtes, les Marounites sont peut-être encore plus nombreux que les Druzes. Dans la Gallilée, dans le pays de Jérusalem et dans toutes les autres parties de la Syrie, sont encore répandus çà et là, plus de 15,000 Marounites ou catholiques: il y a aussi quelques Grecs schismatiques qui sont très peu nombreux; nous avons cru devoir donner ces détails afin de faire comprendre dans quelle erreur sont tombés ceux qui négligeaient la Syrie comme une terre aride et désolée, et pour qui la nation Marounite n'était qu'une petite peuplade pauvre et misérable, jetée sur quelques rochers arides, dans quelques cavernes du Liban.

II.

Nous allons maintenant parler de l'état politique et religieux de la Syrie et du Liban, surtout avant 1840; ces détails qui pourraient sembler longs, sont nécessaires, sont importants afin de faire comprendre les affaires de 1842 et de 1845, et de faire apercevoir quelle solution pourrait être donnée à ce problême encore irrésolu de la situation politique de la Syrie. La Turquie forma ses états de conquêtes ajoutées à conquêtes, sans vues d'ensemble, sans unité; on se courba d'abord sous le cimeterre du sulthan, chef des Janissaires; mais sous les sulthans invisibles

et lâches du sérail, on se releva, on conserva ses lois ; dans la Syrie, Alep et Damas sont gouvernés par des Pachas exacteurs que les populations haïssent ; les Ansariehs et les Métualis ont des scheicks qui les commandent, quand il faut se battre, et ont à peine des lois ; les Druzes, généralement indociles et paresseux, souvent nomades, n'ont rien de fixe et de régulier pour l'administration, mais leurs scheicks dépendent de l'Emir, du prince de la montagne, qui depuis Fakhr-Eddin gouverne toujours sur les Druzes et sur les Marounites, peuplades presque toujours réunies et toutes deux ennemies des Pachas Turcs de Tripoli, de Beyrouth, de Saïda qui essayent souvent de les molester. Chez les Marounites, les assises de Godefroi de Bouillon, les Croisades, les lettres de S. Louis, les rapports avec la France, le désir de ressembler à la mère-patrie ont donné et maintenu le gouvernement féodal presque sans les défauts qui l'ont trop souvent fait haïr en France ; la classe qui répond à notre tiers-état cultive le sol, s'occupe de l'élève des troupeaux ; elle est assez pauvre et n'a guère d'autorité politique, mais elle n'a point à redouter les alarmes continuelles que nos serfs devaient craindre de nos barons batailleurs et toujours guerroyant ; les scheiks ou nobles ont bien parfois des querelles, peut-être même de petites guerres entr'eux, mais elles sont rares : ils jouissent d'une influence immense, et ce sont les familles puissantes qui occupent les emplois, les hautes fonctions auprès de l'Emir ; toutes les autres charges sont aussi remplies par des

Marounites; nul agent turc n'a le droit d'y gouverner. L'Emir seul avait des rapports avec la Porte; et même comme nous l'avons déjà dit, il ne payait point de tribut avant le XVIII[e] siècle (1), il se contentait de rendre hommage au Vizir et quand il s'engagea à payer ce tribut, ce ne fut point comme vassal qu'il le fit mais pour être garanti des incursions des Pachas Turcs du voisinage. Nommé par les plus grandes familles du pays, l'Emir est forcé de les ménager; cependant il a droit de nommer et de révoquer le scheik qui gouverne chaque canton; puissance considérable. L'Emir, depuis la fin du XVII[e] siècle, est choisi dans la famille des Scheab: musulmane, originaire de la Mekke, cette famille, convertie il y a plus de 150 ans par le zèle du clergé marounite, était représentée depuis le commencement de ce siècle par l'Emir Beschir: père de ses peuples, patriarche au milieu des montagnes, plein d'intelligence et de bravoure, il construisait des colléges et des couvents, donnait la paix et la prospérité aux montagnes du Liban: ses guerres avec Djezzar, et avec des membres de sa famille qui voulaient le détrôner, l'avaient forcé à des actes de sévérité, peut-être de cruauté et de perfidie, mais son caractère était si bon que, pendant son exil à Malte, l'un de ceux même qu'il avait combattus et vaincus, à qui il avait probablement fait crever les yeux, regrettait le père des peuples pour les Marounites et pour lui-même (2). Voilà quelle

(1) Louis de Beaudicour. — Correspondant

(2) Roland. — Correspondant.

était, avant 1840, la situation politique des Marounites, et n'oublions pas, pour compléter ce tableau, que les Marounites se nommaient toujours les sujets, les protégés de la France. C'est à cause du nom français et du respect que l'on a pour lui en Orient qu'ils étaient parvenus à conserver un gouvernement dont huit siècles et des traités nombreux, semblaient devoir assurer l'existence. La Turquie avait reconnu ce gouvernement, et quand les Pachas l'avaient entravé, les Marounites s'en étaient plaints à la France dont les ambassadeurs lui avaient obtenu satisfaction. Ainsi donc, pour nous résumer, les Marounites avaient un gouvernement féodal, indépendant de la Turquie (à part l'hommage et un tribut volontaire dans son principe) et protégé par la France.

III.

Nous devons maintenant parler des Marounites sous le rapport religieux, et ici, encore, ce peuple a été calomnié, indignement calomnié, par ces voyageurs qui débarquant à peine à la côte, prennent pour des vérités ce que leur disent des interprètes musulmans ou schismatiques, ou encore par ces agents que la Turquie et l'or des Anglais ou par fois la crédulité, ont induits en erreur : rétablissons la vérité. Dans l'une des grottes du monastère de Kanobin réside le patriarche d'Antioche et de la nation marounite, élu par les évêques et confirmé par le Pape. Puissant auprès de l'émir par rapport à la politique, sous le rapport religieux, il a sous lui dix archevêques, il en avait autrefois 60 : 400 églises environ, 1200 prêtres

indigènes et 100 monastères comptant 2000 religieux ou religieuses, et une population de 400,000 chrétiens que je puis dire tous fervents et pieux, voilà ce qu'il a à diriger. Sa puissance est grande; ses revenus assez considérables; successeur de S. Pierre à Antioche, il prend le nom de Pierre et peut s'intituler le second évêque du monde catholique, et pourtant quelle est sa demeure depuis un temps immémorial? un monastère taillé dans le roc : « L'appartement du patriarche , dit M. De la Roque, n'a rien de fort distingué, auprès sont plusieurs chambres de religieux et des offices, le tout assez pauvre et mal arrangé (1). » Pour le costume et la vie, les P. Petiqueux et Besson (2), jésuites, sont d'accord aves les autres voyageurs qui ont *visité* le pays : « Kanobin est la demeure du pa-
» triarche, les religieux sont très-pauvrement logés
» et encore plus pauvrement vêtus et nourris. Le
» patriarche avec les religieux et quelques évêques ma-
» rounites, vivent tous dans une union parfaite et
» une pureté de mœurs très-exemplaire : le couvent,
» tout pauvre qu'il est, reçoit charitablement les
» étrangers par esprit d'hospitalité, etc. » (3) Quant aux archevêques qui, n'ayant plus d'évêques sous leur juridiction, conservent néanmoins leur titre d'archevêque, le don modique de 50 cent. que leur fait annuellement chaque diocésain, voilà leurs émoluments. Ils les emploient en grande partie à des œuvres de charité.

(1) Voyage au mont Liban. t. 1. p. 51.
(2) Syrie Sainte,
(3) Lettres édifiantes, t 1, p. 120.

publique et particulière. Leur vie se ressent de celle du patriarche. Les ecclésiastiques séculiers n'ont point de presbytère ni de traitement ; ils logent chez leurs parents et reçoivent chaque année de leurs paroissiens un don très-minime. Leur vie est très-sobre, très-frugale et très-sévère. Les couvents sont très-nombreux, on en rencontre sur une foule de cîmes où l'on peut à peine gravir, dans les rochers, dans les vallées : les religieux suivent généralement la règle de St. Antoine : leur habit consiste en une robe noire de grosse étoffe, recouverte d'un scapulaire de poils de chèvre. Leurs jambes sont nues, et ils portent des sandales. Nous ne donnons point plus de détails; les citations que nous ferons parleront assez. Les habitants professent la vénération la plus profonde pour les ministres du Seigneur ; quand on les rencontre on les salue du nom de Père, on leur demande la bénédiction, on leur baise la main. L'Eglise s'étant conservée au Liban avec sa discipline primitive, avec des usages qui remontent aux premiers chrétiens, aux apôtres, les pratiques de dévotion y sont plus sévères. Leurs jours de jeûne sont une fois plus nombreux que les nôtres, et il est beaucoup de Marounites qui ne commencent à manger que vers le soir ; l'on ne prend en ces jours comme en temps d'abstinence, que des mets cuits à l'huile. Chaque jour tous les Marounites entendent la messe avant de vaquer à leurs affaires ; beaucoup d'entre eux se confessent tous les huit jours et communient de même ou plusieurs fois par semaine ; la plupart récitent le chapelet trois fois par jour, et quand

ils vont par les sentiers des montagnes, on les voit le plus souvent un chapelet à la main, faisant de temps en temps une génuflexion qui consiste à mettre les genoux en terre et à baiser le sol, ou s'arrêtant pour prier un moment, devant les croix, les petites chapelles ou les grottes habitées autrefois par de saints solitaires. Les femmes, en public, sont toujours voilées de la tête aux pieds, jamais elles ne découvrent leur figure hors de chez elles: dans l'église, elles sont séparées des hommes par des grilles; jamais de réunions des deux sexes et surtout jamais de danses, elles sont défendues sous peine d'excommunication. Le dimanche et les nombreux jours de fête, non-seulement on ne travaille pas, mais l'on ne se livre point à des joies bruyantes; on assiste aux offices, on entend les instructions, le catéchisme; on prie chez soi. Rien de pittoresque comme la prière du soir dans ces montagnes où l'on vit jusqu'à 110, 120 ans, où les familles sont souvent composées de 10 à 12 enfants: dans la maison l'hiver, sous un arbre dans les beaux jours, la famille s'agenouille par ordre de rang et d'âge derrière le vieux patriarche de la famille; alors, tourné vers l'endroit où le lendemain le soleil sortira des flots, le vieillard, d'une voix que l'âge rend tremblante et cassée, entonne cette prière à laquelle répondent en chœur les voix mâles des hommes, les voix douces des femmes, les voix sonores et légères des enfants; et quand on a prié Dieu et la Vierge qui est si aimée au Liban, de bénir le repas de la famille; avant de se rendre sur les nattes de jonc qui souvent servent de

lit, chacun vient à son tour recevoir la bénédiction et baiser la main du père de cette nombreuse famille. Nous pourrions donner mille détails intéressants sur les chrétiens du Liban, nous devons nous borner et faire place à des autorités qui prouveront que nous n'exagérons pas.

IV.

Le Père Besson, dans le curieux ouvrage dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, dans sa Syrie Sainte, dit : « La Providence nous a ouvert une résidence que » je puis appeler lieu de refuge,.... on n'y voit point » de visages affreux de Maures et d'Arabes, on n'y » parle point de vol, ni de larcin ; la simplicité des » premiers siècles et la bonté y fleurissent ; l'état ec- » clésiastique y est en sa pleine vigueur, l'ordre re- » ligieux y a un ordre inconnu à l'Europe, et » néanmoins tres-religieux et très-austère... » Et plus loin : « Je pourrais seulement appréhender qu'il n'y » eût trop de douceur à instruire un peuple si passionné » pour la parole de Dieu. » Il ajoute : « Pour ce qui » est de l'ordre religieux de S. Antoine, ces religieux » y sont bons et simples, leur vie c'est de prier, jeûner » et labourer la terre, Il y a aussi un monastère de reli- » gieuses du même ordre, tout l'emploi de ces servantes » de Dieu, c'est de chanter le divin office, de méditer, » de travailler. Les prières commencent dès les deux » heures du matin, et le travail dès le point du jour, » dans les jardins qu'elles cultivent et dans les terres » du monastère, où ces mains vierges manient la bêche.

» L'obéissance qu'elles rendent à leur supérieure est » admirable et leur simplicité comme divine. » (1) M. De la Roque n'est pas moins explicite dans tout son ouvrage; parlant d'une contrée du Liban : « Un » si beau pays semble contribuer à la douceur de l'es- » prit, aux bonnes inclinations et aux mœurs toutes » louables des habitants..... Pays dont les vices en » général, la mauvaise foi et surtout le larcin sont telle- » ment bannis, qu'on n'en entend jamais parler. On » n'y parle point aussi de procès, ni de grandes con- » testations sur des matières d'intérêt, et encore moins » de punir quelqu'un de peines afflictives, parce que » les délits qui méritent cette peine ne s'y commettent » jamais. » Et parlant des religieux : « Ils font profes- » sion d'une grande sévérité de vie et d'exercer l'hos- » pitalité envers tout le monde; et sur toutes choses » on admire en eux une merveilleuse simplicité qui leur » tient lieu des autres qualités plus relevées. » Laissant là les autres témoignages, nous citerons, pour les temps modernes, Mgr Mislin et Lamartine : ces deux passages sont si beaux que nous ne pouvons nous empêcher d'en donner de longs extraits. Voici d'abord celui de Mgr Mislin, « Je n'ai passé qu'un mois dans le Liban; » mais je le compterai pour un des plus heureux de ma » vie. Je sais maintenant qu'il y a encore un coin sur » cette terre où la religion, comme dans les premiers » temps de l'Eglise, est le principe de toutes les ac- » tions. Là, Dieu est encore Dieu, et l'on n'a pas en- » core mis à sa place les idoles enfantées par la corrup-

(1) Syrie Sainte, 16-17-20.

» tion des hommes ; on l'adore en tous lieux, dans les
» églises, dans les familles et sur les places publiques,
» parce qu'on croit que nous avons besoin de lui par-
» tout, et qu'il peut nous aider. Là, on ne veut pas
» replacer la société sur une base plus parfaite que
» l'Evangile ; on admet la doctrine de Jésus-Christ
» telle qu'elle est, et on la suit. Si des prophètes
» inconnus y viennent annoncer des vérités nou-
» velles, le peuple, dans sa simplicité, les rejette,
» parce qu'elles ne sont pas conformes aux anciennes.
» Il ne croit pas que plus une doctrine est récente et
» obscure, plus aussi elle est vraie. Il ne sait pas sacri-
» fier sa foi à l'amour des nouveautés, ni à l'intérêt,
» ni à l'ambition. Il exerce l'hospitalité, la charité,
» la justice, comme vertus chrétiennes, et non comme
» des inventions de notre époque. Les enfants ne sont
» pas des prodiges à sept ans, pour être des hommes
» nuls le reste de leur vie ; on ne leur fait pas sucer
» le lait de l'orgueil pour leur faire manger le pain de
» la déception : ce qui est précoce chez eux, c'est la
» crainte de Dieu et le respect pour les parents, et cela
» leur reste. Ce peuple croit encore qu'il n'est pas
» plus permis de tout dire qu'il n'est permis de tout
» faire, parce que la parole pousse à l'action, et qu'il
» vaut mieux prévenir le mal que de le punir. Il obéit
» aux anciens, aux hommes constitués en dignité,
» parce que c'est l'ordre de Dieu ; il n'a pas encore
» admis que l'ingratitude, la présomption et l'inexpé-
» rience sont des titres pour bien gouverner la famille
» et la société. Il respecte les prêtres comme ministres

» du Seigneur ; il n'a pas encore découvert le secret » d'aimer la religion et de haïr ceux qui travaillent à » la répandre. Il n'a pas autant de bibles que de bi-» blistes ; mais il a les préceptes de l'Evangile dans le » cœur, et il les pratique. Il croit que l'ordre est l'état » normal de la société, et que c'est être coupable que » de le troubler sans cesse. Il croit beaucoup d'autres » choses qu'on semble avoir oubliées en d'autres lieux, » et c'est pour cela que j'aime ce peuple doux, simple, » bon, croyant..... et je dirai éclairé, parce que c'est » la croyance qui éclaire et non le doute ou la négation. » Si les plus purs rayons du ciel n'avaient pas toujours » lui sur ces montagnes, comment ce petit peuple au-» rait-il pu résister pendant onze siècles à l'invasion de » la barbarie ? Les barbares ont détruit Tyr, Césarée, » Ephèse, Balbeck, Laodicée, et cent autres villes ri-» ches et savantes qui étalent leurs ruines au pied du » Liban, tandis que les Marounites, les fils de Jacob, » se multipliaient dans l'esclavage.» (1) Lamartine, qui a séjourné long-temps dans les montagnes, qui a étudié au point de vue politique et religieux, la situation des Marounites, en parle ainsi : « Si l'on veut avoir sous » les yeux ce que l'imagination se figure du christia-» nisme naissant et pur, si l'on veut voir la simpli-» cité et la ferveur de la foi primitive, la pureté des » mœurs, le désintéressement des ministres de la cha-

(1) Pélerinage à Jérusalem, par Mgr Mislin, abbé mitré de Ste-Marie-de-Bey, en Hongrie, camérier secret de S. S. Pie IX, chevalier du Saint-Sépulcre, commandeur de l'Ordre constantinien, de St.-Georges, de Parme, etc.

» rité, l'influence sacerdotale sans abus, l'autorité
» sans domination, la pauvreté sans mendicité, la di-
» gnité sans orgueil, la prière, les veilles, la sobriété,
» la chasteté, le travail des mains, il faut venir chez
» les Marounites. Le philosophe le plus rigide ne trou-
» vera pas une réforme à faire dans l'existence publique
» et privée de ces prêtres qui sont restés les modèles,
» les conseillers, les serviteurs du peuple. Il existe
» environ 200 monastères, de différents ordres, sur
» toute la surface du Liban. Ces monastères sont peu-
» plés de 20 à 25000 moines, ni riches, ni mendiants :
» ce sont des hommes simples et laborieux qui, voulant
» se consacrer à une vie de prières, se consacrent à
» Dieu. Leur vie est celle d'un paysan laborieux ; ils
» soignent le bétail ou le vers à soie · ils fendent le
» rocher, ils bâtissent de leurs mains les murs de ter-
» rassement de leurs champs, ils bêchent, ils labourent,
» ils moissonnent. J'ai fréquenté plusieurs de ces mo-
» nastères, et je n'ai jamais entendu parler d'un
» scandale quelconque donné par ces moines : il n'y a
» pas un murmure contre eux. Chaque monastère n'est
» qu'une pauvre ferme dont les serviteurs sont volon-
» taires, et ne reçoivent pour tout salaire que le toit,
» une nourriture d'anachorète et les prières de leur
» église. Le travail utile est tellement la loi de l'hom-
» me, que je n'ai pas vu un seul de ces solitaires qui
» ne portat sur ses traits l'empreinte de la paix de
» l'âme, du contentement et de la santé.

» Le peuple marounite participe de toutes les vertus
» de son clergé et forme un peuple à part dans tout

» l'Orient; on dirait une colonie européenne jetée » par le hasard au milieu des tribus du désert. Je ne » doute pas que si ce peuple était plus connu, si la » magnifique contrée qu'il habite était plus souvent » visitée, beaucoup d'européens n'allassent s'établir » parmi les Marounites. Beauté de sites, admira- » ble perfection du climat, modicité du prix de » toute chose, analogie de religion, hospitalité de » mœurs, pureté et tranquillité individuelles, tout » concourt à faire désirer d'habiter parmi ce peuple. » Que peut-on trouver de plus doux que ces paisibles » villages marounites aux pieds ou sur les flancs du » Liban, au sein d'une population simple, religieuse, » bienveillante, avec la vue de la mer et des hautes » neiges, sous le palmier et sous l'oranger d'un de » ces monastères ?

» La plus admirable police, résultat de la religion » et des mœurs bien plus que d'aucune législation, » règne dans toute l'étendue du pays habité par les » Marounites. Vous voyagez seul et sans guide, le jour, » la nuit, sans craindre ni vol, ni violence, ces crimes » y sont presqu'inconnus. L'étranger est sacré pour » le mahométan, il l'est encore plus pour l'Arabe chré- » tien; sa porte lui est ouverte à toute heure, il tue » son chevreau pour lui faire honneur, il abandonne » sa natte de jonc pour lui faire place.

» Les Marounites aiment les Européens comme des » frères, ils sont liés à nous par les liens de la commu- » nauté de religion, le plus fort de tous; ils croient » que nous les protégeons par nos consuls et nos am-

» bassadeurs, contre les Turcs; ils reçoivent dans leurs » villages nos voyageurs, nos missionnaires, nos jeu- » nes interprètes qui vont s'instruire dans la langue » arabe, comme on reçoit des parents éloignés dans une » famille; le missionnaire, le voyageur, le jeune inter- » prète deviennent l'hôte chéri de toute la contrée.

» La Syrie, en se repeuplant de cette nation chré- » tienne, industrieuse, enrichirait la Méditerranée » d'un commerce qui languit, ouvrirait la route des » Indes, refoulerait les tribus nomades et barbares du » désert, et raviverait l'Orient. Il y a plus d'avenir là » qu'en Egypte. L'Egypte n'a qu'un homme, la Syrie » a un peuple. »

VI.

Voilà d'après des auteurs, de positions, d'époques, d'idées bien diverses et au témoignage desquels nous aurions pu ajouter des extraits de Volney lui-même, de Henry Guys (1) si longtemps consul en Syrie, du comte de Malherbe qui avait séjourné au Liban, voilà l'état de ce peuple que l'on représente comme arriéré, ignorant, malheureux; voilà la vie et les travaux de ce clergé que vous dites devoir être réformé, que vous dites incapable de gouverner ses églises. Les Marounites sont arriérés; c'est vrai, ils n'ont point votre civilisation, votre politesse, votre délicatesse, votre vernis de bonté et d'amitié, ils n'ont qu'une simplicité noble et rustique, une cordialité franche, des prévenances un peu rudes, une amitié toujours vraie;

(1) L'honorable M. Henry Guy, qui soutint avec tant de zèle les intérêts politiques et commerciaux de la France, montra envers les Marounites tout le zèle, toute l'habileté, toute la bonté du père le plus éclairé.

ils sont ignorants, soit, ils ne savent que leur réligion; que leur respect pour la loi, pour l'Emir, pour la France, pour Dieu, ils ne savent que le moyen d'être heureux ici, d'être heureux au ciel; ils sont malheureux, parce qu'ils n'ont point vos libertés politiques, mais ils ne demandent qu'à conserver leur antique féodalité, leurs Scheiks sont leurs pères, leur Emir est leur patriarche; si c'est leur bonheur à eux d'être malheureux, pourquoi voulez-vous leur faire part de vos révolutions, de vos chartes, de vos constitutions que l'on appelle libérales? Croyez-moi, avant de vouloir enlever l'écorce, réfléchissez un instant: c'est peut-être cette écorce même qui conserve la vie à l'arbre; avant d'arracher ces épines, examinez; peut-être, ces épines sont nécessaires pour la vie du rosier. Vous trouvez à réformer dans les prêtres marounites...... Ce n'est pas leur rit, il a été approuvé par les papes, par Benoit XIV et bien d'autres; ce ne sont point leurs richesses et leurs revenus, ils n'en ont point; ce n'est point leur conduite, jamais l'on n'a fait de plainte contre un prêtre Marounite, seraient-ce leurs austérités? Elles ne peuvent nuire qu'à eux seuls. Vous parlez de leur ignorance; il est vrai qu'ils ne connaissent point comme vous l'histoire de l'occident, mais connaissez-vous comme eux l'histoire de l'Orient? Connaissez-vous mieux qu'eux l'Ecriture Sainte et la théologie? Ne les étudient-ils pas pendant autant d'années que les élèves des séminaires de France? Ils sont ignorants, ils n'ont point d'érudits: mais parce qu'ils ne connaîtraient pas vos savants, n'en avez-vous pas? Et du

reste, les noms d'Abraham Ecchellensis, de Gabriel Sionite, de Fauste-Naironi, des Assemani, etc., et de tant d'autres Marounites, professeurs de langues Orientales à Paris, à Ravenne, à Rome, vous sont-ils complètement inconnus? Et pourtant ces érudits étaient Marounites. C'est par les fruits que l'on connait l'arbre, a dit le Sauveur; eh bien, les peuples sont les fruits que porte le clergé : jugez de notre clergé par les peuples et vous verrez si nous ne sommes bons qu'à être jetés au feu comme un bois sec et stérile, comme le figuier maudit que le Seigneur a desséché; nous croyons qu'il suffit d'enseigner à nos peuples la résignation et s'il est possible, le bonheur ici-bas, mais surtout la vie éternelle là-haut. Comme Grégoire XIII et Pie IX l'ont dit dans leurs bulles, le clergé indigène des Marounites est apte à remplir ses fonctions, et bien plus, pour bien des choses, il peut seul suffire; vienne un européen apprendre à 20 ans, l'arabe, le syriaque et l'hébreu, langues très difficiles à bien prononcer pour un européen; je suppose qu'après plusieurs années il connaisse assez la langue pour prêcher, connaîtra-t-il les mœurs, les usages, les coutumes locales, comme les prêtres indigènes? Saura-t-il se faire comprendre parfaitement des enfants à qui il est si difficile de rien faire entendre et retenir? Ce n'est pas que nous rejetions les missionnaires, les prêtres occidentaux; non, au contraire, la nation Marounite a toujours été bienveillante à leur égard; elle les a écoutés avec plaisir; elle les a protégés et reçus dans ses montagnes, pendant toutes les persécutions; elle a bâti des églises, fondé des monastères,

élevé des colléges aux Franciscains, aux Lazaristes, aux Jésuites. Et maintenant encore depuis tant d'années que la compagnie de Jésus a quitté ses rivages, elle conserve d'eux le plus doux souvenir; Elle les appelle de tous ses vœux ; Antoura est encore là pour jeter les fondements d'une nouvelle résidence et le collége que la nation tout entière leur avait donné les attend dans ses murs solitaires pour distribuer la science de l'Occident, et leurs vertus si belles, aux populations de la montagne du Liban et de la Syrie. Qu'ils viennent, les populations et le clergé les attendent. — L'on a donc été trop loin en accusant et le peuple et le clergé; les faits, la vie des Marounites le prouvent.

CHAPITRE SEPTIÈME.

IMPORTANCE DU LIBAN.

Gravissons le Liban, posons-nous sur l'une de ses cimes les plus élevées et regardons à nos pieds: sur ces monts, dans ces vallées, dans les plaines qui les avoisinent, mille productions qu'une culture mieux entendue et quelques années de paix pourraient multiplier pour en faire ensuite l'objet d'un commerce considérable; à droite, Damas la ville des Caravanes où les chameaux apportent les parfums d'Arabie ainsi que les tapis de la Perse et les épices de l'Inde; à l'Ouest la méditerranée avec Beyrouth avec Tyr et

(1) La plupart des missionnaires habitent des couvents que leur ont offerts les familles nobles du pays. Ainsi les Lazaristes possèdent un monastère que la famille Khazen, à laquelle appartient le patriarche actuel, avait donné aux jésuites.

Sidon dont le nom seul fait songer à des relations commerciales et qui pourraient encore, placées comme elles sont au milieu des trois continents, se faire, pour l'Inde et l'Arabie, les entrepôts de l'Europe et pour l'Europe, l'Afrique et l'Amérique les entrepôts de l'Asie: elles pourraient renaître de leurs débris et devenir encore les reines des mers. Ces gorges profondes, ces défilés étroits, ces grottes innombrables, ces montées rapides et presque impraticables, ces fleuves, ces torrents qui coulent encaissés dans des rives à pic qui s'élèvent des deux cotés à 50 pieds au dessus des eaux, font de ces montagnes une forteresse inexpugnable qu'une poignée d'hommes défendrait. Les Marounites, peuple de plus de 400,000 âmes, sont vertueux, courageux; le goût pour l'ordre, le travail les distingue; ils sont mûrs pour former une nation, et une nation modèle: et toujours ils ont été ennemis des Grecs d'Orient et des Musulmans, toujours ils ont été attachés à la France, ils en ont été les protégés; toujours ils ont eu leur gouvernement particulier, nous avons prouvé tout cela. Ainsi donc considéré dans ses vallées fertiles, dans ses rocs arides, dans sa situation géographique, dans son commerce, dans ses habitants, leur nombre, leur religion, leurs sympathies leur passé, la Syrie est importante et un politique doit la connaître parfaitement avant de se décider sur ces questions.

Importante par elle-même, la Syrie l'est encore plus à cause des éventualités que les politiques prévoient dans l'Asie. L'empire ottoman s'affaisse; les liens qui

unissaient ses diverses provinces sont brisés ; au premier bruit de guerre générale tout sera ébranlé, tout sera divisé : il y aura dix états particuliers peut-être ennemis l'un de l'autre. Les gouvernements occidentaux comme ces peuples de la côte qui épient le moment ou le navire se brisera sur l'écueil, pour saisir chacun son épave, tiennent l'œil fixé sur l'orient pour saisir quelques épaves de l'empire Turc, qui sombre et dont les parties vont flotter indécises ; et même, si cet empire ne s'en est pas encore allé en dissolution, c'est que chacun voulant, désirant beaucoup pour soi et peu pour les autres, on ne s'accorde pas et de temps en temps on répare provisoirement l'édifice ruiné. Dans ce partage, dans cette ruine inévitable, qu'arrivera-t-il ? Il est difficile de le prévoir; mais probablement, plusieurs nationalités se constitueront en états indépendants, se réuniront, peut-être pour former une vaste puissance. Dans cette hypothèse les Marounites, nation qui a un passé long et glorieux, nation qui sous le rapport de la culture, de l'industrie, du commerce, de la guerre, à devant elle un avenir riche et magnifique, nation qui a de la bravoure, de l'intelligence, des mœurs, de la vertu, nation qui à plus de sève, plus de forces vitales, qu'aucune autre nation asiatique, nation qui brûle de secouer le joug musulman, les Marounites colonie Européenne transplantée en Asie, peuple catholique et fort jeté au milieu de populations enervées, les Marounites sont appelés à fonder une puissance que les Grecs abatardis qui se sentent encore de Byzance, que les hordes Kurdes et Arabes, que les

populations indisciplinées et peu nombreuse des Druzes et des Métualis ne pourraient établir avec des chances de durée. Et quand nulle nationalité ne surgirait du chaos qui suivra la dissolution, quand les puissances européennes se tailleraient toutes leur part à coups de sabre et de canon et se soumettraient l'Asie, la Syrie et le Liban, qui sans parler de leur importance intrinsèque, dominent seul, en même temps sur l'Asie mineure, sur la Haute-Asie, sur l'Irak-Arabi et le golfe Persique, sur l'Arabie, sur la mer rouge, l'Egypte et la Méditerranée, la Syrie et le Liban ne seraient-ils pas la seule base d'opérations en cas de guerre, ne seraient-ils pas le centre des négociations, la terre que chacun voudrait comprendre dans sa part ? Nous sommes persuadé que la Syrie a devant elle un magnifique avenir ; le role qu'elle jouera dans les affaires d'Orient sera grand ; si l'empire ottoman tombe, elle peut devenir une nationalité puissante ; s'il ne tombe point, au moindre bruit elle se détachera de la Turquie comme ces caps dont la moindre commotion abîme l'isthme étroit qui les rattache à la terre et forme des îles.

II

Non loin de la Mekke qui voit tous les ans, des milliers de musulmans, venir prier au tombeau du prophète, le sépulcre de Jésus-Christ ne devait pas rester solitaire, sans adorateurs au milieu des mahométans ; Dieu lui donna une garde d'honneur, une troupe de croyants pour y pleurer, pour y prier : les catholiques de la Terre-Sainte et du Liban, depuis

dix-huit siècles, sont restés fidèles à leur noble mission: on les rançonnait, on les dépouillait, on les saturait d'avanies, on les frappait, on les massacrait, ils pleuraient, ils mouraient, mais ils ne changeaient pas. Toujours ils conservèrent pour les chrétiens d'Occident les souvenirs qui se rattachent à leur religion, les traditions qui se répètent sur le sauveur des hommes, les endroits ou il souffrit: cette terre était pour eux un évangile aussi persuasif, aussi clair que les évangiles écrits. Nos pères, comprirent ce qu'il y avait de grand dans ce dévouement à une tombe et l'un des grands motifs des croisades fut la délivrance des chrétiens de la Terre-Sainte, des Marounites: les discours d'Urbain VIII et de Pierre l'Ermite le prouvent. Notre société n'est plus comme jadis pétrie de foi, mais tous ceux dans qui il y a encore un peu de ce levain sacré ne devraient-ils pas admirer aussi le courage des chrétiens d'Orient ? ne devraient-ils pas s'intéresser à eux? ne devraient-ils pas tenir à ce qu'il y eût des chrétiens au tombeau de leur Dieu ? à ce que l'on y pût prier et adorer ? ne devraient-ils point vouloir, que ces chrétiens ne fussent point trop molestés, trop tyrannisés par les infidèles? n'est ce point déjà trop de souffrir que l'imam prêche où Jésus a prêché, que Mahomet règne où le Christ a régné, que le musulman puisse frapper d'un pied dédaigneux cette grotte du St. Sépulcre; qu'il puisse appeler les Saints-Lieux des noms les plus abjects, sans souffrir encore qu'aux lieux où le Sauveur à donné la liberté au monde les chrétiens soient esclaves, qu'ils soient accablés d'opprobres

où il a commandé la charité, qu'ils soient égorgés où il a dit : vous ne tuerez point? La Catholicité toute entière devrait prendre à cœur le protectorat des catholiques, des Marounites de la Terre-Sainte; nous devrions tous y voir une question de patriotisme religieux, de sentiment plus encore que de raison; nous devrions souffrir des souffrances des catholiques de la Palestine et pleurer de leur pleurs. L'on s'est occupé et l'on s'occupe encore de la question des Lieux-Saints; nous avons applaudi à l'importance que l'on a donné à cette affaire, à l'intérêt qu'on y a porté : mais nous croyons que des gens, d'ailleurs très-bien intentionnés ont mal entendu la question : l'on a eu tort de séparer les intérêts des Marounites des intérêts des Lieux-Saints. C'est des croisades que la France tient le droit de posséder les Lieux-Saints; comme le droit de protéger les Marounites; presque toujours ces droits ont été exercés ensemble par nos rois qui ne les divisaient pas. Vous les divisez : mais je vous le demande, votre possession sera-t-elle efficace et réelle? Vous aurez des chartes qui vous diront : le Saint-Sépulcre appartient à la France...... et les chrétiens de la palestine ne pourront venir y prier, sans s'exposer aux outrages? Vous posséderez les Lieux-Saints, et à quelques lieues de là on égorgera des Marounites parce qu'ils sont Français, Catholiques! Vous posséderez les Lieux-Saints, et tout autour de Jérusalem les Turcs avec leur cimeterre, les Anglais avec leurs bibles et leurs piastres séduiront des catholiques! Vous posséderez les Lieux-Saints

et dans quelque temps vous n'y aurez plus pour catholiques, que quelques Franciscains dans leurs couvents ! Est-ce donc assez, selon vous, pour honorer un Dieu que les prières de quelques religieux ? N'y faut-il pas les prières de toute une nation, d'une nation nombreuse et fervente? Ne serait-il point plus triste, plus désolant de voir les catholiques injuriés et maltraités parce qu'ils viennent prier au Calvaire, si la montagne du Calvaire appartenait à la France? Avez-vous pu réellement croire que les musulmans et les Grecs schismatiques penseraient que cette négociation est sérieuse de la part de la nation française qui laisse impunément incendier et profaner des églises, piller et égorger des catholiques, auprès de Jérusalem ! Aussi, vous réussirez à peine à obtenir cette ombre de protection que vous sollicitez. Voulez-vous exercer un droit réel, une possession que le Pacha ne pourra point entraver par mille petites tracasseries, par mille petits moyens qui seront en dehors de votre influence? Peuplez et entourez Jérusalem et toute la Palestine, d'une nation qui puisse, à son gré, respecter le tombeau du Christ; qui soit assez forte pour qu'on la craigne, si on gêne le libre exercice de vos droits; qui reçoive vos pèlerins dans ses demeures; qui les conduise dans toute la Judée; qui, lorsque les pèlerins français manqueront, soit là pour prier au nom de la France ! Faites respecter votre droit de protection par rapport à la nation Marounite ! Nous le répétons, à quoi bon posséder sur papier le Saint-Sépulcre, si le catholique ne peut y prier en paix?

Nous croyons donc que l'on ne peut séparer la question Marounite, de la question des Lieux-Saints ; nous croyons que l'honneur de la catholicité toute entière est intéressé à demander pour les Marounites la liberté d'adorer Jésus-Christ à son tombeau ; nous croyons aussi, et nous ne faisons qu'indiquer cette considération, que les Marounites libres et protégés, pourraient contribuer puissamment à remplacer par le catholicisme le mahométisme et le schisme grec qui commencent à tomber, et devenir ainsi des apôtres de la civilisation comme de la Religion.

III.

Nous venons de voir l'importance de la Syrie en elle-même et l'intérêt qu'elle doit exciter chez tous les catholiques ; voyons maintenant l'importance qu'elle peut avoir pour les puissances politiques, en particulier ; pour la Turquie, pour l'Angleterre, pour la France? Nous nous bornerons à ces trois Etats. La politique de la Porte par rapport aux provinces de l'Empire, repose sur deux idées principales : 1° le maintien et l'accroissement du mahométisme ; 2° la centralisation du pouvoir, l'unité d'administration. La première de ces idées n'est pas neuve ; elle date de Mahomet, et les Turcs l'ont gardée avec tenacité. Ce qui s'est passé en Grèce, ce qui s'y passe encore, (il y a à peine quelques jours ils viennent de couvrir une croix de boue et de forcer les chrétiens de la fouler aux pieds !) ce qui s'est passé, ce qui se passe en Syrie et au Liban, comme nous le dirons

bientôt, le prouve suffisamment : nous ne sommes pour eux que des chiens de chrétiens. La seconde base de la politique du Divan est au contraire toute nouvelle : jusqu'ici, le gouvernement Turc était féodal et sans unité: la main de fer d'un homme de génie, d'un conquérant peut diriger un Etat ainsi constitué; mais sous un prince faible, cet état ne peut durer. Aussi depuis quelque temps, l'empire se désorganise peu à peu : ses plus belles provinces se séparent de lui, sans même avoir besoin de se révolter. L'Egypte, Alger, Tunis, en ont agi ainsi. Formés aux idées européennes, les nouveaux chefs du Divan ont voulu changer l'ordre des choses, et opérer une centralisation, une unité que la situation géographique de la capitale, la multiplicité des religions dans l'empire; la diversité de mœurs et d'intérêt, la mauvaise administration des Turcs, les privilèges de certaines contrées, la multiplicité des langues et plusieurs autres raisons, rendent tout-à-fait impossible. D'ailleurs l'empire Ottoman n'a plus la vie morale, ce n'est pas une renovation que l'on pourra faire, ce sera un replâtrage qui tiendrait à peine quelques jours, s'il pouvait se faire. Les Maronites, nation libre, non vassale de l'empire, à peine tributaire, gouvernée par son prince, protégée par une puissance étrangère, la France, entravaient surtout le nouveau système d'administration; catholiques fervents, ils étaient détestés des Musulmans. Les autres populations de la Syrie, toutes ennemies des Turcs, très-différentes entr'elles de mœurs

d'habitudes, de religion, ne pouvaient non plus entrer dans le plan de centralisation et d'unité. Ainsi le gouvernement Turc trouvait dans les Marounites un obstacle politique et un obstacle religieux: mais il se disait que cette nation soumise, non-seulement le reste de la Syrie, mais encore presque tout l'empire se soumettrait facilement. — L'Angleterre désirait encore plus d'établir son influence en Syrie. A la possession de Gibraltar et de Malte, au protectorat des îles Ioniennes, à son influence en Egypte et à la Porte, elle voulait joindre une puissance en Syrie, elle voulait profiter des productions du pays, elle voulait avoir le monopole du commerce des échelles du Levant, elle voulait la domination de la mer du centre. Ensuite les compagnies anglaises recherchent un passage plus court et plus facile vers la grande colonie de Indes. L'Egypte refusait de leur céder le passage exclusif par la mer Rouge; mais la Syrie offre une voie bien moins longue: les ingénieurs Anglais avaient exploré le terrain, il suffisait d'un canal de 30 lieues, creusé entre l'Oronte et l'Euphrate. Mais les Marounites dominaient en Syrie: et ils étaient catholiques, amis, protégés, et sujets de la France. En cela l'Angleterre voyait deux obstacles, mais deux obstacles qui l'engageaient à agir. Que désire-t-elle plus, cette Albion qui ne change point, que de détruire le catholicisme, que de détruire l'influence française? Elle voulait enfin, avant le partage de la Turquie, posséder une terre d'où elle pourrait agir et préparer sa puissance. — La France avait des intérêts

tout-à-fait opposés à ceux de l'Angleterre. Ses ports sur la méditerranée, la possession de l'Algérie, le commerce considérable qu'elle a toujours fait avec le Levant, lui disaient qu'elle devait veiller à conserver son influence dans cette Syrie par où pouvaient lui arriver la plupart des marchandises de l'Asie et même de l'Inde, sans qu'elle dût les acheter aux magasins anglais. Elle devait songer au partage prochain de la Turquie. Et l'influence que son nom a toujours eue en Orient, lui faisait un devoir de soutenir ceux qu'elle avait toujours protégés, ceux qui s'appelaient et qu'elle appelait des Français : son honneur était engagé à maintenir en Syrie l'ancien ordre des choses: laisser établir le nouveau, c'était perdre toute influence. Quant à la Russie et à l'Autriche dont les Etats confinent à la Turquie; elles avaient pour but d'évincer la France du partage de la Turquie, comme on l'avait fait du partage de la Pologne. Le czar, au milieu des embarras que la Syrie exciterait à Constantinople, espérait pouvoir peu-à-peu étendre encore sa puissance au Caucase et près de la Moldavie. Connaissant les privilèges gouvernementaux des Marounites, et leurs droits à la protection de la France; connaissant l'importance de la Syrie en elle-même et par rapport au catholicisme, à la Turquie, à l'Angleterre, à la France, aux autres puissances, voyons les évènements de 1840 et des années qui suivirent.

CHAPITRE SEPTIÈME.

INTRIGUES DE L'ANGLETERRE. — GUERRE. — MASSACRES.

I.

L'on connait la politique matérialiste de l'Angleterre et les moyens qu'elle emploie pour arriver à ses fins. Comptant pour rien, dans l'administration des états, les idées d'honneur des peuples, de bien-être moral, d'influence religieuse, cette nation, imitée, hélas! en partie au moins par les autres nations Européennes, a matérialisé la politique; pour ses économistes, savoir calculer et commercer, c'est savoir gouverner; un commerce étendu, un trafic illicite, de l'or à pleines mains, voila la puissance, l'habileté, le bonheur. Et des gouvernans, ces doctrines, ont passés aux gouvernés : de là ce besoin de jouissances matérielles qui, un jour, suscitera dans les îles Britanniques une révolution terrible. Pour arriver à ses fins, l'Angleterre trouve licites tous les moyens utiles, qu'ils soient bons ou mauvais : celui qu'elle emploie le plus souvent c'est de *diviser pour règner*; elle sème dans toutes les contrées le germe des révolutions; elle les fomente, et quand elles éclatent, quand le sang coule, joyeuse, elle fait ses affaires, elle trafique, elle gagne de l'or. Un jour viendra, ou désabusée de son engouement pour les idées anglaises, éclairée sur les manœuvres tenèbreuses d'Albion, irritée des troubles qu'elle a attisés, l'Europe tout entière s'écriera : *delenda Carthago* détruisons la Carthage moderne, C'est sur elle aussi

qu'il faut faire retomber les flots de sang qui ont coulé chez les Marounites. Nous avons dit qu'elle voulait obtenir deux choses : un passage vers les Indes, et la destruction de l'influence française; elle intrigua auprès du vieil émir Beschir; mais ses propositions furent rejetées, ses ministres protestants chassés, ses magnifiques bibles dorées qu'elle donnait gratuitement furent brûlées par les montagnards catholiques, qui d'abord les avaient acceptées avec joie. Les Marounites voulaient rester catholiques, rester Français. Mehemet Ali, le pacha d'Egypte, rêvait un empire : puissant en actes et en volonté, il voulait fonder en Asie un état européen ; il eut bientôt conquis la Syrie, et l'émir Beschir dut faire alliance avec lui. L'Angleterre en profita. Tandis que le colonel Rose, son agent versait l'or à pleines mains chez les Druzes, leur fournissait des armes, leur promettait l'empire de la montagne sur les Marounites, à Constantinople elle montrait à Halet Effendi, le ministre, que c'était le moment d'exécuter au Liban son plan de centralisation des pouvoirs. La Russie la Prusse et l'Autriche favorisaient la politique anglaise ; leurs escadres combinées parurent devant Beyrouth et St-Jean d'Acre. Autrefois Richard Cœur-de-Lion y avait combattu contre les Musulmans ; ses descendants corrompaient avec l'or et bombardaient des villes inoffensives, pour détruire la puissance des chrétiens. Les Egyptiens s'étant retirés, on bombarda néanmoins les villes de Syrie et les troupes turques arrivèrent au pied des montagnes ; la position de Beschir était fausse et difficile: les Druzes qui avaient

de l'or et des armes et qui d'ailleurs ne désiraient que le trouble, couraient la montagne et commençaient la guerre; les Egyptiens avaient évacué la Syrie; les Turcs menaçaient: les Européens étaient là; aucun Marounite n'eut cru que des chrétiens travaillaient pour des mahométans contre d'autres chrétiens: On l'engageait à se rendre sur la flotte combinée; après avoir obtenu un firman qui lui garantit, ainsi qu'à ses descendants la dignité d'émir, il se rend avec sa famille sur la flotte anglaise pour le communiquer au conmodore Napier... Et là quand il veut partir on lui déclare qu'il est prisonnier de guerre et on l'embarque pour Malte. Voila comme l'on a traité un vieillard de 80 ans! un prince adoré de ses sujets, de ses ennemis même! L'Angleterre a fait cela et qu'a dit la France à qui le vieil émir et ses fils en appelaient? La France s'est tue, ou plutôt le gouvernement anglais, qui nous dirigeait alors, a réclamé à peine; mais nos chambres, mais le pays se sont émus, ils ont protesté contre cette violation du droit des nations et des gens, contre cette inhumanité qui lui rappelait l'illustre prisonnier de Rochefort et de Ste-Hélène. Hélas! le vieil émir, avec quatre de ses fils, devait aussi mourir en exil, et mourir probablement empoisonnés.

II.

L'arrestation de l'émir trouble les Marounites; les Druzes qui déjà avaient commencé la guerre, et à qui se joignent maintenant les Ansariehs, les Métualis et bien

des musulmans, excités tous par les émissaires anglais, les attaquent. Nous avons déjà dit que les Marounites habitent deux districts et que dans l'un d'eux ils sont mêlés aux Druzes. C'est là que commence, c'est là surtout que se fait la guerre. D'abord les Druzes sont repoussés partout ils vont même être bloqués par les Marounites, mais des envoyés du pacha de Beyrouth obtiennent une suspension d'armes; les ennemis des Marounites en profitent pour attaquer des maisons, des villages isolés, pour piller, pour égorger: la guerre recommence sur plusieurs points; les Druzes sont maintenant secourus par tout ce qu'il y a de mauvais dans les pays voisins, par presque tous les Ansariehs et les Metualis; ils ont des armes nombreuses et excellentes, elles sont de fabrique anglaise, presque toutes; quand les Marounites sont vainqueurs, les pachas envoient des troupes qui font cesser les hostilités, qui obligent à la paix; s'ils sont vaincus, le pacha n'a rien su de la bataille et laisse les Druzes piller et égorger leurs victimes. Moins bien armés, moins nombreux dans les districts mixtes, parceque beaucoup d'autres Grecs se joignent aux Druzes; ne commettant point de ces perfidies atroces que les Druzes se font un jeu d'employer, les Marounites sont vaincus sur plusieurs points: ceux des districts purs vinrent à leur secours, mais trouvant tous les passages gardés par les troupes turques, ils tombèrent en grand nombre sous le fer de l'ennemi, victimes de leur noble dévouement pour le salut de leurs frères. Aussi les districts mixtes souffrirent horriblement pendant

cette première guerre : toutes les maisons avaient été brûlées ; tous les bestiaux enlevés, une foule de chrétiens tués. Les consuls français surtout avaient pressé le pacha de mettre un terme aux atrocités des Druzes; il s'en occupa enfin, une commission, nommée par lui, évalua le dégat à 10 millions de francs. Les chrétiens durent se contenter d'une médiocre indemnité. — L'ordre se rétablit un instant; Mustapha fait alors proclamer le gouvernement du sultan sur la montagne et Omer-Pacha nomme deux Kaïma-kam ou lieutenants du pacha, l'un Marounite pour les districts purs, l'autre Druze pour les districts mixtes, mesure attentatoire aux droits des Marounites qui se sont toujours gouvernés par eux-mêmes, et aux droits des Français qui, par cela même, n'avaient plus droit de protectorat sur le Liban, mesure inique, puisque dans les cantons mixtes on ne choisissait pas le Kaïma-kam dans la race la plus nombreuse, mais dans celle des persécuteurs : c'était consacrer l'oppression ; mesure opposée aux vœux de tous les Marounites, qui demandaient le retour de leur émir Beschir ; plus tard, on nomme un conseil pour assister ce Kaïma-kam, et dans ce divan composé de douze personnes il n'y a que deux Marounites. La justice fut rendue par des musulmans qui enlevèrent aux Marounites les biens fonds qu'ils possédaient ; on leur fit payer à la fois cinq années d'impôts arriérés ; quand on opéra le désarmement des deux peuples, on laissa quantité de fusils aux Druzes, qui du reste, devaient faire le désarmement des Marounites. Ces mesures ne pouvaient ramener la paix, aussi, en

1845, la guerre recommença avec plus d'acharnement. Cette fois, les pachas et toutes les populations non catholiques se réunissent ouvertement contre les Marounites. Ils résistèrent, mais ils furent vaincus. La désolation à été effroyable; rien n'a été épargné.

Hélas! que sont devenus ces milliers de monastères et d'églises où tant de prières pures montaient chaque jour comme un parfum en présence de Dieu, ces villages cachés dans la vallée comme des nids aux buissons, jetés audacieusement sur les rocs comme l'aire des aigles, suspendus aux flancs des monts, au milieu des palmiers? Et les orangers, les grenadiers, les pins, les muriers, les cèdres, où sont-ils? Et ces populations hospitalières comme les patriarches des anciens jours, pures, douces et pieuses comme des anges des cieux qui seraient venus habiter cet Eden de la terre, qu'en a-t-on fait? Dire avec un poète.

Les Turcs ont passé là,

c'est tout dire. Figurez-vous que sur tous les sommets du Liban s'ouvre le cratère d'un volcan, que soudain des torrents de lave s'en échappent et sillonnent toutes les montagnes, toutes les vallées, et vous n'avez pas encore une idée de l'affreux spectacle que présentait le Liban après la guerre de 1845. L'on s'attaque aux églises et aux maisons. Dans les districts mixtes, la flamme dévore des centaines d'églises et de couvents, on abat, on incendie des milliers de maisons: il y avait des jours où l'on aurait pu croire que la montagne avait pris feu et formait une fournaise immense. Les plants d'orangers, d'oliviers, de vignes sont arrachés,

coupés au pied, jetés au feu : toutes les terres comprises entre Beyrouth, Damas et Nazareth sont littéralement rasées ; plus une maison ne reste debout : tout est tombé sous la hache et la torche des barbares : on brûle les vers à soie afin d'empêcher les habitants de continuer leur industrie ; on enlève tous les instruments aratoires, tous les animaux domestiques (1). Dans le district de Gizzin, tout a été détruit à plusieurs reprises ; les 10,000 habitants ont vu leurs demeures saccagées et livrées aux flammes ; la perte de l'église et de ses richesses a été évaluée à plusieurs centaines de mille francs, 30,000 têtes de bétail ont été enlevées ; mais saurons-nous écrire les atrocités, les brutalités, les cruautés commises contre les habitants ? Notre cœur saigne à ce douloureux tableau : nous avons auprès de nous le R. P. Azar qui pleure sur le massacre de tant de compatriotes et d'amis dont le sang a rejailli sur ses vêtements et sa figure ; qui pleure sur 35 personnes de sa famille, sur son père et ses frères massacrés, torturés, dont les ossements ont long-temps blanchi sur les monts sans être même enterrés, dont les aigles et les vautours ont dévoré les cadavres horriblement mutilés, et nous nous sentons à peine la force d'écrire. Faisons-le pourtant ; dans l'intérêt de la nation Marounite, rapportons quelques-uns de ces drames lamentables.

IV.

Et d'abord écoutons Lamartine, Montalembert et

(1) Voir aux pièces justificatives la liste des villages incendiés et des personnes massacrées.

Mgr l'archevêque de Saïda. « Les Marounites, dit
» l'auteur du Voyage en Orient, ces Suisses du Liban,
» prêts pour l'indépendance, déjà armés, souvent vain-
» queurs et dominateurs de Damas, qui n'attendaient
» pour fonder la colonie indigène de l'Europe, qu'un
» signe, un encouragement de la France, sont aban-
» donnés par nous, trahis, livrés, massacrés. Les
» nobles chefs qui descendaient au-devant de nous, du
» haut des montagnes, à la tête de leurs tribus, ont vu
» incendier leurs demeures hospitalières, violer leurs
» filles, égorger leurs enfants par les Druzes et les Alba-
» nais. L'émir Beschir, ce patriarche armé du nouvel
» Orient, qui régnait en paix sur ses deux races et qui
» les faisait grandir et multiplier ensemble, a été
» emmené captif à Malte, sur un vaisseau anglais,
» puis transporté avec sa famille à Constantinople, puis
» exilé à l'âge de 86 ans, avec sa femme et ses enfants,
» dans un village obscur de la Turquie d'Asie. Il a vu,
» dit-on, l'aîné de ses fils, l'émir Emyn, ce jeune
» prince guerrier et politique, qui portait déjà le sabre
» de son père, massacré sous ses yeux par son escorte.
» Il a semé ses larmes et son sang sur toutes les rou-
» tes. Le beau palais de Déir-el-Kamar, aux flancs du
» Liban, que nous avons vu, il y a peu d'années, tout
» retentissant et tout resplendissant de sa puissance,
» n'offre plus que quelques pans de murs noircis par
» les flammes et quelques Turcs assis sur ses ruines et
» fumant le narghilé dans ses vastes cours. Antoura,
» cette colonie française, aux pieds du Liban, a été
» ravagée deux fois. Volney ne reconnaitrait plus ce

» beau village où il apprit l'arabe et où nous avons re-
» trouvé son nom gravé avec la pointe de son poignard
» sur le tronc d'un oranger grand comme un cèdre.
» Les cèdres d'Eden et de Salomon ont été coupés et
» incendiés pour que leur groupe séculaire ne servit
» plus de couronnement au mont Liban, et de point
» de ralliement et de pèlerinage aux chrétiens. » M. de
Montalembert a dit à la tribune: « Tout ce qui a été
» raconté, par les historiens, des temps les plus bar-
» bares a été égalé et presque dépassé dans ces districts;
» là, les femmes notamment, ont été soumises aux
» derniers outrages et aux tortures les plus abomina-
» bles, plongées dans l'eau, puis suffoquées par la
» fumée, là, les vieillards, les enfants même ont été
» torturés, les prêtres flagellés et pendus, la tête en
» bas; les évêques eux-mêmes, bâtonnés; il y a eu à
» Baabda, des moines qu'on a fait danser comme des
» derviches tourneurs, à force de les flageller. »
Mgr l'archevêque de Saïda, dans un passage de sa let-
tre aux femmes françaises (1), s'exprime ainsi: « Com-
» ment vous raconter ces horribles barbaries: les petits
» enfants séparés en deux parts, d'autres hachés à
» coups de sabre avec le sein qu'ils suçaient encore,
» avec les mains maternelles qui cherchaient à les ga-
» rantir; d'autres, tombant sur les corps de leurs mè-
» res percées aussi du coup qui donnait la mort à leurs
» fils; les ennemis n'ont pas même respecté les pauvres
» créatures qui n'avaient pas encore vu le jour, il les
» arrachaient par une large blessure du sein qui les

(1) Voir aux pièces justificatives cette lettre magnifique

» recélait encore ! Une foule de femmes et d'enfants » périrent de ces différentes manières. Beaucoup de » vierges furent déshonorées ; beaucoup reçurent la » mort en défendant leur pureté ; d'autres furent tuées » par les barbares qui la leur avaient ravie ! Beaucoup » se tuèrent elles-mêmes en se précipitant des terrasses » pour sauver leur virginité. »

V.

Douze Marounites s'étaient réfugiés dans une caverne et se préparaient à une défense vigoureuse; un corps de Druzes qui les avaient très-bien connus autrefois, qui étaient de leurs amis, qui avaient souvent mangé le pain et le sel avec eux, les engagent à sortir, jurant sur leur Dieu qu'on ne leur fera aucun mal. Ils sortent, on les entoure, on les garotte; et alors avec leurs sabres les Druzes taillent par petits morceaux la chair de ces infortunés; ils vont même jusqu'à leur faire entrer de force dans la bouche, ces lambeaux encore sanglants; et ils savaient rire en exerçant ces atrocités! Il y a des hommes qui sont de la race des tigres! Ils ont saisi le P. Charles, capucin vénérable qui avait passé dix ans dans les montagnes à soigner les malades, à élever les enfants; ils l'ont garotté et mis le feu à sa robe, et tandis que la flamme montait, mordait les chairs et faisait pousser des hurlements de douleur au pauvre religieux, les Druzes dansaient en rond et jetaient des cris de joie! Lors du désarmement des Marounites, beaucoup n'ayant point d'armes, parce qu'auparavant ils ne s'en servaient point et que

les Anglais ne leur en fournissaient pas, on les torturait néanmoins pour qu'ils en livrassent ; ils ne le pouvaient, et pour les punir, les Druzes menaçaient les femmes, les bâtonnaient ; plusieurs, suspendues la tête en bas, recevaient de cruelles bastonnades sur la plante des pieds ; d'autres étaient renversées sur le bord d'un coffre ouvert, le couvercle était refermé, et jusqu'à ce qu'on livrât les armes que l'on n'avait pas, des bras vigoureux pressaient la lourde planche, le sang coulait à flots de la poitrine et des reins de ces infortunées, brisées, déchirées en lambeaux. Le 6 septembre 1850, à Kefarhouni, un enfant faisait paître des bœufs : l'un de ces animaux s'étant porté vers un champ de blé, l'esclave du Druze à qui appartenait ce champ, frappa l'enfant avec tant de violence qu'il lui cassa des membres ; alors il l'attacha, avec sa ceinture, à la queue du bœuf qui se mit à le traîner dans un terrain pierreux ; des paysans le délivrèrent ; son père arriva à temps pour voir son fils mourant dans les douleurs les plus atroces. Un Marounite qui se nommait Francis (François), étant appelé de son nom par un de ses compatriotes, des ennemis l'entendent. Ah : tu es Français ! s'écrient-ils, et ils l'accablent de coups de bâton. — Comment te nommes-tu maintenant ? — Francis. — Nouvelle grêle de coups. — Puis même question, même réponse ; et nouvelle bastonnade. Ils cessèrent enfin de frapper quand Francis fut mort ! Le fils unique d'un habitant de Deir-el-Kamar fut rencontré par des infidèles : c'était un bel enfant de 4 ans, rose et frais, une fleur parmi tant de ruines. Les in-

fidèles forment un plan satanique ; par la cruauté la plus sacrilége, ils font subir à ce pauvre enfant la plupart des tourments que Notre Seigneur souffrit dans sa passion, et malgré ses pleurs, ses cris, sa jeunesse, sa beauté, ils finissent par le crucifier ! ! ! Les parents cherchèrent l'enfant. Ils trouvèrent son cadavre dans le désert, horriblement mutilé. Mille faits de ce genre, des atrocités encore plus révoltantes ont été commises ; le nombre des victimes a été immensément grand : leur mort presque toujours a été accompagnée de tourments affreux : et pourtant que disent ceux qui ont survécu ? Ils disent : heureux ceux qui sont morts, ils ne voient plus leurs églises et leurs maisons brûlées, les tombeaux de leurs pères profanés ; leurs sœurs, leurs mères, leurs épouses exposées aux attentats les plus effroyables ! Ils ne sont point réduits à vivre de racines et d'herbes bouillies, à se cacher dans les cavernes avec les bêtes fauves, à payer des impôts triples, quadruples, (1) quand on n'a point une piastre pour acheter un peu de pain ! Heureux ceux qui sonts morts, ils ne sont pas réduits a voir leurs prêtres mis en fuite, leurs sanctuaires détruits, leurs croix et leurs saintes images indignement outragées, leurs écoles catholiques remplacées par des écoles protestantes, leurs fils et leurs

(1) Cette injustice criante fit jeter les hauts cris non seulement aux chrétiens, mais même à un certain nombre de Musulmans et de Druzes qui se trouvèrent également lésés. Le Pacha ordonna une enquête dont le résultat fut de faire connaître que dans les seuls districs soumis aux chefs Druzes Saïd-Djemblat, il y eut une exaction de mille cinq cents bourses, (environ 200,000 francs. (Voir la Voix de la vérité, année 1850, n° 171.

filles enlevés en bas âge pour en faire des mameluks et des esclaves, pour en faire des musulmans! Peut-être à l'approche de l'ennemi, bien des Marounites, comme les Grecques de 1823, ont, en détournant les yeux, lancé sur les rochers des précipices, ces êtres si chéris et s'y sont elles-mêmes fracassé le crâne.

VI.

Ces horreurs ont été commises: l'humanité a été ainsi violée par une guerre injuste, par une guerre perfide et atroce, par une guerre faite à une nation paisible et calme, faite à des vieillards, à des femmes et à des enfants, aux maisons, aux arbres, aux tombeaux eux-mêmes; la religion a été aussi insultée, dans ses églises, dans ses prêtres, dans ses religieux, dans ses religieuses, dans une nation essentiellement catholique, dans les supplices que l'on a fait subir aux victimes; la France a été ainsi outragée dans son droit de protectorat qu'elle perd; dans son influence méconnue et amoindrie, dans son honneur compromis par l'insulte faite à une nation amie et alliée, dans les victimes que l'on tuait parce qu'elles en appelaient à la France, dans ses consuls qui parfois ont réclamé et n'ont point été écoutés, dans son pavillon et ses braves marins que l'escadre combinée a crus incapables de lui disputer la victoire; l'humanité a été ainsi violée, la religion a été insultée, la France outragée, et cette France, qui a connu l'immense détresse des Marounites, qui l'a apprise par les journaux, par les discussions de la tribune, cette France a consacré la violation de tous les droits, par son silence; elle avait 400,000 hommes

sous les armes et pas un n'a bougé! Ses vaisseaux de guerre ont passé dans la mer de l'Archipel, ont atterri à Beyrouth, d'où ils pouvaient voir les flammes qui dévoraient la montagne, et pas un n'a laché une bordée! Nos consuls nos agents se trouvaient dans tous les ports d'Orient et ils se sont contentés de se plaindre de temps à autre! L'un d'eux, l'honorable M. Conti (1), le drapeau tricolore à la main, a protégé les vieillards, les femmes et les enfants qui demandaient hospitalité à la France et le gouvernement l'a destitué! Et le gouvernement a essayé d'etouffer les cris des Marounites, d'empêcher leurs plaintes lamentables de traverser les mers, a essayé de prouver, par des rapports d'agents trompés par la Turquie ou gagnés à la politique russe et anglaise, qu'il y avait exagération dans les récits des désastres du Liban. Plût à Dieu, que les faits que nous avons rapportés d'après les voyageurs les plus dignes de foi, d'après les lettres écrites des montagnes pendant la persécution, d'après les rapports de chargés d'affaires du gouvernement, plût à Dieu que ces faits fussent exagérés! Nous n'aurions pas

(1) Ce nom de M. Conti est demeuré cher aux Marounites et à tous les habitans de la Syrie. Pendant 20 ans il occupa (sans rétribution aucune), le poste honorable de vice-consul à Sidon. Adoré par eux comme un père, toujours il fut réclamé à la France, et aujourd'hui encore de nouvelles démarches sont faites chaque jour par les peuples de la Syrie. M. Conti est très versé dans les langues arabe, turque et italienne. Il connait parfaitement les mœurs et les usages du pays, Sa Sainteté Pie IX pour le récompenser de son dévouement au catholicisme, a établi M. Conti (1848), chevalier de l'ordre de S. Silvestre, dit l'ordre de la Milice Dorée. (Voir pièces justificatives).

tant à pleurer sur les malheurs des Marounites! — Voila la conduite de la France; son pavillon s'est baissé devant le pavillon anglais! Meurtre de ces peuples qu'on appelle les Français d'Orient, dérision et destruction d'une église catholique, renversement de notre influence, voila ce qu'elle a permis, autorisé, consacré par son silence! France, toi que jadis l'on nommait terre de noblesse, de valeur et de magnanimité; ô France cache avec soin, cache ton passé glorieux, détruis les titres de gloire, les monuments de ta grandeur, les pages de ta sublime histoire. Au moins, quand on ne saura plus combien tu étais élevée radieuse et vaillante, il sera pour toi moins honteux d'être maintenant petite, — humiliée, — tremblante devant des Anglais! Non, nous n'avons pas le droit de nous appeler les descendants des croisés, les petits-neveux des corsaires et des marins de Louis XIV; nous ne sommes point les fils des grenadiers qui vainquirent à Marengo, qui se battirent aux côtés de Poniatowski; nous ne sommes point les fils et les frères des braves qui vainquirent à Navarin, qui rendirent Rome au S. Père; non, nous n'avons pas droit à cette glorieuse généalogie; notre passé nous renie. (1) Ou bien, si nous prétendons être les enfants de la vieille France, si nous rejetons sur le gouvernement de juillet, la responsabilité du sang versé, de la religion méprisée,

(1) C'est le langage d'une profonde douleur, langage qui pouvait être vrai sous le gouvernement déchu.

de la France insultée, si nous voulons que ce sang retombe sur sa tête et non sur la nôtre, si nous sentons, à la vue des malheurs de la nation Marounite des bouillonnements dans les veines, quelques larmes dans les yeux.... Eh bien alors agissons.... Il est temps encore d'être utile aux persécutés du Liban.

CHAPITRE HUITIÈME.

CE QUE LES MAROUNITES DEMANDENT A LA FRANCE — LA FRANCE DOIT-ELLE ÉCOUTER LEUR DEMANDE? APPEL A LA NATION FRANÇAISE.

Les Marounites ont toujours été catholique; ils sont sous la protection de la France, au moins depuis les croisades. Les Marounites se gouvernaient par eux-mêmes. Leur émir choisi héréditairement dans la famille Scheab, avait seul des rapports avec la Porte, le tribut que l'on payait n'entrainait point la vassalité, il était même volontaire à son origine. Ces priviléges avaient toujours été sauvegardés par la France; nous l'avons montré par des faits. Depuis 1840, les priviléges de la nation Marounite ont été indignement violés, ses droits lui ont été arbitrairement ravis. Le protectorat français qu'elle invoquait, a été méprisé, insulté, et par le changement de constitution, radicalement enlevé à la France. Les populations catholiques ont été soumises à toutes sortes d'avanies, d'injustices et de souffrances; elles ont été dépouillées réduites au dénuement le plus complet, massacrées.

dix ans de malheurs, dix ans de regards jetés du haut des montagnes, sur la mer de Syrie, pour apercevoir les voiles françaises qui leur apporteraient du secours, dix ans de sollicitations vaines, et le plus souvent sans réponse, cinq ans de démarches inutiles faites par le R. P. Azar le délégué de leur clergé, de leurs Scheiks, de leur peuple, n'ont point pu leur faire croire que la France renonçait à les protéger. Aujourd'hui les Marounites font une nouvelle tentative par l'organe du R. P. Azar.

Ils demandent 1° le rétablissement de la constitution qui les régissait avant 1840. Ce sytême gouvernemental était appuyé sur une durée de 8 ou 9 siècles, sur plus de trente firmans par lesquels la Porte l'avait reconnu, sur la protection de la France qui l'avait maintenu avec fermeté, contre les prétentions des Turcs.

Ils demandent 2° le rétablissement de l'émirat dans la famille Scheab. Cette famille est ancienne dans les montagnes; elle est aimée, elle est regrettée par presque tous les Libaniotes, même par les Druzes les Métualis, et bien des Musulmans; mieux que toute autre, elle peut rétablir la paix. De plus elle est catholique et professe ainsi la religion de la très grande majorité des habitants.

Ils demandent 3° que, comme autrefois, aucun agent, employé du gouvernement Turc, ne remplisse les charges publiques dans le Liban : l'Emir seul doit avoir des rapports avec la Porte.

Ils demandent 4° que la France établisse nettement qu'elle entend conserver son protectorat; qu'elle dise

que nul changement ne se peut faire chez les Marounites, sous le rapport du gouvernement, sans la France et les représentants des trois états de la nation.

Ils demandent 5° une indemnité pour les pertes qu'ils ont essuyées ; pour les désastres dont ils ont souffert ; pertes et désastres qui, maintenant, les empêchent de travailler, de cultiver, de commercer, parcequ'ils n'en ont plus les moyens. Les Druzes, qui ont tant profité de ce pillage, pourraient payer l'impôt.

Ces demandes sont justes et opportunes. En effet, n'est-il pas juste qu'une nation qui, sans raison aucune, sans prétexte, est pillée, massacrée, qui voit ses maisons et ses églises brûlées, ses moissons saccagées, son gouvernement détruit, en appelle au peuple qui l'a prise sous sa protection, qui lui a juré de maintenir ses droits envers et contre tous, lui demande de lui faire rendre son gouvernement d'autrefois. Ces demandes sont opportunes parceque si on laisse prescrire cette domination turque déjà trop longue, la nationalité et les forces vitales des Marounites se perdront peu-à-peu, sa catholicité en souffrira. Les Marounites peuvent donc, doivent donc faire ces demandes, mais comment la France doit-elle y répondre ? Nous allons l'examiner.

II.

Le nom de la France est puissant das l'Orient ; les croisades et St-Louis, François 1er, Louis XIV, Napoléon, notre commerce, nos victoires nous y ont fait acquérir une influence considérable, que nous avons

su maintenir avec dignité. Qui dit Franc en Orient, dit puissant, brave, généreux et protecteur de la religion catholique. Et la France n'a guerre cessé, avant notre époque, de mériter les qualités honorables qui se rattachent à son nom. Mais s'il est une nation dont l'on nous croit les protecteurs, les alliés, les frères; c'est la nation Marounite : pour les Orientaux, Marounite et Franc ne font qu'un : les deux noms peuvent se dire l'un pour l'autre. Cela posé, si nous laissons opprimer les Marounites, si nous leur laissons enlever impunément leurs libertés, si nous laissons enlever volontairement notre droit de protectorat, que devra conclure l'Orient qui nous croit toujours les amis, les frères des Marounites? Il concluera que la France n'a point assez de puissance pour s'attaquer aux Anglais, que la France est un état sans consistance qui ne peut retenir ceux qui veulent se rattacher à lui : la conclusion ne sera pas vraie mais elle sera logique, elle sera tirée. Le maintien de notre influence exige donc que nous rétablissions les Marounites dans leurs droits.

L'empire Ottoman tombe : l'Autriche, la Russie, l'Angleterre convoitent leur part; mais elles voudraient que la France ne fut point du partage, ou du moins n'en profitât que faiblement. Le Liban est une portion extrêmement importante, comme nous l'avons déjà dit; on voudrait que la France perdit cette position où l'ont placée la politique habile de St-Louis, de François 1er, de Louis XIV; on voudrait que, lors du partage, les Marounites fussent détachés de l'alliance

française, ou s'ils aiment encore les Français, qu'ils qu'ils né formassent qu'une province sans cohésion, sans nationalité. Alors la France ne pourrait pas s'appuyer sur elle dans les affaires d'Orient, elle ne posséderait qu'une terre sans importance. Les éventualités politiques qui surviendront en Orient, exigent donc que nous protégions les Marounites.

Le commerce du levant, commerce étendu dont nos possessions méditerranéennes et nos relations vieilles de plusieurs siècles semblent nous avoir donné le monopole, le commerce du levant acquiert tous les jours plus d'importance ; d'un autre côté expulsés de nos colonies transaltiques, chassés des côtes du Malabar et de Coromandel, nous sommes forcés, en partie, d'acheter des anglais, à prix élevé, les marchandises que les vaisseaux de nos colonies nous apportaient jadis en première main. Mais si nous avions une porte en Orient, si nous avions une entrée sur les déserts qui conduisent à la Perse et à l'Inde, qui mènent en Arabie, nos vaisseaux ne pourraient-ils pas recevoir des caravanes, ces marchandises et ces denrées coloniales dont le prix serait considérablement diminué? Et enfin, cette terre d'Orient, ne serait-elle pas un débouché où nous pourrions faire écouler les produits de notre industrie nationale? L'Angleterre inonde le monde entier de ses marchandises, ne pourrions nous pas répandre les nôtres dans une seule contrée? L'intérêt commercial exige que nous protégions les Marounites.

En pays d'outre-mer le cabinet de St-James, les

compagnies de Londres se sont acquis une influence considérable pour le commerce et la politique ; c'est un fait. Un pays restait où nous dominions, où nous avions toujours dominé sous ces deux points de vue ; où notre titre de catholiques, où des droits de huit siècles nous donnaient plus que la puissance politique et le monopole commercial, nous donnait l'amour des populations. L'Angleterre fait attaquer, ruiner, désoler, détruire cette contrée, cette nation par les Albanais, les Druzes, les Métualis : elle fait dire par ces émissaires, aux malheureux qu'on égorgeait : appelez la France ! Elle les fait tuer parce qu'ils sont Français, amis des Français. L'Angleterre offre sa protection aux malheureux qu'elle a faits. (1) Elle leur dit qu'elle peut les faire sortir de l'abîme de la misère où ils sont tombés. Elle inonde les contrées de bibles protestantes, elle y fonde quatorze écoles où ses ministres se font les courtiers du grand comptoir qu'on appelle Londres. Elle commence à y établir son influence sur les ruines de la notre. Et nous le souffririons ? Et nous nous laisserions ainsi honteusement supplanter ! Nous laisserions dominer une puissance rivale, une puissance qui veut nous resserrer dans la France, en s'étendant elle même de tous les côtés ! — Ce serait favoriser l'Angleterre et non la France. Pour empêcher les Anglais de s'étendre démésurément, nous devons donc rétablir le gouvernement des Marounites.

(1) Des lettres traduites de l'Arabe, signées par les Marounites les plus instruits, lettres que nous avons sous les yeux, le prouvent.

III.

Soit, nous dira-t-on, l'intérêt de la France demande que nous ne souffrions pas l'anéantissement de la nation marounite, mais est-il opportun de s'occuper maintenant de rendre au Liban son gouvernement d'autrefois? Que diront la Turquie, la Russie, l'Angleterre? N'allez-vous pas allumer une guerre générale? — On parle souvent en France de la question d'opportunité, et en faisant voir les obstacles qui s'opposent à un plan (il en est toujours), les hommes, à atermoiements et à demi-mesures arrêtent tout ce qui est énergique, tout ce qui décide le succès. Vous nous demandez s'il est opportun de s'occuper de rendre à la nation marounite son gouvernement d'autre fois? nous répondons qu'oui, parceque depuis dix ans que vous soulevez cette question d'opportunité, vous laissez se former, s'asseoir, se consacrer un état de choses que la France ne doit pas laisser établir; parceque plus vous attendrez, plus il sera difficile de détruire l'influence mahométane et l'influence anglaise; parce que dans les dispositions où sont envers l'Angleterre, tous les cabinets européens, on ne sera pas fâché de la voir humilier un peu dans l'Orient; parce que, s'occupant de cette question extérieure, les Français s'occuperont un peu moins de la politique intérieure; il est opportun de soutenir, quand ils sont compromis, les intérêts de l'honneur d'une nation, de la civilisation, de l'humanité et de la religion : mais la Russie, mais l'Angleterre, mais les autres puissances?

10

Les autres puissances? Qu'auront-elles à répondre à nos ambassadeurs qui diront : la France conserve et exerce un droit qu'elle a exercé de temps immémorial· La Russie? Nous lui dirons que nous exerçons un protectorat acquis depuis des siècles, un protectorat tout-à-fait semblable à celui qu'elle exerce sur la Valachie et la Moldavie (1) depuis assez peu de temps. L'Angleterre? Nous lui dirons que nous retenons un protectorat qu'elle veut nous prendre et que nous ne nous laisserons pas arracher comme lorsqu'il s'est agi des colonies. Nous répondrons ainsi aux puissances étrangères, et, dans des notes diplomatiques énergiquement rédigées, nous poserons nettement notre demande à la Turquie, et la Turquie n'osera refuser de nous l'accorder, parceque cette demande est juste, parce que la France a une épée pour appuyer cette demande juste. Quant aux autres cabinets européens, voyant notre attitude résolue, notre attitude si différente de celle de 1840, ils se tairont, ils nous laisseront conserver nos droits. Mais non, dites-vous, ils ne se tairont pas, vous allez mettre le feu aux quatre coins de l'Europe, voire en Asie et exciter une conflagration générale. — Oh! soyez tranquille sous ce rapport. La guerre? — On craint que nous la déclarions, mais on ne nous la déclarera pas, On comprend que nous ne sommes plus au temps où l'on savait que si M. Thiers endossait les allures guerrières

(1) En Valachie et en Moldavie, le prince élu par la nation, est vassal du Sulthan, est entouré de chambres, sur *la protection du czar*

de Napoléon, c'était uniquement pour des manœuvres de parade dans la plaine de Lille; au temps où nous marchions à la remorque de ce vaisseau de commerce qui a pris nom Angleterre; on comprend que la France saura faire respecter ses droits, son pavillon, son drapeau, on comprend qu'ayant sauté d'un bond de 91 au dix-huit brumaire, nous serions bientôt à Marengo, à Austerlitz, au camp de Boulogne et outre-manche, s'il le fallait. On ne nous déclarera pas la guerre; les puissances européennes, l'Angleterre exceptée, ont trop intérêt à maintenir en France l'état de choses actuel, pour l'attaquer à cause d'une raison comme celle que fournirait le rétablissement de notre protectorat au Liban. Si l'on engageait une guerre générale pour des raisons comme celle-là, nous en aurions dix par année. Ce mot de guerre générale, c'est un épouvantail que l'on agite pour effrayer les pusillanimes, l'on nous en a prophétisé cinquante depuis 30 ou 40 ans, lors de l'expédition d'Espagne, lors de l'expédition d'Alger, lors de l'expédition de la citadelle d'Anvers, lors du bombardement de St-Jean-d'Ulloa, et de Mogador, lors de l'expédition de Rome, et elles sont toujours restées à l'état de prophétie. Agissons avec vigueur auprès de la Porte, si nous rétablissons les Marounites dans leurs droits, il en sera de même, la guerre générale n'aura lieu que sur quelques feuilles, dans l'imagination de quelques têtes effrayées où voulant l'être. — Il en est d'autres qui diront peut-être : les Marounites ont été persécutés il y a quelques années, mais il ne le sont plus,

on les empêchera de l'être à l'avenir ? — Les Marounites ne sont plus persécutés? Vous ne connaissez pas l'esprit du fanatisme musulman qui hait tout ce qui est catholique, parce qu'il est catholique, qui ne voit de salut que dans la centralisation, et surtout dans le maintien de l'islamisme. Ne savez vous donc pas qu'à l'heure qu'il est les Marounites ne peuvent relever leur église, sans une autorisation de Constantinople qu'on ne leur accorde que bien dificilement, qu'ils ne peuvent avoir de cloches pour appeler leurs fidèles au temple, que dans les rues des villes les plus importantes on crache à la figure des catholiques, des prêtres, des évêques. Ne savez-vous donc pas qu'un chrétien qui ne se revet pas de noir, qui porterait du rouge, du vert ou autre couleur tant soit peu voyante, serait insulté, poursuivi, massacré peut être; que les femmes Marounites ne peuvent sortir sans être exposées dans leur honneur. Pauvres Marounites ils sont saturés d'avanies et d'opprobres, ils sont encore persécutés et on les croit tranquilles et libres, parceque le journal de Constantinople le seul journal de la Turquie le répète dans ses colonnes. Oh! non. ils ne sont pas heureux, ni libres d'être catholiques, et ils ne seront à l'abri de ces mille tracasseries grandes et petites, que quand on leur aura rendu un gouvernement indépendant de l'administration Turque, comme avant 1840 (1).

(1) Qu'on interroge en effet les habitans de la montagne du Liban, et ils répondront: « qu'on cesse les menaces, qu'on rentre le glaive dans le fourreau, qu'on nous donne une liberté pleine et entière de choisir notre

IV

Cela refuté passons à d'autres considérations. Dans les motifs que nous avons apporté, nous n'avons guères parlé qu'au nom des intérêts de la politique étroite que l'Angleterre a enseigné à l'Europe, politique mercantile, politique de bien être particulier, politique matérialisée, politique égoïste, politique chacun pour soi. Nous voulons dire quelques mots des intérêts de la vraie politique, de la politique générale, de la politique à horizons larges et spacieux de cette politique sociale et catholique que l'on semble avoir oubliée, de la politique qui a fait encore regretter la domination française dans la Louisiane, dans le Canada, dans les Indes, dans tout l'Orient, tandis que l'autre politique y fait détester l'Angleterre. Nous demandons que l'on rende aux Marounites leur gouvernement au nom de l'honneur Français, au nom de la justice, au au nom de l'humanité et de la civilisation, au nom de la religion catholique. Quelle tâche à notre blason, quel soufflet injurieux à notre gloire, si nous souffrions qu'un peuple qui se considère comme Français, que tous nos rois, que nos empereurs Charlemagne et Napoléon ont considéré comme tel, qui dans les croisades a mêlé son sang à celui de la France, qui à dans les veines du sang Français, qui dans tous ses malheurs a été secouru par eux, qui maintenant les

gouvernement, et tous nous protestons hautement que nous ne voulons que le gouvernement chrétien de la famille Schiab qui nous régissait avant 1840.

appelle; que ce peuple fût pillé et massacré parcequ'il aime les Français, parcequ'il se dit Français! la France de François Ier, de Richelieu, de Louis XIV, de la République, de l'empereur Napoléon ne l'a point souffert, et la France de Louis-Napoléon le souffrirait! Oh, non ce n'est point pour reprendre le rôle secondaire, la voie deshonorante de 1840 à 1848, que nous avons mis un Bonaparte à notre tête! donc la gloire du nom Français nous commande de rétablir dans son ancien état la nation Marounite, La justice ne crie-t-elle pas aussi? nous avons accepté le protectorat des Marounites, puisque tant de fois nous l'avons exercé; c'était un contrat sur lequel les Marounites comptaient, avons-nous le droit de ne point le tenir? pouvons-nous rompre nos engagements? les conventions internationales n'ont-elles point la même valeur que les conventions particulieres? au nom de l'équité les Marounites n'ont-ils pas droit de nous *sommer* de les secourir? si nous ne le faisons, le tribunal suprême de la providence que l'on oublie trop souvent en politique, nous demandera raison de ce déni de secours, de cette foi mentie, comme on disait au moyen-âge. Donc la justice nous commande de rétablir dans son ancien état la nation Marounite. — Et l'humanité ne nous dit-elle rien? Ces villages saccagés, ces plantations, ces villes incendiées, ces populations égorgées, ces femmes, ces vierges à qui l'on a enlevé plus que la vie, ces enfants horriblement torturés, ne peuvent-ils donc nous déterminer à agir. Oh! si l'on commettait la centième

partie de ces atrocités. dans l'unde nos départements, la France entière se leverait et écraserait les audacieux qui auraient commis ces forfaits. Eh bien ces massacres que nous avons rapportés, ont été exercés contre des Français de temps immémorial. Ce n'est pas moi qui les appelle ainsi, c'est Napoléon. Donc l'humanité nous commande de rétablir dans son ancien état la nation Marounite. Et la civilisation n'a-t-elle point aussi sa parolé à joindre à ce concert de voix qui s'élèvent en faveur des Marounites. Tous les voyageurs tous les politiques disaient : En Orient il n'y a qu'un peuple qui a de la vertu, c'est le peuple Marounite ; les Marounites sont réservés à quelque chose de grand, seuls ils pourront retremper, revivifier l'Asie : tout l'espoir de la civilisation repose sur eux, et nous laisserions couper ce germe au pied ! et nous permettrions que cet unique, que ce dernier espoir de l'Orient périsse ainsi ! Nous le demandons encore ici, le ciel n'aurait-il rien à nous reprocher ? n'avons-nous pas failli à notre mission ? La religion catholique parle aussi à sa fille ainée. Ce ne serait pas la première fois quelles marcheraient ensemble en Orient : depuis les Croisades, dans le levant plus que partout ailleurs, l'hérétique et l'infidèle se sont arrêtés devant le nom de France qui défendait le catholicisme comme un boulevard : et même, c'est parceque nous nous sommes faits les protecteurs des catholiques, que nous avons tant d'influence dans la Syrie : ce glorieux protectorat a cessé un instant; mais voici que l'expédition de Rome a renoué cette antique alliance. Voici depuis qu'au 2 Décembre le ciel

a payé à la France la dette que le souverain pontife lui devait (1) : voici que la France a repris ses glorieuses fonctions de fille ainée de l'église catholique, eh bien : cette église catholique voit l'une de ses filles indignement outragée; on veut qu'elle divorce avec le Christ pour épouser Mahomet; on veut la livrer au premier culte venu, à la religion des Druzes, à la non religion des anglais; on veut lui ravir son honneur, violer sa pureté sans tache, lui dérober la virginité qu'elle garde depuis les apôtres, et voyant cela, l'église catholique dit à la France : ma fille aînée, vole au secours de ta sœur pauvre et faible, de cette sœur qui t'a toujours aimée, que tu as toujours protégée; au milieu des Musulmans, des Anglais et des Druzes qui l'assiègent sur ce rocher où elle s'est réfugiée, elle tourne les yeux vers toi, elle pousse un cri, un dernier cri d'appel, de désespoir, un cri dans lequel elle a rassemblé tout ce qu'elle a de force, de foi, d'amour pour les Français : France, à moi, à moi !!!.. Entends ce cri, comprends ce qu'il y a en lui de douleur et de sympathie pour toi, et vole vers ces montagnes du Liban qui ont déjà vu flotter les drapeaux de tes pères; marche, le ciel t'en récompensera !

V.

La France restera-t-elle insensible à toutes les voix qui lui parlent?..... Les Marounites lui demandent son secours, qu'elle réponde : oui ou non. Si (ce qui n'arrivera pas) la France abandonnait sa fille du Liban;

(1) Paroles de Pie IX, lorsqu'il apprit les évènements du 2 Décembre.

si elle était décidée à cet acte de lâcheté et d'injustice, qu'elle le dise. Alors les Marounites sauront qu'il ne leur reste plus qu'à mourir; alors, prenant pour armes les fusils et les sabres qu'elle enleverait à l'ennemi, les rochers de ses montagnes, le fer caché dans ses grottes, le bois de quelques arbres qui n'ont point été coupés, la nation Marounite dans un dernier combat, dans une lutte suprême, s'élancerait sur ses ennemis, non pour y chercher la victoire, mais pour y chercher la délivrance en y trouvant la mort. Elle périrait, et au milieu de ces montagnes couvertes de sang et de cendres, l'on pourrait écrire sur la tombe du dernier marounite: « Passant, va dire » à la France que sa fille du Liban est morte, morte » parce qu'elle a été abandonnée — morte avec gloire » comme une française devait mourir; morte en » tournant les yeux vers cette France qui l'oubliait, » qui la laissait périr, mais qu'elle aimait encore »..... En sera-t-il ainsi? Non: une mère n'abandonne point sa fille; quand tous la délaisseraient, elle est là pour la défendre: la France entendra l'appel des Marounites. Elle a mis à sa tête le neveu de celui qui a su faire respecter le nom français, de celui qui a dit: Les Marounites sont Français de temps immémorial. L'on sait ce qu'il y en lui d'énergique, de généreux, de catholique; l'on sait que pour lui, les intérêts religieux ne sont point des intérêts secondaires, et par l'organe du P. Azar, les Marounites le supplient de leur rendre leur ancien gouvernement. Ils lui disent: Prince, jetez les regards sur le Liban, et

voyez les coups que l'on a portés à la France, à l'humanité, à la civilisation, à la foi catholique ; regardez tout cela, et associez votre nom aux noms de St. Louis, de Louis XIV et de Napoléon ; permettez-nous la vie, permettez-nous la foi, vous le pouvez : quand la France veut, — elle peut, — surtout quand elle est gouvernée par ces Napoléon. Vous le ferez, — vous êtes généreux. Prenez cette glorieuse initiative, — vous en êtes digne. Prenez-la, et la France grandira en puissance dans l'Orient, et la foi catholique y sera sauvegardée, et les montagnes du Liban béniront à jamais votre nom ; les Marounites associeront au souvenir du géant de feu dont les éclairs brillèrent sur les Pyramides et sur le mont Thabor, la mémoire de Napoléon leur rendant leurs églises sur la montagne, leurs croix sur les rochers, leurs villages sous les palmiers et les cèdres. Vous avez sauvé la France des barbares de la civilisation, sauvez-nous des barbares du désert ; vous avez sauvé la France du socialisme, sauvez-nous du mahométisme ; permettez-nous la vie, permettez-nous la foi.

CHAPITRE NEUVIÈME.

LE R. P. AZAR — SON ŒUVRE — APPEL AUX FRANÇAIS.

I.

Après les premiers désastres qui accablèrent la nation Marounite, le patriarche d'Antioche et 336 chefs politiques du pays déléguèrent un envoyé pour implorer le protectorat de la France. Il partit, le

cœur navré de douleur, regrettant de ne pouvoir rester dans cette patrie où il y avait tant de misères à soulager ; il arriva en Europe. Ignorant l'italien et le français, il se présenta à bien des portes dans Naples, dans Rome, dans Paris. Parfois on l'écouta, on pleurait mais on ne pouvait rien; souvent il fut rebuté. Malade, inconnu, pauvre, regardé parfois comme un faussaire, recevant de sa patrie des lettres qui lui apprenaient la dévastation du diocèse dont il était grand-vicaire, la ruine et l'incendie du Séminaire où il avait formé tant d'élèves, le pillage de sa ville natale, le massacre de son père et de ses parents, de trente-cinq membres de sa famille, il se voyait repoussé par une indifférence plus pénible encore qu'un refus positif. Il avait consacré plusieurs années à intercéder auprès des gouvernements, et les gouvernements ne l'avaient point entendu. Alors il s'adressa aux gouvernés. Connaissant la noblesse des fils des croisés, connaissant la générosité de ce peuple qui a fondé la propagation de la foi, les sœurs de la charité, les conférences de St. Vincent-de-Paule; connaissant la sympathie que son cœur a toujours pour les nations malheureuses et persécutées, il a fait, comme toutes les infortunes, il en a appelé au peuple français. Les églises, les couvents, les chapelles ayant été détruits à coups de haches, dévorés par l'incendie, et leurs ornements, leur linge, leurs calices pillés et employés aux usages les plus profanes par des Turcs et des Druzes sacriléges; la nation Marounite, dont les maisons ont été brûlées à plusieurs reprises, les

moissons et les plantations détruites, les instruments de travail enlevés, les bestiaux dérobés ou tués, étant réduite à la misère la plus affreuse, les Musulmans essayaient par tous les moyens possibles, souvent par la violence, par les tortures, de faire embrasser leur religion aux catholiques du Liban; les Anglais, jetant à profusion, dans le pays, leurs bibles protestantes, achetant des terrains pour établir dans les populations leur influence et leur religion, ayant fondé quatorze écoles dans les montagnes, afin d'empoisonner la contrée de leurs funestes erreurs. — Le délégué des Marounites a fondé, sous la protection de Notre-Dame de Nazareth, une œuvre destinée à secourir les pauvres Marounites, à relever les églises et les séminaires catholiques, à s'opposer à la propagande protestante, à conserver la foi chez les Marounites, à convertir les infidèles et les hérétiques. Les associés organisés par dizaines, verseront chaque année 1 fr. 20 c. entre les mains de la dizainière: les dons de chaque dizaine seront versés entre les mains de la trésorière du département, qui les fera passer à Monseigneur l'évêque de Marseille, d'où on les expédiera au patriarche des Marounites (1). Voilà l'œuvre de Notre-Dame de Nazareth, fondée par le R. P. Azar, vicaire-général de Saïda (Terre-Sainte) délégué du patriarche d'Antioche et de 336 chefs Marounites (2). Cette œuvre a été approuvée par un bref de N. S. P. le Pape Pie IX, qui

(1) Voir aux pièces justificatives, Statuts de la Société, III n° 1.
(2) Voir aux pièces justificatives, III n° 5.

engage les fervents catholiques à y prêter leur concours le plus actif. (1)

II.

Cette œuvre n'est point une œuvre rivale de celle de la Propagation de la Foi et des Pères de la Terre-Sainte; non la Propagation de la Foi ne pourrait fournir assez de missionnaires pour 500,000 chrétiens, qui d'ailleurs ont des prêtres indigènes, et en ont toujours eu. Les Pères de la Terre-Sainte prieront au tombeau de Notre Seigneur, y donneront, comme par le passé, l'exemple des vertus, et pendant ce temps-là, dans les séminaires fondés par l'œuvre de Notre-Dame de Nazareth, se formeront des prêtres qui maintiendront les fidèles dans la foi, qui travailleront à la conversion des hérétiques et des infidèles: Dans le grand établissement projeté à Nazareth, il y aura des cours spéciaux de langues Orientales où pourront venir étudier l'arabe, le syriaque, l'hébreu, les missionnaires qui se destinent à l'Algérie, à l'Afrique, ou à l'Asie, et les prêtres européens qui voudraient professer ces langues. Maintenant que les communications sont si faciles et si peu coûteuses, bien des ecclésiastiques, bien de fervents laïques iront peut-être visiter la Terre-Sainte: l'hospitalité la plus généreuse leur sera gratuitement offerte dans la partie de l'établissement affectée à cet usage. L'on aurait grand tort, nous le répétons, de voir dans cette œuvre une rivale; le supposer, ce serait faire injure

(1) Voir aux pièces justificatives, III n° 2.

à la qualité de catholiques portée par les fondateurs de l'œuvre. Les catholiques ne se supplantent pas, ils s'aident; ils ne s'évincent pas, ils se suppléent, ils ne se jalousent pas, ils s'aiment. Que la volonté de Dieu se fasse, que son règne nous arrive, que son nom soit béni, voilà ce qu'ils veulent tous, voilà ce que veut la propagation de la foi, voilà ce que veulent les pères de la Terre-Sainte, voilà ce que veut la société de Notre-Dame de Nazareth. Le R. Père Azar espère que le gouvernement français, songeant à son influence, à ses intérêts, à l'humanité, à la religion, s'interposera auprès de la Porte et fera rendre à la nation Marounite son gouvernement d'autrefois; mais les églises ruinées, les maisons abattues, les fortunes détruites, qui lés relevera? Et les écoles catholiques et les séminaires où elle formait le clergé, qui les rebâtira? Et les prêtres qui doivent s'opposer à la propagation de l'hérésie et du mahométisme, où les instruira-t-on? Et les secours nécessaires pour que cette population dénuée de tout, de maisons, de vêtements, d'autels, d'instruments, puisse se nourrir par le travail, où les trouvera-t-on? Dans la France, s'est dit le R. Père Azar, dans la générosité intarissable des Français. Et il a fondé son œuvre; et protégée, par les âmes d'élite de la France catholique, par les membres de la société de St. Vincent-de-Paule, dont le zèle n'a pas assez d'une œuvre aussi étendue que celle qu'ils ont déjà entreprise, patronée par tous les évêques des diocèses où elle a été fondée, cette œuvre se répand dans la France: espérons-le, le

ruisseau deviendra un fleuve, le grain de senevé deviendra un grand arbre où les oiseaux trouveront un abri, ce sera un cèdre magnifique sous lequel les habitants du Liban et de la Terre-Sainte trouveront un refuge contre la tempête que le mahométisme déchaîne contre eux.

III.

Il y a huit siècles, un moine revenait de la Terre-Sainte, triste, désolé: pieds-nus, vêtu d'une robe de bure, ceint d'une corde, il assemblait les peuples des bourgades par où il passait...... Et quand les peuples avaient vu sa figure austère et sombre, quand ils avaient entendu les sanglots de sa poitrine, quand ils avaient écouté le récit des malheurs des chrétiens de la Terre-Sainte, quand il leur avait crié: à la croisade, à la croisade! Marchez, Dieu le veut! « Dieu le veut! » Les peuples répétaient aussi: Dieu le veut! Et ils suivaient Pierre L'Ermite, ils partaient pour Jérusalem. Français, les croisés étaient vos pères, — soyez dignes d'eux, songez à la Terre-Sainte. Quand, vêtu aussi de sa robe de bure, désolé aussi des malheurs de la Terre-Sainte, pleurant sur cette patrie saturée d'opprobres et de douleurs, le vénérable Père Azar passera au milieu de vous; quand, du haut de la chaire, sa voix essayera de vous raconter, vous peindre les malheurs de vos frères les Marounites, souvenez-vous de vos pères, marchez aussi à la croisade, c'est-à-dire associez-vous par des prières, vous qui êtes pauvres, par vos dons, vous qui êtes riches, associez-vous à l'œuvre de Notre-Dame

de Nazareth : Dames françaises, c'est vous surtout qui avez pris l'initiative de cette œuvre de charité, c'est sur vous surtout que l'on compte. En lisant les souffrances atroces, les douleurs inénarrables qui ont accablé la nation Marounite, en songeant à ces vieillards égorgés, à ces mères de familles, à ces vierges, à ces enfants, horriblement torturés, vous avez été émues, vous avez laissé tomber quelques larmes...... Oh ! que cette émotion se traduise en générosité, en dons volontaires pour les Marounites. Pourriez-vous entendre sans être touchées, les plaintes que vous adresse le vénérable archevêque de Saïda. Dans la lettre qu'il écrit aux femmes de France, il dit : « Femmes de France dont les vertus, la grâce » et la piété sont des perles sans tache, Dieu vous » accorde la vie éternelle !..... Entendez nos plaintes, » nos gémissements et nos sanglots, nous vous de- » mandons pitié ! Pitié pour nous ! O femmes chré- » tiennes de la France et de l'Europe, sauvez-nous de » nos ennemis..... Nous savons que vous pouvez le » faire..... Vous dont le courage, la charité, le zèle » ardent et la sensibilité ont souvent fait la gloire de » votre patrie, le doux parfum de vos vertus est » arrivé jusqu'à nous...... Filles de la Vierge des douleurs, consolez-nous et venez nous sauver (1). » Les Dames françaises seraient-elles sourdes à cet appel? Ce cri ne trouverait-il pas d'écho dans leurs cœurs? Enrôlez-vous dans cette association, phalange qui doit résister au mahométisme ; soyez d'ardentes, de

(1) Voir aux pièces justificatives, III n° 3.

zélées propagatrices de cette œuvre qui est confiée à votre zèle, à votre dévouement. à votre charité si connus; enrôlez-y vos amis, vos frères, vos époux. Votre rôle est beau, il est grand, il est noble: secourir la pauvreté, apaiser la faim, tarir des pleurs, voilà ce que vous ferez en vous associant à cette œuvre. Une voix éloquente (1) disait dernièrement dans la cathédrale de Cambrai: « Vous vous plaignez que l'on a recours à vous, que ce sont toujours de nou» velles œuvres, de nouvelles aumônes...... Mais il » n'en peut être autrement: l'on connait votre charité » inépuisable, la générosité qui déborde de vos cœurs. » Du reste aujourd'hui, ajoutait le prédicateur, aujour» d'hui ce n'est pas une aumône que le R. Père Azar » demande de vous; non, ce n'est pas une aumône! » ce sont des vêtements pour une nation qui a à » peine de quoi se couvrir, du pain pour des mères » de familles et de pauvres enfants, un peu de bonheur » pour un peuple désolé, un toit pour des familles » sans abri, des autels pour le Seigneur. » Donnez votre obole et vous sècherez bien des larmes, donnez votre obole et la nation Marounite refleurira parmi ses ruines, et quand ses grands villages seront rebâtis sur les montagnes, quand les églises et les couvents, s'élèveront encore sur le Liban, quand le bonheur et la piété habiteront encore la terre des Marounites, alors la mère dira à ses enfants: « Mes » enfants, joignez vos petites mains, priez pour les » femmes de la terre de France; c'est à elles que vous

(1) Le R. P. Soimié, jésuite.

» devez ces églises et ces villages, c'est à elles que vous
» devez le bonheur d'avoir encore vos mères; priez
» pour que Dieu leur paie la dette que nous leur
» devons. » Et Dieu qui entendra ces prières, vous
paiera cette dette en grâces et en bénédictions.

FIN.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

ORTHODOXIE PERPÉTUELLE DES MAROUNITES.

1.

Lettre de Benoît XIV au R. P. Nicolas Lereari, secrétaire de la Propagande, sur le culte de St. Maroun (1).

. . . . St. Maroun, comme vous le savez, vécut à la fin du IV[e] siècle et au commencement du V[e]. Théodoret, qui peut être regardé comme un auteur contemporain, puisqu'il florissait vers le milieu du V[e] siècle, Théodoret écrivit une vie de S. Maroun dans laquelle il expose ses vertus héroïques et ses grandes actions. Théodoret, évêque de Tyr, a composé sur la vie des Pères, un livre intitulé *Philothée* ou *Histoire religieuse*, dont il existe deux versions latines: l'une est de Rosweide et se trouve dans ses Vies des Pères; l'autre est de Gentien Hervet et se trouve dans le tome 3 des œuvres de Théodoret, édition de Lirmond. Or, Théodoret loue la sainteté du bienheureux Maroun en six endroits différents, comme on peut le voir dans l'édition de Rosweide, Vies des Pères, chap. 16, p. 827 et 828; chap. 21, p. 832; chap. 22, p. 838; chap. 24, p. 840; chap. 30, p. 850. Parmi les lettres de

(1) Vol. 10, p. 284 et suivans, éd. de Malines.

St. Jean-Chrysostôme, on en trouve une (la 36ᵉ) adressée à l'abbé Maroun, dans laquelle le saint docteur loue ses vertus et se recommande à ses prières....... Les Marounites affirment que leur origine remonte au saint abbé Maroun, qu'ils n'ont jamais abandonné la religion catholique, et qu'ils ne se sont jamais séparés de l'unité de l'Eglise; ils ajoutent que s'ils ont renouvelé leur union avec l'Eglise Romaine, il ne faut point interprêter cet acte dans ce sens qu'ils aient quitté la religion catholique et qu'ils y soient ensuite revenus. D'autres cependant ont embrassé une opinion contraire: ils ont cru que les Marounites étaient les rejetons des Monothélites, que Maroun avait été leur chef et avait adhéré à l'hérésie, et enfin qu'en l'an 1182 seulement, Aimet, troisième patriarche latin d'Antioche, les avait fait rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine. On peut consulter là dessus le Dictionnaire universel latin et français, *tome* 5, au mot *Maronites*, et le grand Dictionnaire de Moréri, éd. de Paris, 1747, tome 6, également au mot Marounites.

Guillaume, archevêque de Tyr (Histoire de la guerre sacrée, liv. 22, chap. 8) rapporte ces faits qui, comme nous venons de le dire, sont produits par les partisans de la seconde opinion. Mais comme l'autorité de Guillaume ne suffirait pas pour appuyer le sentiment défavorable aux Maronnites, et que peut-être Guillaume lui-même l'a reconnu, on en appelle aux Annales d'Eutychius d'Alexandrie, qui dit (tome 2, p. 131 : *Du temps de Maurice, empereur des Romains, il y avait un moine nommé Maroun qui reconnaissait en J.-C. N. S.*

deux natures et une seule volonté, une seule opération, une seule personne, etc. Maroun étant mort, les habitants de Hamels (Apamée) bâtirent dans cette ville un monastère qu'ils appelèrent Dair-Maroun, c'est-à-dire le Monastère de Maroun, et ils embrassèrent les opinions de Maroun.

Les écrivains marounites ne se sont pas montrés négligents à faire connaître et à réfuter les erreurs où sont tombés Eutychius d'Alexandrie, Guillaume de Tyr et ceux qui partagent leur sentiment. On en sera convaincu si on lit la dissertation de Fauste Nairon sur l'origine, le nom et la religion des Marounites, et ce qu'a dit sur le même sujet, avec une érudition remarquable, notre très-cher fils Joseph Simon Assemani, notre prélat-domestique (*tome* 1, *p.* 498 *de la Bibliothèque orientale*). A ces auteurs on peut ajouter Pagi, écrivain français, dans sa critique des Annales de Baronius, à l'année 1182. Et de fait, puisque l'hérésie qui ne reconnait en J.-C. qu'une seule volonté et une opération commença, comme tout le monde le sait, sous le règne d'Héraclius, comment peut-il se faire que cette erreur ait été répandue dès le temps de Maurice? Comment peut-on dire, comme Eutychius, que le monastère a été fondé après la mort de Maroun dont il parle, tandis qu'on le voit bâti déjà 200 ans auparavant et dédié à St. Maroun, abbé? En effet, Procope de Césarée (*des Edifices de l'empereur Justinien, liv.* 5) raconte que cet empereur restaura le monastère de St. Maroun; or il est certain que Justinien mourut en 565 et Maurice en 602.

Nous ne souffrirons pas que la sollicitude paternelle du Siége Apostolique pour la nation marounite lui fasse jamais défaut. Nous-même déjà nous avons rassemblé les louanges que lui ont donnés nos prédécesseurs, et nous y avons ajouté les nôtres dans une allocution consistoriale éditée dans l'appendice de notre Bullaire, tome 2, p. 42 (1). Mais déposant toute partialité en faveur des Marounites, et laissant aux savants écrivains de cette nation qui se trouvent à Rome le soin de défendre, contre les attaques de leurs adversaires, la stabilité perpétuelle de la foi catholique dans leurs contrées, *si toutefois cela est nécessaire, mais nous ne le croyons pas*, etc....

Donné à Rome, près de Sainte-Marie-Majeure, le 28 Septembre 1753, la 14e de notre pontificat.

2.

ALLOCUTION DU PAPE BENOIT XIV DANS LE CONSISTOIRE DU 13 JUILLET 1744 (2).

Vous savez déjà, Vénérables Frères, qu'avec le secours du Dieu Tout-Puissant, l'élection du patriarche d'Antioche a été achevée très pacifiquement et de la manière que nous avions indiquée avec l'inspiration de Dieu, comme nous le croyons. *Simon-Pierre Evodius*, archevêque de Damas, a été élevé au patriarchat. Nos brefs apostoliques out été reçus avec une grande vénération, et leurs dispositions exécutées. Le

(1) Vol. 3, p. 408 et suiv. de l'éd. déjà citée. — Voir le N° suivant.
(2) Bullaire de Benoit XIV, vol. 3, p, 408 et suiv. Ed. de Malines,

Père Jacques de Lüques, ablégat apostolique, s'est conduit d'une manière qui mérite tous nos éloges. Nous avons aussi de grandes louanges à donner aux archevêques et aux prélats Marounites, ainsi qu'à toute la nation; Nous souscrivons volontiers pour notre part aux magnifiques éloges que les Pontifes Romains nos prédécesseurs lui ont accordés à l'envi. Pie IV, dans des lettres apostoliques, affirme que les milliers d'hommes dont se compose cette nation, sont autant de milliers qui n'ont jamais adoré Baal, et que, quoique environnés d'hérétiques et de schismatiques, ils sont restés constamment attachés à la foi chrétienne et à la religion catholique. Clément VIII a confirmé ce témoignage, en ajoutant que les Marounites se sont toujours montrés pleins d'obéissance pour l'Eglise Romaine, mère et maîtresse de toutes les églises; PaulV compare les Marounites à des roses qui, par une grâce toute particulière de Dieu, ont fleuri en Orient, au milieu des épines de l'infidélité. Urbain VIII assure également dans ses lettres apostoliques, que la beauté du Carmel ne s'est pas effacée, et que la gloire du Liban ne s'est pas éteinte, puisque le patriarche, les évêques et les prêtres Marounites vénèrent dans le siége apostolique, dans le Pontife Romain, l'autorité de St. Pierre. Enfin Clement XI, dans des Brefs qui ont été publiés, a rassemblé en faveur des Marounites beaucoup de choses semblables et d'autres encore.

Les Marounites usent d'un rit approuvé par le Saint Siége, et qui se rapproche beaucoup du rit Romain : ils célèbrent avec du pain azyme, et non avec du pain

fermenté, se servent d'habits sacrés semblables à ceux en usage dans l'Eglise Romaine, disent des messes privées et en disent plusieurs le même jour sur le même autel; ils ne se servent pas, comme les Grecs, d'eau chaude pour la messe; enfin chez eux les évêques seuls confèrent le sacrement de confirmation, et le nouveau calendrier Grégorien est en usage dans leur église. Leurs cérémonies et leurs rits sont tirés de l'ancien rituel Syriaque, comme Pierre, patriarche des Marounites, l'a dit à Léon X, et comme il est expliqué dans le dernier Synode du Liban, approuvé par le Saint Siége.

Cette allocution de Benoit XIV nous dispense de citer plus au long les différentes lettres apostoliques qui y sont mentionnées par le savant pontife: la crainte de trop grossir cet opuscule nous force d'ailleurs à nous borner. Cependant nous ne pouvons résister au désir d'y ajouter quelques mots de Clément VIII, et de citer plus au long les paroles de Clément XI, que Benoit XIV ne fait qu'indiquer d'une manière générale.

« Quant à vous, frère révéré, dit Clément VIII, » s'adressant au patriarche des Marounites, nous vous » recevons dans nos bras vous et votre nation fidèle à » J.-C., vous chérissant avec un attachement particulier » et une affection unique...... Et cela à cause *de la pu-* » *reté de votre foi et de votre constante persévérance* » *dans la foi catholique, comme de votre obéissance en-* » *vers le Siége Apostolique.* » Suivent alors les paroles rapportées dans l'allocution de Benoît XIV.

Clément XI, s'adressant au patriarche Gabriel dit : « qu'il aime à parler de la noble nation Marounite qui » tient dans l'Eglise de Dieu un rang honorable et » distingué, puisque, malgré sa position au milieu des » ennemis de la foi chrétienne, elle n'a pas déserté » l'évangile : au contraire *elle s'est glorifiée de main-* » *tenir toujours la pureté de la doctrine parmi les peu-* » *ples aux lèvres impures.* »

Nous serions infinis si nous voulions rapporter tous les témoignages de ce genre qui se trouvent dans les lettres apostoliques de ce Pontife et des autres Papes : nous croyons que ce que nous avons dit suffit pour établir l'opinion du Saint-Siége dans les questions de la perpétuelle orthodoxie des Marounites.

II.

PROTECTORAT DE LA FRANCE.

1

Louis, par la Grace de Dieu roy de France et de Navarre : à tous ceux qui ces présentes lettres verront : salut.

Savoir faisons : que par l'advis de la reyne régente notre très-honorée dame et mère, qu'ayant pris et mis, comme nous prenons et mettons par ces présentes signées de notre main, *en notre protection et sauve-garde spéciale*, le révérendissime patriarche, et tous les prélats, ecclésiastiques et séculiers, chrétiens

marounites, qui habitent particulièrement dans le Mont Liban: *nous voulons qu'ils en ressentent l'effet en toutes occurences*, et pour cette cette fin, nous mandons à notre amé et féal le sieur de La Hayenentelay, conseiller en nos conseils et notre ambassadeur en Levant, *et à tous qui lui succéderont en cet emploi*, de les favoriser, conjointement ou séparément, de leurs soins, offices, instances et protection, tant à la Porte de notre très-cher et parfait ami le Grand-Seigneur, que partout ailleurs que besoin sera, *en sorte qu'ils ne leur soit fait aucun mauvais traitement*, mais au contraire qu'ils puissent librement continuer leurs exercices et fonctions spirituelles, enjoignons aux consuls et vice-consuls de la nation françoise établis dans les ports et échelles du Levant, ou autres arborants la bannière de France, *présent et avenir*, de favoriser de tout leur pouvoir le dit sieur patriarche et tous les dits chrétiens marounites du dit Mont Liban, et de faire embarquer sur les vaisseaux françois ou autres, les jeunes hommes et tous autres chrétiens marounites qui y voudront passer en chrétienté, soit pour étudier ou pour quelqu'autre affaire, sans prendre ni exiger d'eux que les nolis qu'ils leur pourront donner, les traitant avec toute la douceur et charité possible, prions et requèrons les illustres et magnifiques seigneurs, les bachats et officiers de sa hautesse, de favoriser et assister le sieur archevêque de Tripoly, et tous les prélats et chrétiens marounites, offrant de notre part de faire le semblable pour tous ceux qui nous seront recommandés de la leur.

Donné à Saint-Germain-en-Laye, le 28ᵉ jour d'avril 1649, et de notre règne le 6ᵉ.

Signé LOUIS.

Par le roy, la reyne régente sa mère présente,

DE LOMÉNIE.

Locus sigilli.

2.

A Messieurs Leblanc, Lampereur et De la Lande consuls de la nation française à Alep, Seyde (Sidon) et Tripoli de Syrie.

A Versailles, le 3 Juillet 1697.

Monsieur,

Le roi m'a commandé de vous écrire que Sa Majesté désire que vous traitiez favorablement les émirs Nazif et Hassun, princes des Marounites et l'Archevêque de Nicosie, chef de la religion catholique, apostolique et romaine en l'absence du patriarche, et que vous employiez dans toutes les occasions qui s'en présenteront, vos soins et vos offices les plus efficaces pour leur faire ressentir les effets de la protection que Sa Majesté leur accorde et à tous les catholiques qui habitent leur pays. Elle a bien voulu même séparer l'échelle de Baruth du consulat de Seyde pour en faire un consulat particulier dont elle a fait expédier les provisions en faveur de l'émir Hassun, pour jouir de tous les avantages et privilèges attribués aux autres consuls de la nation française, comme en ont joui ses ayeul et père, qui en étaient pourvus, afin de tacher par cette nouvelle marque de considération de Sa

Majesté à diminuer d'un côté les maux et l'oppression que l'on fait souffrir aux chrétiens de ce pays, et augmenter de l'autre les avantages de ses sujets qui trafiquent dans cette échelle. J'ai donné avec plaisir au sieur Jean Marmaroum, chevalier marounite, envoyé de ce prince, la lettre qu'il m'a prié de vous écrire en sa faveur : il s'est conduit ici fort sagement et je vous prie qu'il puisse s'apercevoir que je vous l'ai recommandé. Je suis,

Monsieur

Votre très-humble et affectionné serviteur,

De Torcy.

3.

Au magnifique seigneur l'émir Hassun, consul de la nation française dans l'échelle de Baruth.

Magnifique seigneur, Le sieur Jean Marmaroum, chevalier marounite, votre envoyé près de moi, m'a rendu la lettre que vous m'avez écrite du mois de décembre 1695, par laquelle vous me demandez le consulat de Baruth. Je suis si persuadé du bon usage que vous ferez de ma protection et des secours que mes sujets qui trafiquent en Syrie, recevront de vous, que j'ai bien voulu séparer en votre faveur l'échelle de Baruth du consulat particulier, dont j'ai ordonné qu'on vous expédiât les provisions qui vous mettront en droit, non-seulement d'arborer le pavillon de France sur la porte de votre palais comme ont fait votre ayeul et père, mais même de jouir des prérogatives et privilèges attribués aux consuls de la nation Française. J'ai aussi fait donner à votre envoyé plu-

sieurs lettres tant pour mon ambassadeur à Constantinople que pour les consuls de votre voisinage, par laquelle je leur ordonne d'employer leurs offices et tout ce qui dépendra d'eux lorsque vous les requerrez pour vos avantages et le soulagement de ceux de votre nation. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, magnifique seigneur, en sa sainte garde. Ecrit à Versailles, le troisième jour de juillet 1697.

Signé LOUIS. Et plus bas,
COLBERT.

4.

Lettre du roy au patriarche Etienne-Pierre d'Antioche.

Magnifique seigneur, J'ai reçu par le sieur Coury Elie votre secrétaire, la lettre que vous m'avez écrite le vingtième de mars en 1700, par laquelle j'ai appris avec déplaisir les peines que les catholiques et la nation Marounite souffrent dans le Mont Liban, et les extrémités auxquelles vous avez été exposé pour garantir votre personne des insultes qu'on voulait vous faire. Comme je serai toujours porté à soutenir partout la religion catholique, apostolique et romaine, et principalement dans l'étendue de votre patriarchat où elle souffre plus qu'ailleurs; j'ai chargé votre secrétaire d'une lettre pour renouveler à mon ambassadeur à Constantinople les ordres que je lui ay ci-devant donnés d'employer ses soins et ses offices pour obtenir de la Porte-Ottomanne tout ce qui pourra être le plus avantageux au bien de la religion catholique dans le pays des Marounites, et pour vous faire ressentir les

effets de ma protection et de mon estime en votre particulier. Sur ce, je prie Dieu qu'ils vous ait, magnifique seigneur, en sa sainte garde. Ecrit à Marly, le dixième Aoust 1701.

Signé LOUIS, et plus bas,

COLBERT.

5.

Lettre du roy

à Monsieur de Fériol, ambassadeur de Sa Majesté à Constantinople, en faveur de la nation Marounite.

Monsieur de Fériol : Le Patriarche Estienne d'Antioche m'a informé de plusieurs violences qui ont été exercées au commencement de l'année dernière 1700, tant contre la nation Marounite en général, que contre lui et les archevêques et évêques de ce pays. Comme une telle conduite ne peut manquer, ainsi qu'il l'expose, de causer un fort grand préjudice aux chrétiens qui habitent ce pays, et que la religion catholique a besoin de protection dans ces occasions, il m'a très-humblement supplié de vous donner les ordres nécessaires pour l'aider en tout ce qui dépendra de vous, à obtenir du Grand-Seigneur un commandement pour rétablir son pays sur le pied où il était autrefois ; de ne dépendre que du Bacha de Damas, et de demeurer sous ma protection, avec défense au Bacha de Tripoli de se mêler doresnavant du pays des Marounites, ny du revenu du monastère de Canobin. Sur quoi je vous écris cette lettre, pour vous dire que mon intention est que vous écoutiez

ce que le sieur Coury Elie, secrétaire de ce patriarche, vous dira; que vous examiniez avec lui ce qui se pourra faire, et que vous le secondiez dans toutes les occasions, de vos soins et de vos bons offices, pour obtenir de la Porte tout ce que vous croirez de juste et de raisonnable dans les demandes qu'il fera; en sorte que la religion catholique puisse, autant qu'il se pourra, ressentir les effets de ma protection. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur Fériol, en sa sainte garde. Ecrit à Marly, le dixième Aoust 1701. *Signé* LOUIS. Et plus bas,

COLBERT.

6.

Louis, par la grâce de Dieu, empereur et roy très-chrétien de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront: salut.

Le patriarche d'Antioche et les chrétiens marounites établis au Mont Liban, nous ont fait représenter que, *de temps immémorial, leur nation est dessous la protection des empereurs et rois de France, nos glorieux prédécesseurs, dont ils ont ressenti les effets en toutes occasions.* Et ils nous ont très-humblement fait supplier de vouloir bien leur accorder nos lettres de protection et sauvegarde: à l'exemple du feu roy notre très-honoré seigneur et bisayeul, qui leur en fit expédier de pareilles le 28 avril 1649, et voulant de notre part traiter favorablement les exposants: pour ces causes et autres bonnes considérations, à ce Nous mouvans: nous les avons pris et mis, comme par ces présentes signées de notre main, *nous les*

prenons et mettons en notre protection et sauvegarde; nous voulons qu'ils en ressentent les effets en toutes occurences; et pour cette fin, nous mandons à nos amez et feaux conseillers en nos conseils et ambassadeurs à Constantinople, consuls et vice-consuls de la nation française établis dans les ports et échelles du Levant, *présents et avenir*, de favoriser de leurs soins, offices et protection, ledit sieur patriarche d'Antioche, et tous les dits chrétiens marounites du Mont Liban, partout où besoin sera, en sorte qu'il ne leur soit fait *aucun mauvais traitement*, et qu'ils puissent au contraire continuer librement leurs exercices et fonctions spirituelles; car tel est notre plaisir. Prions et requérons le grand empereur des Musulmans, notre très-cher et parfait ami, et les illustres bachats et officiers de Sa Hautesse, de favoriser et assister de leur protection ledit sieur patriarche d'Antioche, et tous lesdits chrétiens marounites, offrant de faire le semblable pour tous ceux qui nous seront recommandés de leur part; en foi de quoi nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes; données en notre château impérial de Versailles, le 12e jour d'avril, l'an de grâce de 1737, et de notre règne le 22e.

Signé LOUIS.

Et sur le repli est écrit:

Par l'empereur et roy:

Signé AMELOT.

III.

AFFAIRES RÉCENTES.

MISSION DU PERE AZAR.

1.

FONDATION

DE L'ŒUVRE DE NOTRE-DAME DE NAZARETH.

Le vendredi, 28 mars 1851 a eu lieu à Laval, chez Mme Charles Du Bourg, la première réunion pour la fondation de l'œuvre de N. D. de Nazareth. L'assemblée était présidée par M. le curé de la Trinité, président d'honneur. Le R. P. Azar, délégué des Marounites en France, a ouvert la séance : il a fait en quelques mots la peinture des malheurs qui accablent sa nation, et des persécutions dont elle est l'objet ; les églises ruinées, les séminaires pillés, les écoles catholiques détruites, tel est l'état actuel de l'Eglise Marounite. Les protestants cherchent à profiter de ces tristes circonstances pour propager leurs doctrines et ont déjà fondé quatorze écoles. Contrebalancer cette influence, secourir et consoler les Marounites, tel est le but de l'association que le Révérend Père a proposée. Cette œuvre a été accueillie avec empressement et on a donné lecture des statuts qui devront en faire la base. Ensuite il a été proposé d'adresser une lettre au patriarche d'Antioche pour lui faire connaître la part prise par les dames de la ville de Laval, aux malheurs qui accablent les chrétiens d'Orient.

Il a été procédé à la nomination du conseil qui a été ainsi composé :

Une présidente ;

Cinq vice-présidentes (1) ;

Deux trésorières (2) ;

Deux secrétaires ;

Deux prêtres administrateurs (3) ;

Un trésorier général au chef-lieu du département chargé des envois à Marseille.

Il a été donné lecture du règlement, qui a été adopté à l'unanimité.

SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE NAZARETH,

EN FAVEUR DE LA NATION MAROUNITE.

STATUTS.

CHAPITRE 1er.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Art. Cette œuvre, qui a été approuvée par un bref de S. S. Pie IX, en date du 29 janvier 1848, est fondée pour conserver dans la Terre-Sainte la foi catholique, les traditions sacrées et les monuments chrétiens, y relever les églises et les séminaires, et y ouvrir des écoles catholiques, afin de contrebalancer l'influence des écoles protestantes. Une fois rétablis, les séminaires, dont l'enseignement est gratuit, porte-

(1) Le nombre en est facultatif.

(2) Le nombre des trésorières et secrétaires n'est pas limité, il doit être en raisons de l'importance du lieu et pour la plus grande facilité des relations.

(3) Un par paroisse.

ront le nom de *séminaires des missionnaires de la sainte famille.* Ces missionnaires seront consacrés à l'instruction des catholiques et à la conversion des hérétiques et des infidèles.

Art. 2. L'œuvre est mise sous la protection de Notre-Dame-de-Nazareth. Ses fêtes seront : l'Immaculée Conception, la Nativité et l'Annonciation. Ces jours, une Messe sera dite à Nazareth pour les associés décédés et pour les besoins spirituels et temporels des associés vivants.

Art. 3. Dans la même église de Nazareth, une Messe sera célébrée chaque samedi par un prêtre Marounite, en l'honneur de l'Immaculée Conception, pour les personnes qui auront contribué à l'œuvre par leurs aumones ; tous les jours, les Litanies de la Sainte-Vierge seront récitées, et deux visites au Saint-Sacrement seront faites par les élèves des écoles et des séminaires pour les associés ; chaque dimanche, ces élèves assisteront à une Messe, à l'intention des bienfaiteurs de l'œuvre.

CHAPITRE II.

ORGANISATION.

Art. 4. La rétribution est de 1 fr. 20 cent. par an, payable par mois ou en un seul versement, à volonté. La collectrice recueillera cette somme et l'inscrira, ainsi que les dons particuliers sur un bordereau dont le modèle est en l'autre part. (1) Elle versera ses fonds entre les mains de la trésorière locale, qui les fera

(1) C'est-à-dire dans la feuille des dixaines,

parvenir au secrétariat de l'Evêché, pour être transmis au patriarche marounite d'Antioche, par la bienveillante entremise de Mgr l'Evêque de Marseille.

Art. 5. Les associés seront divisés par séries de dix membres, ayant une collectrice, qui sera chargée de recevoir les rétributions et de les verser à la trésorière.

Art. 6. Il y aura dans chaque paroisse un administrateur, autant que possible ecclésiastique : les trésorières verseront entre ses mains les fonds qu'elles auront recueillis, il en donnera un reçu, il les enverra au chef-lieu du département à la trésorière du chef-lieu qui en donnera aussi reçu.

Art. 7. Il sera remis à chaque collectrice un bulletin composé de dix cases où seront inscrits les noms et demeures des membres de sa dizaine ou série, elle aura seulement à recueillir les souscriptions et à les verser à la trésorière ; elle aura soin que sa série soit toujours au complet, elle devra lui communiquer les annales et les avis qui seront donnés ; une colonne est reservée pour les dons particuliers.

Art. 8. Les associés devront payer leur rétribution dans le mois de mars, pour que le trésorier général puisse faire les envois d'argent dans le mois d'avril.

Art. 9. Les secrétaires seront chargées de rédiger les procès-verbaux des réunions, d'inviter les membres du conseil à s'y rendre, d'expédier les annales et de faire les correspondances nécessaires pour le bien de l'œuvre.

Art. 10. Les personnes qui voudront bien donner



en nature des ornements d'église, d'autel, linge et objets servant au culte et dont le besoin est pressant voudront bien les adresser à la trésorière du chef-lieu du département.

Art. 11. Il y aura par an trois réunions ordinaires du conseil, la première dans le mois de mars, la deuxième à la Trinité d'été, la troisième à la Toussaint; elles seront présidées par la présidente, à son défaut par une des vices-présidentes, on y rendra compte de ce qui intéresse l'œuvre, du bien réalisé ou du bien à faire.

Art. 12. La présidente pourra au besoin convoquer des réunions extraordinaires du conseil et y appeler s'il est nécessaire les collectrices de dizaines.

Art. 13, Il paraîtra tous les ans un numéro d'annales contenant le compte-rendu du bien opéré par l'œuvre, des notions et descriptions intéressantes sur la Terre-Sainte. Le patriarche marounite d'Antioche enverra chaque année une lettre contenant les renseignemens fournis par l'archevêque de la Terre-Sainte, pour instruire les associés du nombre des élèves des séminaires, de leurs progrès, et de ce qui peut intéresser les associés.

Les annales seront réparties entre les paroisses en proportion du nombre des associés.

Art. 14. Les frais de ports de lettres, paquets, achats de registres, seront aux frais de l'œuvre.

LISTE DES VILLES OU L'ŒUVRE DE NOTRE-DAME DE NAZARETH EST ÉTABLIE.

NOM DES VILLES.	PRÉSIDENTES.	ADMINISTRATEURS.	SECRÉTAIRE.
Angers	Mme la comtesse de Quatre-Barbes.		Mme Boguais de la Boissière.
Bayeux	Mme De Cirène.	M. Marie Duclos.	
Beaumont. . . .	Mme Lemaire.		
Caen	Mme De Cirène.	M. De la Trouette.	Mlle De Valroger.
Cambrai.	Mme Ve Malllet-Sculfort. Mes Waltier et Lallier Vice-Présidentes.		Mlle Wattier. Mlle Soyez, Trésor.
Condé (Seine Inf.)	Mlle Davoult.		Mme Longrais.
Dozulé. (Calv.) .	Mme Caillouée.		
Falaise	Mme Montecot de Labbay. Mme Leguay, Vice-P.		Mme Gravel du Valois.
Honfleur		M. Le Forestier.	
Lisieux	Mme Desfortonelles.		Mlle D'Espreville.
Laval.	Mme Ch. Dubourg.		Mme Boguais de la Boissière.
Orbec.	Mme Moisard. Mme Auberville. Vice-Présidente.		Mme De Courseulles.
Pont-Lévêque. . .		M. Lucas.	
Vire.	Mme Roger Mmes Cleny et De Percy, Vices-P.		Mme De Chenedolé Trésorière.

S'adresser, pour les envois d'argent, à MM. Gabriel Hava et Ce, place Porte-Romaine, 5 à Marseille, ou à Mgr l'évêque de Marseille lui-même, pour être transmis de là au Patriarche Marounite d'Antioche, résidant au Liban.

Pour ce qui regarde les annales, les insertions, à M. l'abbé Bargès, professeur d'hébreu à la Sorbonne.

2.

BREVE

SANCTI PATRIS NOSTRI PII IX.

DILECTÆ IN CHRISTO FILIÆ NOBILI FEMINÆ DUCI DE NARBONNE, PRÆSIDI SOCIETATIS CHRISTIANIS ADJUVANDIS IN MONTE LIBANO, LUTETIAM PARISIORUM,

PIUS P. P. IX.

Dilectæ in Christo Filiæ nobili feminæ salutem et apostolicam benedictionem.

Magno quidem angebamur dolore ob tristissimas ac deplorandas calamitates quibus catholicos in monte Libano commorantes miserandum in modum vexari noscebamus.

Hinc exultavit cor nostrum in Domino, eique humillimas egimus gratias ubi primum audivimus pientissimo nobilium præsertim feminarum studio in illustri ista urbe societatem fuisse institutam quæ potentissimo sanctissimæ Virginis Mariæ, patrocinio suffulta et christianæ caritatis spiritu animata omnem opem et operam afflictis illis adjuvandis fidelibus præbere contenderet. Itaque pergratæ nobis fuere tuæ obsequientissimæ litteræ, dilecta in Christo Filia, ejusdem societatis ad nos scriptæ, quam a nonnullis venerabilibus fratribus Galliæ antistibus omni laudum præconio cele-

BREF

DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE PIE IX.

A NOTRE CHÈRE FILLE EN JÉSUS-CHRIST MADAME DE NARBONNE, PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS EN FAVEUR DES CHRÉTIENS DU LIBAN, A PARIS, PIE IX, SOUVERAIN PONTIFE.

Chère Fille en Jésus-Christ, noble femme, Salut et Bénédiction apostolique.

Nous avions connaissance des calamités à jamais déplorables qui accablent les infortunés Catholiques du mont Liban, et Nous en ressentions une profonde douleur. C'est pourquoi Notre cœur s'est réjoui dans le Seigneur, et Nous Lui avons rendu de très-humbles actions de grâces en apprenant que les pieuses et nobles femmes de votre illustre ville y avaient fondé, sous le puissant patronage de la très-sainte et immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu, une Société qui, animée d'un esprit de charité chrétienne, met tout en œuvre pour secourir ces fidèles affligés. C'est donc avec un grand bonheur, chère Fille en Jésus-Christ, que nous avons reçu la Lettre que vous Nous avez adressée au nom de cette même Société qui, Nous l'avons appris, s'est

rendue digne des éloges de plusieurs de Nos Vénérables Frères les Evêques de France; et Nous vous DÉCLARONS QUE NOTRE VOLONTÉ EST ENTIÈREMENT FAVORABLE A CETTE SOCIÉTÉ, ET QUE NOUS DÉSIRONS QU'AVEC L'AIDE DE DIEU CETTE ŒUVRE SI PIEUSE ET SI SALUTAIRE SE PROPAGE heureusement de jour en jour, afin que ces malheureux fidèles puissent recevoir des secours plus efficaces. Soyez donc bien persuadée que Nous Nous PRÊTERONS DE TOUT NOTRE CŒUR A CE QUE NOUS SAURONS DANS LE SEIGNEUR POUVOIR ACCROITRE DAVANTAGE LE BIEN DE CETTE SOCIÉTÉ. Bien plus, Nous espérons que, par la grâce divine, TOUS LES FERVENTS CATHOLIQUES, touchés des extrêmes souffrances de ces mêmes fidèles et excités par l'aiguillon de la charité chrétienne, s'empresseront d'apporter A CETTE MÊME SOCIÉTÉ LEUR CONCOURS LE PLUS ACTIF. Maintenant nous prions le Père très-clément des miséricordes; Nous le prions humblement de jeter un regard favorable sur cette Société, de bénir ses pieuses intentions et ses œuvres, et d'accorder à

brari accepimus, tibique significamus propensam esse nostram voluntatem erga ipsam societatem, ac nos exoptare ut tam pium tamque salutare opus, Deo bene juvante, prospere feliciter que in dies propagetur, quo miseri illi fideles amplioribus usque subleventur subsidiis. Ac tibi persuasum sit nos libenti animo ea esse præstituros, quæ ad ejusmodi societatis bonum augendum magis in Domino conducere posse noverimus, dum in eam spem erigimur fore ut, divina adspirante gratia, omnes catholicæ religionis cultores, maximis eorumdem fidelium tribulationibus commoti, et christianæ caritatis stimulis excitati, societatem ipsam summis studiis prosequi, fovere et amplecti velint. Interim vero clementissimum misericordiarum Patrem humiliter obsecramus, ut societatem ipsam propitius respiciens, illius piis consiliis et operibus benedicat ac tibi omnibusque ejusdem societatis sodalibus prospera cuncta et salutaria largiatur. Cujus divini præsidii auspicem, nostræque præcipuæ caritatis pignus apostolicam benedictionem toto cor-

dis affectu tibi ipsi, dilecta in Christo Filia, atque illis amanter impertimur.

Datum Romæ, apud Sanctam Mariam Majorem, die 29 januarii, anno 1848. *Pontificatus nostri anno secundo.*

PIUS PP., IX.

TOUS SES ASSOCIÉS l'abondance des biens et du Salut. Comme présage de sa divine protection, etcomme gage de NOTRE AFFECTION PARTICULIÈRE, NOUS AIMONS à Vous accorder, chère fille en Jésus-Christ, à vous et à eux, et de tout Notre cœur, notre Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Sainte-Marie-Majeure le 29 Janvier de l'an 1848.

An second de notre Pontificat.

signé: PIE P. P. IX.

PIE IX A M. JOSEPH CONTI, VICE-CONSUL DE FRANCE A SIDON.

Cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

Il nous est doux de décorer des plus magnifiques titres d'honneur les hommes éminents qui, distingués par les qualités brillantes de leur esprit, par leur droiture et leurs autres vertus, se font gloire de bien mériter de la religion. Or, nous savons avec certitude combien la régularité de votre conduite, votre sagesse et votre zèle pour la religion vous rendent recommandable; nous savons aussi que, dans les plus difficiles circonstances, vous n'avez rien omis pour aider la catholique nation Marounite; nous savons, de plus, que vous êtes attaché de cœur à nous et à ce Siége

apostolique. Par ces motifs, nous nous sommes déterminé à vous donner un glorieux témoignage de notre bienveillance paternelle. Voulant donc vous honorer d'une marque toute spéciale de notre estime, après vous avoir absous, et vous regardant comme devant l'être, mais seulement pour l'effet des présentes, de toutes sentences d'excommunication et d'interdit, ainsi que de toutes les autres sentences, censures et peines ecclésiastiques, portées de quelque manière que ce soit ou pour quelque cause que ce soit, si par hasard vous en aviez encouru quelques-unes, en vertu de notre autorité Apostolique, par ces lettres, nous vous élisons et établissons chevalier de l'Ordre de Saint-Silvestre, dit l'Ordre de la Milice dorée, et désormais nous vous considérons comme membre de cet Ordre illustre, rétabli avec un éclat nouveau par notre prédécesseur Grégoire XVI d'heureuse mémoire. En conséquence, par l'autorité de ce saint Siége, nous vous conférons le pouvoir et nous vous accordons la permission de porter le collier d'or, l'épée et les éperons dorés, ainsi que la faculté d'user, de jouir de tous et de chacun des priviléges et faveurs dont les autres chevaliers du même Ordre usent, jouissent, ou dont ils peuvent et pourront user ou jouir, à l'exception, toutefois, des facultés interdites par le concile de Trente. Nous voulons en outre, que, sous peine d'être privé des droits que vous donne cet indult, vous vous fassiez une rigoureuse obligation de porter une croix d'or octangulaire, au milieu de laquelle soit reproduite, sur un fond blanc, l'image du Pape saint Silvestre,

laquelle croix devra être placée au côté gauche de la poitrine, y étant soutenue par un ruban rouge et noir, à bords rouges, selon l'usage des autres chevaliers, et conformément à ce qui a été prescrit à ce sujet par les lettres que, relativement au même Ordre, notre Prédécesseur susnommé publia le 31 d'octobre 1841. Et ce, nonobstant toutes constitutions et règlements apostoliques, nonobstant toutes autres choses contraires. Pour que l'insigne que vous devez porter ne soit en rien différent des autres, nous ordonnons que l'on vous donne le modèle de cette croix.

Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, sous l'Anneau du Pêcheur, le six mai mil huit cent quarante-huit; la seconde année de notre Pontificat.

PIE IX.

L'original, texte latin, est entre les mains de M. Conti.

3.

LETTRE DE MGR L'ARCHEVÊQUE DE SAÏDA.

Aux femmes de la France, dont les vertus, la grâce et la piété sont des perles sans tache, Dieu accorde la vie éternelle!

Après avoir adressé au Dieu tout-puissant, créateur de toutes choses, nos ferventes prières, pour qu'il conserve votre vie et votre santé, et qu'il répande sur vous les trésors de ses grâces, nous vous dirons que nous avons déjà envoyé au peuple français une adresse de la nation marounite et de nous, dans laquelle nous rapportons les maux inouïs dont les Druzes et autres

infidèles nous ont accablés, ainsi que les autres catholiques de Syrie.

Toute l'Europe connaît d'une manière certaine cette épouvantable catastrophe, cette guerre impie dans laquelle le sang du juste a coulé comme l'eau; les églises, les couvents, les colléges ont été ruinés; les femmes, les jeunes filles, les vierges consacrées au Seigneur ont été l'objet d'odieuses violences; les images saintes, les croix bénies ont été livrées aux flammes; les ministres de Dieu sont devenus le jouet des barbares; les demeures des chrétiens ont été renversées et toutes leurs proprietés saccagées jusqu'à deux et trois fois.

Personne n'ignore aujourd'hui la profonde misère à laquelle se trouvent réduits les chrétiens: nus, affamés, fugitifs, errants dans les déserts et les lieux sauvages, n'ayant pour toute nourriture que des herbes bouillies, pour couche la terre dure, pour toit le ciel; car, de tout ce qui leur appartenait, il ne leur reste plus rien qu'un sol inculte et dévasté. Il y a bien long-temps, depuis la première et la seconde guerre, que nous gémissons sous le poids insupportable de ces amères tribulations; il y a sept années que cela dure, il y a sept années que nous nous résignons; beaucoup d'entre-nous sont déjà morts, écrasés sous le poids de leurs maux; et pourtant, pour les accroître encore, après la première guerre, au moment où nous commencions à relever nos demeures, les ennemis ont exigé de nous un tribut de trois années, et beaucoup d'entre-nous ont été forcés de vendre le peu qui leur restait pour satisfaire l'Empire Ottoman.

Nous ne vous raconterons pas toutes les persécutions cruelles dont cette circonstance a été le prétexte.

A peine avions-nous relevé comme nous l'avions pu, nos églises et nos maisons, et réparé, autant qu'il nous était possible, nos désastres, que les ennemis se sont levés tout-à-coup et plus encore que dans la première guerre, ils ont de nouveau détruit et ravagé tout ce qui nous avait coûté tant de peine à renouveler. Tous les maux dont ils nous accablèrent furent accompagnés d'horribles barbaries; comment vous raconter ces choses; les petits enfants déchirés en deux parts; d'autres hachés à coups de sabre avec le sein qu'ils suçaient encore, avec les mains maternelles qui cherchaient à les garantir, d'autres tombant sur le corps de leurs mères, percés du coup qui leur donnait la mort; les ennemis n'ont pas même respecté les pauvres créatures qui n'avaient point encore vu le jour, ils les arrachaient par une large blessure du sein qui les recélait encore! Une foule de femmes et d'enfants périrent de ces différentes manières. Beaucoup de vierges furent déshonorées; beaucoup reçurent la mort en défendant leur pureté; d'autres furent tuées par les barbares qui la leur avaient ravie!..... Beaucoup se tuèrent elles-mêmes en se précipitant des terrasses pour sauver leur virginité! Il serait trop long de vous raconter tous ces lugubres détails..... Mais, chose terrible, et à laquelle la nature ne peut se soumettre, ce sont les barbares auteurs de ces crimes, que l'Empire Ottoman nous a imposés pour gouverneurs et pour gardiens; les loups rapaces, pasteurs des timides

agneaux ! aussi nous ont-ils frappés d'un tribut de cinq années, doublant, triplant arbitrairement la taxe et exigeant, contrairement a l'usage, le solde immédiat de cinq années arriérées. Comment pourrions-nous résister, nous que la famine affaiblit et décime chaque jour ? Beaucoup d'entre nous d'ailleurs vivent hors de leur pays, errants dans les déserts et dans les lieux sauvages, et ne peuvent relever les ruines de leurs demeures, et pourtant ils n'ont aucun autre abri.

Semblables à l'éclair, nos plaintes ont parcouru la terre, et l'univers entier a vu nos larmes; nous nous sommes adressés à toutes les puissances chrétiennes et surtout à la France pour laquelle nous prions chaque jour; et, de tant de pleurs, de tant de suppliques adressées tant par nous que par nos délégués nous n'avons rien retiré, rien qu'un surcroit de douleurs et d'afflictions de la part de nos ennemis ! Cela vient-il de la volonté de Dieu ou de la dureté du cœur de nos frères chrétiens de l'Europe ? nous ne le savons pas. Et pourtant, l'on connaît notre faiblesse, notre pauvreté, notre misère; l'on a entendu les sanglots de nos enfants, de nos veuves et de nos orphelins; l'on a vu verser le sang des justes dont la voix est montée jusqu'au cœur de Dieu..... Oh ! si les arbres avaient une langue, ils parleraient pour appeler sur nous la miséricorde, pour qu'on nous délivrât de ces maux; les pierres elles-mêmes rendraient témoignage en notre faveur et diraient que nous sommes dignes de salut et de pitié.

Vous, qui savez tout ce qui s'est passé, vous, vers

lesquels nous n'avons cessé de crier, nous avez-vous donné quelque preuve du désir que vous aviez de nous sauver ? Que la sainte volonté de Dieu soit faite !

Nous en appellerons maintenant à la miséricorde du Dieu tout-puissant, gloire à son nom ! nous en appellerons à la miséricorde de la Sainte Vierge Marie, mère de Dieu, reine des Saints, fontaine des miséricordes, médiatrice de nos prières auprès de Dieu et dispensatrice de ses grâces; nous en appellerons à cette mère sublime du genre humain, à cette mère de toutes les mères et de toutes les femmes; nous en appellerons à toutes ces femmes zélées pour le bien qui font l'honneur de la France; nous leur ferons entendre nos plaintes, nos gémissements et nos sanglots, et nous leur demanderons pitié ! pitié pour nous ! ô femmes chrétiennes de la France et de l'Europe, sauvez-nous de nos ennemis, faites-nous rendre notre ancien prince et sa famille, et vous nous aurez rendu notre liberté. Nous savons que vous pouvez le faire, car c'est par la main des faibles que le Seigneur se plaît à manifester sa puissance. N'est-ce pas par Moïse, Aaron et Marie qu'il a voulu sauver le peuple hébreux; par Judith qu'il a sauvé Béthulie; par Esther qu'il a mis un terme à la captivité d'Israël; enfin, par la Sainte Vierge Marie, gloire à son nom ! qu'il a voulu sauver le monde.

O nobles femmes de la France, vous dont le courage, la charité, le zèle ardent et la sensibilité ont souvent fait la gloire de votre patrie, le doux parfum de vos vertus est arrivé jusqu'à nous; et nous avons appris

tout le bien que vous avez fait au saint Pontife Pie VII, quand il se trouvait parmi vous; nous l'avons su, car de concert avec les princes de l'Eglise, il a rendu hommage à vos mérites; nous avons su que c'est vous qui, par vos dons, par votre protection, avez assuré le salut de la Grèce en assurant la ruine de ses ennemis. Sa liberté lui vient de Dieu et de vous. Elle est libre maintenant, ne jetterez-vous pas un regard sur nous que le baptême, la foi et la table sainte, font vos frères? N'avons-nous pas un même chef à Rome et ne sommes-nous pas une même église catholique? Nous, Marounites, ne vous sommes-nous pas liés d'une manière toute spéciale, nous dont le sang mêlé au vôtre n'est autre chose que votre sang? nos enfants sont vos enfants, car à l'époque des croisades nous marchions ensemble à la conquête de la Terre-Sainte. De nombreuses alliances nous ont fait les parents de vos pères; beaucoup d'entre nous sont Français d'origine, parce qu'un grand nombre de croisés se sont fixés dans nos montagnes; et pourtant aujourd'hui ils sont Marounites. Puis, ô Français, ne sommes-nous pas liés à vous par le cœur? et c'est encore cette raison qui nous fait dire que notre sang et notre honneur sont les vôtres. Nous sommes vos enfants, car il y a bien longtemps que nous vivons à l'ombre de vos aîles. Une multitude de Marounites ont versé leur sang pour l'amour et pour la cause de la France; et cependant, depuis sept années surtout, nous a-t-elle donné quelque marque de sa protection? Mais c'est contre votre nom, contre le catholicisme et contre vous que l'on

fait tout le mal dont nous nous plaignons. Chaque jour nos ennemis nous injurient et se moquent de nous à cause de vous : où sont, disent-ils, vos amis les Français? où sont vos rois chrétiens? chiens d'infidèles que vous êtes! — et pourtant à chaque minute nos yeux s'abaissent du ciel sur la mer pour y chercher ces vaisseaux de la France qui viennent nous sauver Mais tout ce temps a passé sans que personne nous accordât ni pitié, ni secours, et nous touchons à notre perte; et beaucoup d'entre nous sont morts pour avoir conservé cette fatale espérance; et les chrétiens et la France ont donné aux infidèles le droit de les mépriser.

Les malheurs dont nous parlons ont frappé surtout les diocèses de Beyrouth et de Saïda qui embrassent la Terre-Sainte, Sour, Acca, Nazareth, Haïffa, Yaffa, Jérusalem, Bethléem, Naplouse, jusqu'à la Mekke, jusqu'à Damas. Depuis quarante ans que je suis l'humble serviteur de ce diocèse, je n'avais jamais vu, jamais ouï dire qu'une semblable désolation eût affligé les chrétiens de Syrie; et pourtant, c'est notre amour pour la France, ce sont les prières que nous lui avons adressées qui ont attiré sur nous tant de maux.

Je n'ai point été épargné; tout ce qui m'appartenait a été deux fois saccagé; l'on ne m'a pas même laissé mon anneau, ma mitre et mon bâton pastoral, car j'ai été forcé de fuir pour sauver ma vie, avec les seuls habits qui couvraient mon corps : maintenant il ne me reste absolument rien et sans la charité de notre saint patriarche qui m'a recueilli, je serai

mort, comme tant d'autres, de faim et de misère. Que le nom de Dieu soit béni!

Mais aujourd'hui, mon diocèse, tout le peuple marounite et moi, nous avons une véritable espérance, car c'est à Dieu, c'est à sa sainte mère, c'est aux femmes chrétiennes de la France et de l'Europe que nous adressons nos prières. Femmes françaises, agneaux de Jésus-Christ, vous dont le zèle est comme une perle précieuse devant le Seigneur, soyez bénies! Vous dont les cœurs s'ouvrent à la pitié, vous qui avez des entrailles de miséricorde, ayez pitié de nous! Prêtez l'oreille à nos cris et rachetez le sang de ce qui reste d'Israël, de ce qui reste des Marounites. Sauvez leur vie, venez en aide à leur faiblesse, faites leur rendre leur honneur qui engage le vôtre; nous vous en conjurons par le sang de Jésus-Christ, car c'est par lui que vous êtes nos sœurs, arrêtez le bras de nos ennemis, mettez un frein à leurs bouches qui nous hurlent l'injure, parce que nous sommes vos frères. O femmes de la France et de l'Europe chrétienne, pieux soutiens de l'église catholique et du saint vicaire de Jésus-Christ, c'est à vous que nous avons recours, car nous savons que les chrétiens de France ont toujours été le plus ferme appui du Saint-Siége. O France, France, noble tribu de Iuda, fille aînée de David, avez-vous donc oublié vos labeurs et vos fatigues, votre sang versé aux plages de Syrie, vos morts qui reposent dans cette terre de Syrie, et votre glorieuse protection pour cette terre sacrée; qu'est devenu votre honneur? Avez-vous oublié que mon pauvre diocèse est celui qui

donna naissance aux patriarches, aux prophètes, aux saints, aux bienheureux apôtres, à la vierge Marie et au sauveur du monde? Souvenez-vous que votre salut, la vie de votre âme et de votre corps, votre délivrance de la servitude de Satan sont sortis de ce diocèse; souvenez-vous que c'est là que les portes du ciel se sont ouvertes pour vous et que l'homme a été élevé en gloire au dessus des anges par l'alliance de sa nature avec celle de Dieu lui-même! Voulez-vous laisser périr tous les chrétiens de ce diocèse, tous ceux qui habitent cette montagne sainte dans laquelle, malgré son désir, Moïse ne put entrer. Quelle honte pour vous, ô chrétiens d'Europe de laisser les barbares paître les troupeaux de Jésus-Christ, ses enfants qu'il a rachetés au prix de son sang! En vérité! nous ne pouvons le comprendre. Qu'avez-vous fait de cette foi, de cette charité, filles ardentes du christianisme. Qu'avez-vous fait de ces paroles de Jésus-Christ, gloire à lui! « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. » De ces paroles de l'apôtre : « La foi sans la charité ne sert de rien. » De ces paroles de S. Paul : quand j'aurai accompli toutes les prescriptions de la loi, fait des miracles, livré mon corps aux flammes, si je n'ai la charité, cela ne me sert de rien. » Où donc est le zèle des chrétiens? Ne sont-ils pas *un seul corps*? Les Marounites ne sont-ils pas un doigt de ce corps! Comment se fait-il qu'ils n'aient pas ressenti leurs douleurs?.... qu'ils viennent à Saïda et dans les autres lieux! ils verront nos ruines, ils verront nos enfants dévorés dans les déserts par les bêtes sauvages,

nos femmes perdant les germes de leur fécondité, et cela depuis sept années..... Devons-nous dire qu'il n'y a plus de compassion, plus de charité sur la terre? et quand tous abandonneraient les Marounites, les Français devraient-ils les abandonner? Les Marounites sont leurs enfants; toujours ils ont combattu dans leurs rangs, et sans ces deux nations, il ne resterait plus rien des vestiges sacrés de la Terre-Sainte.

O femmes de la France, ô filles de la Vierge des douleurs, consolez-nous et venez noûs sauver; et pourtant, pardonnez aux paroles d'un vieillard; comment pourrait-il se taire, lui dont la blessure est la plus cruelle, lui qui plus que tous les autres a des larmes à verser sur lui-même et sur son troupeau. Deux cents membres de ma famille ont été massacrés par les infidèles; je ne parle pas de ceux qui sont morts de misère; toutes les églises, tous les couvents, tous les séminaires de mon diocèse et ma propre maison archiépiscopale ont été détruits deux fois, un grand nombre de mes prêtres et de mes religieux ont été égorgés, et moi-même je suis resté nu comme au sortir du sein de ma mère. Nous vous prions donc, femmes françaises, nous tous, peuple Marounite, hommes et femmes, enfants et vieillards, religieux et religieuses, prêtres et laïques, d'appeler sur nous la miséricorde, de nous faire rendre notre prince et sa famille, et de nous aider par tous les moyens qui sont en votre pouvoir.

Nous prierons le Dieu tout-puissant d'accroître vos

vertus, votre gloire et votre vie dans tous les siècles. Amen, amen.

20 *décembre* 1846.

† ABDALLAH BOUSTANI,

Archevêque de Saïda, et tous les fidèles marounites de son diocèse accablés de douleurs.

4.

LETTRE

DU

PEUPLE DES DISTRICTS MIXTES

AUX TRÈS EXCELLENTES, TRÈS-HEUREUSES ET TRÈS-HONORÉES DAMES DU ROYAUME DE FRANCE, — QUE DIEU LEUR DONNE LA VIE ÉTERNELLE.

AMEN.

Après avoir présenté nos humbles respects à vos personnes honorées et avoir prié le ciel de verser sur vous l'abondance de ses biens, nous tous, vos serviteurs, Marounites des districts mixtes, vous parlerons à cœur ouvert.

Vous connaissez nos misères et les maux qui nous accablent, vous savez l'état déplorable dans lequel nous gémissons, et cependant vous n'en connaissez qu'une faible partie ; car nous sommes sans cesse sous le poids d'afflictions qui continuent et se renouvellent sans relâche. Nous avons éprouvé tant de maux, nous sommes dans de telles appréhensions, dans une telle pauvreté, exposés à tant d'injustices, que ce que nous vous dirons ne vous en donnera

qu'une faible idée. En effet, vous voyez les choses de loin, et vous êtes dans la position de Jérémie lorsqu'il pleurait sur la ville sainte entourée de ses ennemis, il pleurait, mais qu'était-ce en comparaison des douleurs de ceux qui étaient renfermés dans son enceinte?

Votre esprit plein de sagesse et de lumières peut comprendre et se figurer toutes les afflictions qui nous accablent, nous qui avons sans cesse le sabre levé sur la tête et la crainte au fond du cœur, sans qu'il y ait là personne qui nous protége, personne qui ait pitié de nous. Considérez que c'est l'ennemi même qui a fait tous les massacres, qui a versé le sang des justes, des vieillards, des veuves, des orphelins, qui a ruiné les églises, les colléges, les couvents, qui a crucifié le Christ, égorgé ses apôtres, qui s'est emparé de la liberté de Dieu, c'est celui-là même qui se trouve sur le trône; c'est celui-là même qui a l'autorité, c'est celui-là même qui est notre prince et notre pasteur; c'est Goliath, celui qui se moquait du peuple de Dieu, qu'on a imposé pour maître à ce peuple : c'est Holopherne, qui montrait son orgueil avec ses soldats, qu'on a mis au-dessus du peuple de Dieu; c'est Aman, celui qui veut dans son orgueil le sang du peuple de Dieu, qu'on a fait prince de ce peuple. Figurez-vous en quel état est ce peuple gouverné par son ennemi; celui qui a fait toute l'injustice, toutes les injures, et tout le mal, c'est celui-là qui est notre seigneur et maître!

Mais, en vérité, en parlant ainsi devant vos personnes honorées, nous craignons de jeter le trouble dans vos esprits, et cependant il nous serait impossible de raconter tout ce qui nous est arrivé, à cause de l'immense quantité de choses qu'il y aurait à dire. D'ailleurs, si nous vous le racontions, vos cœurs seraient dans l'affliction et vos yeux dans les larmes, et nous ne le voulons pas, car vous voir dans la santé et dans la joie est déjà une consolation pour nous.

Nous savons que, sans vous, ô femmes de France très-zélées, il ne resterait plus rien des Marounites; que votre ardeur brille aux yeux de tous, comme les rayons du soleil qui échauffent la terre, que vous vous êtes levées pour sauver les chrétiens, et que vous les sauverez. Nous pouvons maintenant dire avec le prophète David: « revenez, revenez, ô nos âmes! à votre repos. » Comme la colombe qui portait la branche d'olivier apprit à Noë que le déluge était fini, que le monde était sauvé et que la colère de Dieu avait fait place à la miséricorde, de même vos bouches parfumées, en versant les perles de vos paroles, ont consolé le cœur de l'Archevêque de Sidon, de Tyr et de Terre-Sainte, et lui ont montré qu'il avait eu raison de s'adresser à vous.

Nous vous prions donc, par chacune de nos bouches, de prêter l'oreille aux paroles qu'il vous a écrites, et vous écrira, sur ce qui nous concerne, et de les considérer comme nôtres. Tout ce qu'il

vous fera savoir par son vicaire, notre délégué, le très-vénérable et très-honoré P. Jean Azar, qui se trouve à l'ombre de vos aîles, dans la ville de Paris, que Dieu protège! tout ce que ce père lui-même vous dira de notre part et de celle de son archevêque, croyez-le, parce que tout sera vrai, tout sera juste; car nous savons que le Père est plein d'un grand zèle et d'une grande piété, et c'est nous tous qui l'avons choisi. Par son entremise, vous pouvez apprendre tout ce qui nous concerne, et nous faire savoir tout ce que vous voudrez; c'est par lui que nous avons reçu de vos nouvelles, et que nous avons connu votre zèle, vos efforts, votre volonté de soutenir l'honneur de la France, et toutes les louanges que vous méritiez: c'est lui qui nous a rendu le courage; et votre lettre nous a été une douce preuve de tout ce qu'il nous annonçait: que vous voulez sauver les chrétiens et le christianismè en Orient, nous faire rendre notre liberté et notre honneur.

Nous savons que dans la Passion ce sont les femmes seules, qui, montrant plus de courage que les apôtres, ont suivi les pas douloureux du Christ; ce sont elles qui sont entrées dans le sépulcre, elles qui ont annoncé la résurrection, elles qui ont relevé le courage des disciples fidèles. Or, en vérité, avant de recevoir votre lettre, nous n'avions plus de courage; maintenant, nous avons espoir et confiance; parce que nous savons qu'en France vous pouvez tout; vous êtes fermes dans le bien, miséricordieuses comme David,

et zélées comme le fils d'Aaron, et nous savons que vous voulez sauver vos frères comme Esther et Judith dont la Bible sainte chante les louanges.

Nous le voyons bien, c'est le sang de nos martyrs versé pour vous dans les guerres de la Terre-Sainte et mêlé, au temps des croisades, au sang de vos aïeux, qui échauffe vos nobles cœurs; c'est à ce sang que vous devez toutes vos vertus. Vous nous avez promis de nous rendre à notre ancienne gloire et nous avons grand espoir en cette promesse sincère. Nous savons que votre esprit ne cesse de travailler pour nous, et que vous pouvez tout en France. Vous seules pouvez replanter *l'arbre* qui nous couvrait naguères de son ombre et de ses *rameaux*. Sans cet *arbre* il nous est impossible de vivre. Et si vous nous faites cette grâce, vraiment le temple de Salomon renaîtra de ses cendres, les cèdres se dresseront de nouveau sur le Liban, et la montagne sainte tressaillera de joie. Tant que nous n'aurons pas cet *arbre*, nous ne cesserons de frapper à votre porte, car nous n'aurons ni liberté, ni paix, rien au monde; nos églises, nos couvents, nos demeures resteront dévastés, et, dans nos douleurs et nos afflictions, nous n'aurons pas un seul instant de relâche; et pourtant sans vous, il nous est impossible de rien obtenir.

Nous terminons donc en vous criant miséricorde et pitié pour nous! et en priant Dieu et la Vierge et saint Maroun d'augmenter vos biens, votre santé, vos honneurs et vos vertus, de conserver vos enfants et vos époux, et de faire tout selon vos désirs en ce monde et en l'autre.

Signé, les représentants des districts mixtes de Saïda, Sour, Terre-Sainte, Deïr-el-Kamar, Schouf, Gizzin, Hasdouïa, Rachaïa, Marjaïoun, Zahlé, Bkâa, Teffah, Menasef, Harkoub et Kharroub.

15 *Mai* 1847.

Villages incendiés et sacagés des provinces de Gizzin et de Schouf et personnes égorgées dans chaque village après la proclamation de la paix.

	Personnes.
GIZZIN, brûlé deux fois. — Puis après la proclamation de la paix, qui suivit la deuxième guerre, ils égorgèrent comme des agneaux	120
Bkassin, brùlé deux fois — égorgés après la paix,	17
Azour. — —	4
Snaïa, — —	1
Heïdab, — —	2
Kaïtouli, — —	9
Bteddin, — —	8
Kharaïbs-Seubbah, — —	3
Enen, — —	2
El-Kabah, — —	2
Mazrahat-el-Mathané, ce village est mixte; les seules maisons des chrétiens furent brûlées deux fois — égorgés	2
Marous — saccagé seulement, l'église dévastée — égorgés.	2
Kfarhouni, brulée et sacagée deux fois — égorgés.	12

Ryhhan, habité par les Métaoulis et les chrétiens

tout ce qui appartenait à ceux-ci a été brûlé et saccagé. — Les Métaoulis appelèrent tous les chrétiens devant eux pour faire la paix et leur dirent : Celui qui se fera musulman sera sauvé, celui qui résistera sera tué. Ving-neuf chrétiens qui ne voulurent pas renier leur foi furent égorgés comme des martyrs. 29

Hamsii — brûlé et saccagé deux fois — égorgés. 4

Houbbatii, — — 2

S'Helti, — — 17

Bahadaran, — brûlé et saccagé une fois, les maisons que le feu avaient épargnées, furent rasées jusqu'à terre. il y avait vingt-quatre jeunes gens réfugiés dans une maison pour s'y défendre. Les soldats turcs vinrent et leur dirent qu'ils leur apportaient la paix, leur jurant au nom de Dieu et du sultan Abdul-Medjid qu'ils pouvaient sortir sans aucune crainte. Ils se fièrent à leurs paroles; alors les soldats turcs se précipitèrent sur eux, les livrèrent sans armes au Mokataji druze Saïd-Djemblal, qui les fit égorger froidement l'un après l'autre en présence des soldats turcs. 24

Schamrha — brûlé deux fois — égorgés. 2

Mazarahat-Eschouf — brûlé deux fois. Il y avait quarante-cinq chrétiens barricadés dans l'église où ils se défendirent longtemps sans que les infidèles pussent leur faire aucun mal. Survint le colonel turc avec ses soldats; il leur jura par Dieu et le sultan Abdul-Medjid qu'ils pouvaient

sortir sans crainte, leur disant qu'ils étaient libres d'aller où bon leur semblerait ; puis les soldats turcs les ont eux-même dépouillés et livrés aux Druzes qui les ont froidement égorgés l'un après l'autre en leur présence ; après quoi, les soldats turcs ont pillé l'église et l'ont fait raser jusqu'à terre par les Druzes — égorgés. 45

Khalkhaïa — brûlé deux fois — égorgé, 1

El-Ouadi, village mixte — — 3

El-Maaser, brulé une fois dans la deuxième guerre — égorgés, 11

Hammatour, village mixte, brûlé deux fois — égorgé, 1

Aïnkané — brûlé deux fois — égorgé 1

Beykoun, — — 1

Deïr-el-Kâmar — la première fois, on a brûlé et saccagé toutes les boutiques et magasins et plus de la moitié de la ville ; puis après la paix, en présence du colonel Rose et du muschir ottoman, on enleva les armes et puis on égorgea comme des agneaux, quatre-vingts hommes et six prêtres. 86

Dans la deuxième guerre lorsque les habitants de Deïr-el-Kâmar, sortirent pour aller porter secours à leurs fréres de Raschbaïa, les soldats turcs s'y opposèrent, les forcèrent de retourner sur leurs pas, pillèrent tous leurs biens et leur tuèrent quatorze personnes, 14
puis ils chargèrent de chaînes trente-neuf chré-

tiens. et les jetèrent dans les cachots à Bteddin. Après une longue détention on leur permit de sortir accompagné d'une compagnie de soldats turcs qui devait les conduire jusqu'à Saïda. Quand ils arrivèrent à la rivière de Hammam, les soldats turcs les abandonnèrent. Les chrétiens qui étaient sans armes eurent peur et voulurent retourner à Bteddin; mais les soldats turcs revinrent pour s'y opposer, les dépouillèrent de tout ce qu'ils avaient sur eux et appelèrent les Druzes qui les égorgèrent comme des moutons. 39

Nihha — deux fois brûlé — la seconde fois toutes les maisons des chrétiens furent détruites, on n'en laissa pas pierre sur pierre; la première fois ils avaient dévasté et ruiné la belle église de ce village — égorgés. 3

Barti — deux fois brûlé — la seconde fois les Druzes cernèrent le village et les chrétiens restèrent plusieurs jours sans manger. Les soldats turcs vinrent et jurèrent au nom de Dieu et du sultan qu'ils n'avaient rien à craindre. Sept chrétiens sortirent en se fiant à eux, ils furent égorgés devant les Turcs, 7

Les autres parvinrent à battre en retraite.

Salahié — deux fois brûlé l'église et le village — tué 1

El-Hélaliat — — 1

El-Bramiat — — 1

Machrara, Aïntanit, Sarhbin, Aïzibdi, El-Horbi

— deux fois brûlés — les habitants qui ne purent se réfugier à Saïda furent cernés par les Turcs et les Druzes qui les égorgérent au nombre de soixante. 60

Abay — brûlé deux fois — égorgés. 20

Embal — trois maisons chrétiennes saccagées — tués. 2

Nahami — brûlé deux fois — égorgés. 2

El-Mallaka, — — 4

El-Bomm, — — 5

Dakkoun, — — 15

Farmatta, — — 4

Aïndrafil, — — 4

Bahabda, — — 2

Harat-Haraïk près Beyrouth — — 5

El-Fraïdis, — — 5

El-Barouk, — — 5

Aïnsaldé, — — 1

Rischmaïa, — — 5

Silfaïa, — — 10

Deubbeï, — — 13

Bergeïa, — — 1

Hasbaïa ne fut pas brulé, mais les ennemis y égorgèrent trois-cent-cinquante personnes 350

Tous les couvents, collèges, églises de ces deux provinces furent brûlés deux fois, beaucoup de prêtres furent massacrés. Le nombre de ceux qui furent égorgés dans l'intérieur de ces édifices est de 51

Je n'ai point parlé des autres provinces et des

autres villages brûlés. — Quand on désarmait au milieu des tortures que l'on infligeait aux chrétiens, dix-neuf sont morts sous le bâton. 19

Total des égorgés, 1,060

Nombre des villages brûlés dans ces deux provinces, 55

PIÈCES JUSTIFICATIVES

AYANT RAPPORT A LA MISSION DU R. P. AZAR, DÉLÉGUÉ DES MAROUNITES.

5.

Je soussigné, déclare avoir traduit et analysé l'année dernière, sur l'ordre de M. le Ministre des Affaires Étrangères, plusieurs pièces en arabe, qui prouvaient que le Révérend Père Azar était délégué du patriarche d'Antioche, et de la nation Marounite, pour les affaires du Liban.

Paris, le 17 Avril 1848.

Annibal Dantan.

Secrétaire interprète de la république pour les langues orientales.

6.

Nous soussigné, certifions que le R. Père Jean Azar, prêtre Marounite, qui nous a été recommandé par son évêque et son patriarche, est resté dans notre maison de Picpus, à Paris, depuis le mois de septembre 1846, jusqu'à ce jour, 20 juillet 1850, et que, pendant

ce temps, il s'est toujours conduit en prêtre pieux, zèlé, humble et modeste, offrant régulièrement le saint sacrifice de la Messe, et s'occupant continuellement de l'objet de sa mission, qui est de procurer à son pays les secours spirituels et matériels, dont il a un si pressant besoin.

Paris, ce 20 Juillet 1850.

† D. Archev. de Chalcédoine.

7.

Je soussigné Professeur chargé du cours à la Faculté de Théologie de Paris, et chanoine honoraire de la Métropole, certifie avoir traduit de l'arabe en français, quantité de lettres écrites, soit par le patriarche des Marounites, soit par d'autres prélats orientaux, soit par des Cheihks du Mont Liban, et adressées à différentes personnes, entre autres à Mgr. l'archevêque de Paris, à des représentants du peuple de l'Assemblée Nationale, et à des hommes qui font profession de s'occuper des bonnes œuvres; lettres dans lesquelles on reconnaît et on donne au susdit R. P. Jean Azar, le nom et la qualité de procureur général des chrétiens du Mont Liban, pour la France et autres nations de l'Europe : de plus on l'y recommande comme un ecclésiastique pieux, zélé, et digne de la confiance de tous les gens de bien. Les lettres en question portent l'empreinte du sceau des personnes par qui elles ont été rédigées, et doivent, par conséquent, être mises à l'abri de tout soupçon, de fraude et de supposition. J'ajoute que le R. P. Jean Azar est connu

de moi personnellement depuis plusieurs années, et que langage, conduite et mœurs, tout m'a paru en lui conforme à la droiture, à l'honnêteté et a la sainteté du caractère dont il est revêtu.

En foi de quoi j'ai signé.

Paris, le 9 Septembre 1850.

BARGÈS, Ch. Hon.,
Professeur d'hébreu à la Sorbonne.

&

Je soussigné, ancien consul de France de première classe, certifie avoir été plusieurs fois chargé de traduire les lettres du patriarche Marounite, des évêques et autres personnages de la Syrie, étant toutes relatives aux malheureux événements qui ont eu lieu dans le Liban, de 1842 à 1844, lesquelles faisaient mention du R. P. Jean Azar, comme étant le procureur desdits prélats et des chrétiens de cette montagne. Je déclare en outre que les écritures et cachets des lettres traduites m'étaient bien connus, ma résidence de plus de vingt ans en Syrie, m'ayant fait entretenir de fréquents rapports avec les autorités au nom desquelles elles ont été expédiées. Je certifie enfin que toutes ces lettres et beaucoup d'autres pièces qui m'ont été communiquées, s'expriment de la manière la plus avantageuse sur le compte dudit P. Azar, le signalent comme un ecclésiastique très distingué sous le rapport des connaissances, du zèle éclairé et de l'excellente conduite.

En foi de quoi j'ai délivré le présent.

Versailles, le 16 Septembre 1850.

HENRY GUYS.

Le R. P. Azar possède un grand nombre d'autres pièces qui ont été imprimées pour la plupart en 1847, dans les annales de l'œuvre, et dont il tient les originaux à la disposition de ceux qui voudraient les voir. Voici la liste de celles qu'on trouvera dans ce recueil.

1re Pièce Unique, communiquée au ministère. — Suivent les signatures de 336 chefs du Liban.

2me Pièce. — Patriarche d'Antioche, le 9 février 1844.

3me Pièce. — Archevêque de Saïda, le 9 février 1844.

4me Pièce Unique, communiquée au ministère. — Patriarche d'Antioche, 25 juin 1846.

5me Pièce Unique. — Patriarche d'Antioche, 21 janvier 1846.

7me Pièce Unique. — Patriarche d'Antioche, 3 novembre 1846.

1re Pièce Justificative du supérieur-général des Franciscains à Rome, 3 Novembre 1844.

Certificat du directeur du couvent des Franciscains, à Naples, 22 juillet 1845.

Certificat du vicaire-général de l'archevêque de Naples, 23 juin 1845.

Certificat du supérieur des Capucins de Naples, 20 avril 1846.

Certificat du Provincial des Capucins à Naples, 20 avril 1846.

Toutes ces pièces ont été imprimées en 1847. V. les Annales de l'œuvre

1er Pièce. — Une concession de permission pour la bénédiction, les indulgences des chapelets, croix, médailles etc...

Indulgence plénière à l'article de la mort adressée en 1848, par S. S. Pie IX, qui l'a reconnu comme délégué des Marounites : *Dilecto filio Joanni Azard, presbytero Galliarum, vicario generali diœcesis Sydon (Montisque Libani) Legato.*

2me Pièce. — Une lettre adressée par 123 chefs du Liban à M. de Lamartine, ministre des affaires étrangères. Cette lettre envoyée au R. P. Azar, par les chefs qui l'avaient délégué, a été traduit par M. l'abbé Bargès et remise au gouvernement.

René-François Régnier, par la Miséricorde Divine et la grâce du Saint Siège Apostolique, Archevêque de Cambrai ;

Nous recommandons à la bienveillance et à la générosité du clergé et des fidèles de notre diocèse le Révérend Père Azar, prêtre du Liban, vicaire-général du diocèse de Sidon, dans la Terre-Sainte, délégué du patriarche d'Antioche pour plaider en Europe la cause éminemment catholique et si digne d'intérêt des Marounites ses compatriotes.

A cette fin, et avec l'assentiment de Messieurs les curés, nous l'autorisons à développer lui-même du haut de la chaire sacrée, l'objet de la noble mission dont il est chargé.

Donné à Cambrai, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre secrétaire-général, le 9 Avril 1852.

† R. F., *Archevêque de Cambrai.*

Place du sceau. par Mandement,

Deleforterie, *Chan.-Sec.*

Mgr l'évêque de Bayeux a approuvé presque dans les mêmes termes la misssion du R. P. Azar. Mgr du Mans lui a adressé la lettre suivante :

Le Mans le 18 *Février* 1851.

Mon Révérend Père,

Mes sympathies les plus vives sont acquises à l'intéressante nation des Marounites et à vous personnellement, dont je connais les excellentes qualités. Malgré toutes les charges qui pèsent sur les âmes religieuses et bienfaisantes de mon diocèse, je verrais néanmoins avec satisfaction, qu'au prix de nouveaux sacrifices, elles viennent en aide à des frères horriblement persécutés et plus malheureux que nous.

† J. B., *Evêque du Mans.*

Place du sceau.

Au très R. P. Azar, Marounite.

Bien que l'exposé de ces pièces authentiques soit suffisant pour établir la vérité de la mission du R. P. Azar, et la nécessité de notre œuvre, comme il se pourrait que la malveillance se plût à confondre le vénérable délégué des Marounites avec les quêteurs orientaux, déjà venus ou à venir, nous empruntons au journal *la Voix de la Vérité* du 2 février 1851 l'article suivant :

QUESTION MAROUNITE.

LE P. JEAN AZAR, DÉLÉGUÉ DES CHRÉTIENS DU LIBAN.

A la suite des violences que nous avons racontées, les chefs chrétiens s'assemblèrent et résolurent d'en-

voyer un délégué invoquer l'appui et l'intervention des nations catholiques et spécialement de la France.

Leur choix tomba sur un descendant d'une des plus nobles familles du pays, Jean Azar, de Gizzin, supérieur du séminaire de Machimouchi, premier grand-vicaire de Sidon, diocèse de la Terre-Sainte. Ce vénérable prêtre fut investi des pleins pouvoirs de toutes les autorités religieuses et civiles de la nation Marounites et des chrétiens catholiques du Mont-Liban, de la Terre-Sainte et de la Syrie, patriarches, archevêques, évêques, les supérieurs des communautés et tout le clergé, d'une part, 335 chefs politiques ou représentants élus par les Marounites, lui conférent la mission de les représenter auprès des nations chrétiennes et apposèrent leurs sceaux authentiques sur l'acte de cette délégation.

Le Père Azar quitta Beyrouth en 1844. Il visita successivement Rome, où le Pape Grégoire XVI l'accueillit avec distinction, et Naples, où il fut présenté à plusieurs souverains : mais, comme on lui répétait partout que la France seule, protectrice de sa nation, pouvait lui rendre la tranquillité et l'indépendance, il résolut de ne pas tarder à venir en France. Il se mit en route, malade et accablé de chagrin ; car un coup affreux avait brisé son cœur et son âme. Dans un de ces massacres qui ensanglantaient le Liban, son père, ses frères, trente-cinq personnes de ses plus proches parents avaient été égorgés ; toute communication avec son pays lui était enlevée, car correspondre avec lui devenait un titre de proscription.

Ainsi affligé, sans ressources, ambassadeur indigent d'un peuple ruiné, que de temps, que d'obstacles il eut à surmonter pour vaincre l'indifférence et rallier quelques sympathies !

Depuis cinq ans, il est en France, isolé, prêchant dans un désert à des sourds pour qui les plus grands devoirs de la France en Orient sont des futilités indignes de leur génie politique.

Seulement quelques hommes de cœur et d'intelligence ont compris tout ce qu'il y a de grand, de noble et de sacré dans la cause que représente le Père J. Azar : ils ont fondé, en faveur des chrétiens du Liban une société qui eut les plus hautes approbations, mais que les commotions de ces derniers temps ont momentanément suspendue. Il s'agit actuellement d'en rassembler les éléments et de continuer la bonne œuvre commencée. Espérant que ces quelques lignes réveilleront des sympathies, nous voulons leur offrir le moyen de se réunir.

Il est peut-être nécessaire de donner ici quelques détails sur les quelques personnages qui sont venus d'Orient en Europe implorer des secours, et qu'il ne faudrait pas confondre avec le délégué des Marounites. Jamais, jusqu'à ce jour, *aucun Marounite* n'est venu en France ni en Europe recueillir des aumônes pour sa nation malheureuse ; ceux qui sont venus pour cet objet sont de diverses autres nations. Voici les principaux détails que nous avons obtenus relativement à ces Orientaux.

1° Un patriarche syriaque catholique, Inias Iaroué,

habitant à Alep, a parcouru l'Europe pour recueillir des secours pour sa nation.

2° Un évêque syriaque, Abymissir.... est venu en Europe pour le même objet avant la ruine du Liban.

3° Un évêque grec catholique, nommé Totongi, d'Alep.

4° Un patriarche grec catholique, Mgr Mazeloum, venu pour affaires politiques en faveur de sa nation.

5° Après la première ruine du Liban, en 1844, il est venu un archevêque marounite à Paris, Mgr Morad, pour affaires politiques auprès du gouvernement français; mais il n'a fait aucune quête : seulement il fut fait un sermon de charité à Saint-Thomas-d'Aquin, et l'argent qui en résulta fut envoyé dans le Liban.

6° Un archevêque de Damas, syriaque, ex-hérétique jacobite converti au catholicisme, a parcouru la majeure partie de l'Europe, recueillant des aumônes pour rétablir sa cathédrale.

7° Mgr. Nackar, ex-hérétique jacobite converti au catholicisme, venu en France pour les mêmes raisons que le précédent.

8° Nous devons mentionner encore deux Grecs catholiques, du diocèse de Saaleh, venus pour la même cause.

9° Enfin le P. J. Azar, délégué actuel des Marounites, est venu en France, où il a toujours résidé depuis, après la ruine et les massacres du Liban. Il a rempli sa mission auprès du gouvernement avec la plus louable modération et la plus rare patience, souffrant de dures privations et les amertumes de l'exil :

mais il ne s'était jamais lui-même adressé a la bienfaisance publique pour sa nation. La société de secours en faveur de ses compatriotes a recueilli une somme de 10,000 fr., qui ont immédiatement été envoyés dans la montagne par le trésorier et administrateur de la société.

Ainsi le P. Azar et l'archevêque Morad sont les seuls Marounites venus officiellement en Occident. Les Marounites n'ont jamais été compris dans les subventions distribuées par l'Œuvre de la Propagation de la Foi ; mais ils ont reçu des Lazaristes quelques objets et ornements pour les églises ; mais ces objets ont été saccagés, brûlés et pillés en 1844. Quant à leur situation actuelle, il n'y a plus que des débris de leur ancienne prospérité.

GUYOT.

